



**ASSOCIATION DEPARTEMENTALE
ACTION POUR LES GENS DU VOYAGE**

**PROJET CENTRE SOCIAL 2026-2030
ORLEANS LA SOURCE**

La caravane passe...le centre social reste

SOMMAIRE

1	L'ADAGV et le Centre Social de la Source : Présentation - Organisation - Locaux - Le territoire - Le contexte législatif - Le public - Les partenaires	3
2	La démarche	27
3	Evaluation des actions 2021 / 2024	32
4	Le Diagnostic Partagé Participatif	79
5	Le Projet Social 2026 / 2030 : les enjeux - l'arbre à projet - les moyens	102
6	Annexes : le projet associatif - les fiches actions - les fiches de poste - le budget prévisionnel - le DPP - Glossaire	110

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE PRESENTATION



L'ADAGV a été créée en décembre 1976. Son siège social est situé sur le terrain des Gens du Voyage de la Source, à Orléans. L'ADAGV a pour mission d'accompagner les Gens du Voyage et d'axer ses actions sur des finalités fortes, afin de permettre aux Voyageurs de se sentir et de devenir des citoyens à part entière.

Ces missions sont de :

- Favoriser le développement et la mise en œuvre des potentialités des Gens du Voyage
- Contribuer à leur autonomie économique et sociale
- Rendre possible le rapprochement des Gens du Voyage et des sédentaires
- Contribuer à un meilleur accueil des Gens du Voyage dans le département du Loiret
- Favoriser l'accès aux droits et sensibiliser au respect des devoirs

La structure est agréée Centre Social et A.L.S.H. par la CAF du Loiret ; agréée en tant qu'organisme domiciliataire par la Préfecture du Loiret ; prestataire d'Orléans Métropole pour l'animation de l'aire d'accueil d'Orléans-la-Source et l'accompagnement à la sédentarisation des Voyageurs stationnant sur les aires d'accueil de l'agglomération ; conventionnée par le Conseil Départemental du Loiret et par la DDETS pour une mission d'accompagnement social des Gens du Voyage.



L'identité spécifique du Centre Social ADAGV est l'animation d'un des territoires du quartier d'Orléans-la- Source : l'aire d'accueil. Sa superficie, le nombre de familles qui y résident et les différentes infrastructures présentes font de celle-ci le plus grand site de France. Ainsi l'action du Centre Social est envisagée en rapport avec ces caractéristiques, qui font de cette aire un des îlots importants d'habitation du quartier d'Orléans-La-Source.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE PROJET ASSOCIATIF 2023 / 2028



En 2023, les acteurs de l'association (membres et salariés) ont retravaillé le **projet associatif** (voir en annexe).

Il est le complément indispensable des statuts et en est aussi le déploiement arborescent. Il les fait vivre de manière à rassembler autour de lui l'ensemble des femmes et des hommes qui ont la volonté de s'associer.

Socle commun de toutes les actions d'une association, il réunit dans un même élan de pensée l'ensemble des éléments de son identité. Il fixe le cap de ses orientations et en définit l'esprit. Il offre un guide de référence à même de donner un sens au travail associatif. Il inspire les modes de gouvernance, de fonctionnement et d'animation de la structure.

Il est le fruit d'une **vision commune** d'un but à atteindre, de la direction à prendre, du chemin à emprunter pour y parvenir. Son élaboration est un moment suspendu, l'occasion pour chacun d'opérer dans un effort collectif un retour réflexif sur l'objet de son travail, de s'interroger sur la nature et les modalités de son action, de produire de la connaissance, de conceptualiser enfin, pour mieux incarner. L'outil privilégié de l'association étant le centre social, le présent projet associatif s'appuie en partie, sur le projet centre social (voir en annexe) dans son diagnostic, ses constats, les actions mises en œuvre et son approche.

Le projet associatif toutefois en déborde le cadre et fixe les grandes lignes de l'activité de l'association, son esprit et sa philosophie.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE PROJET ASSOCIATIF 2023 / 2028



L'association engage son action en la fondant sur des **valeurs** humanistes dans le respect du cadre Républicain. Cet engagement postulé par le mot « action » dans le titre de l'association, traduit la conscience acquise par ses fondateurs d'une brisure à réparer, d'un fossé à combler et partant, d'une conquête à mener avec volonté et détermination.

Bien que l'objet premier de l'ADAGV soit l'itinérance, la véritable nature de son action est le travail avec et pour autrui. Accueil, action sociale et animation, principales modalités de son intervention, exigent un attachement à des valeurs centrées sur la personne, son respect, son écoute et ses besoins.

L'histoire, l'expérience acquise, les statuts amènent à énoncer les valeurs d'humanisme, de citoyenneté, d'inclusion, d'équité et de liberté comme étant constitutives du projet associatif.

Les acteurs de l'association font vivre ces valeurs au travers de **principes d'action**, dans le cadre d'une démarche éthique parce qu'il convient de rester vigilant quant à l'adéquation de la réponse apportée à la demande qui est faite, au problème qui se pose.

Les acteurs de l'association s'engagent par leur travail quotidien auprès des personnes qu'ils accompagnent avec écoute et bienveillance poursuivant les buts d'intégration et d'autonomie qu'ils se sont fixés.

Les principes sont les modalités de mise en oeuvre des valeurs du projet, une règle de conduite adoptée pour atteindre des objectifs. Ils définissent une posture qui articule dans un seul mouvement valeurs et démarche éthique. Ces principes qu'il convient de faire vivre, reflètent le souci du dialogue, de l'ouverture à l'autre et fait de la participation à la vie de la cité son crédo.

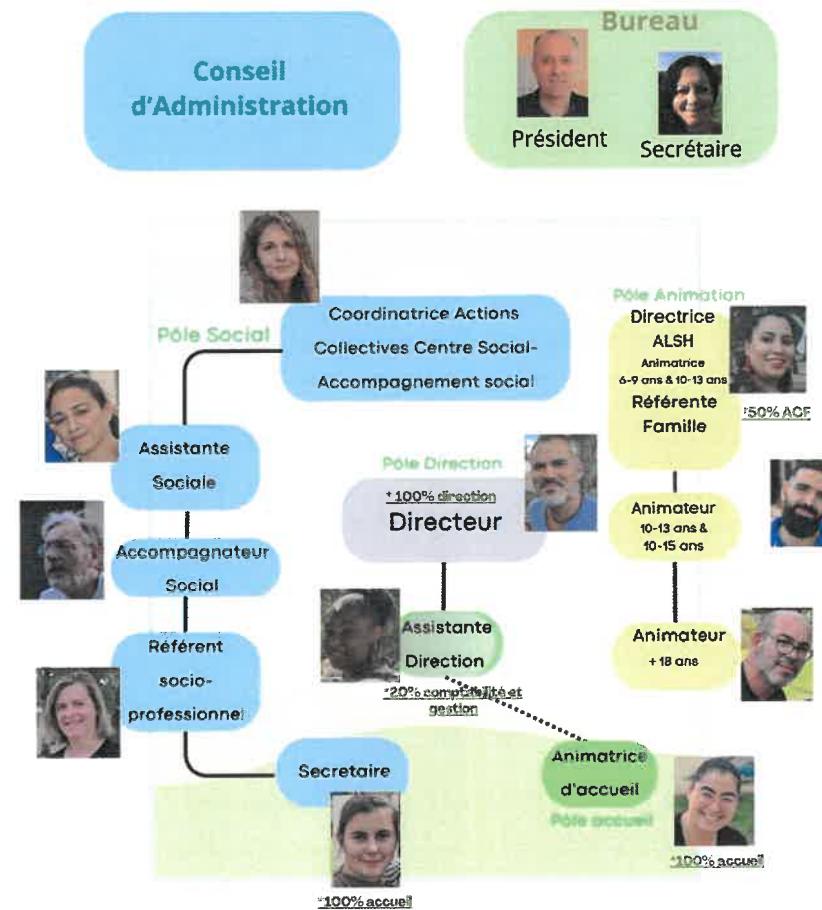
1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Organigramme

* = % des ETP
pour les fonctions de
direction, d'accueil et de
comptabilité / gestion



1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Ouverture des locaux du Centre Social du lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/18h30

- **Pôle Accueil / courrier** du lundi au vendredi 9h/12h et 13h30/17h30
- **Pôle social** du lundi au vendredi 9h/12h30 et 13h30/17h30
- **ALSH** : en périscolaire le mercredi de 14h à 18h et les lundis, mardis, jeudi et vendredis de 16h45 à 18h15; en vacances scolaires du lundi au vendredi de 14h à 17h
- **Animations jeunes et adultes** : atelier bricolage les mardis et jeudi de 14h à 16h ; atelier sport les mardis de 14h à 16h ; l'accueil libre du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (sauf mercredi et vendredi après-midi) ; l'espace jeunes (+18 ans) du lundi au vendredi de 16h30 à 18h ;

Pôle Accueil



- Election de domicile
- service courrier
- Accueil / information / orientation du public et des partenaires
- Communication des informations du centre social



1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Pôle Social

Accompagnement social
Accompagnement professionnel
Accompagnement des 18/25 ans



Pôle Animation

Projet famille
ALSH
Ateliers +16/adultes
Promeneurs du Net



Pôle Habitat

SDAHGV du Loiret
Mous Orléans Métropole



1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



PLANNING CENTRE SOCIAL 2024/2025

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
		10h à 12h Accueil Libre 	10h à 12h Accueil Libre 	10h à 12h Accueil Libre
	14h à 16h Accueil libre Atelier SPORT Atelier BRICOLAGE 	14h à 18h ALSH 	14h à 16h Accueil libre Atelier BRICOLAGE 	
16h30 à 18h ALSH 	16h30 à 18h ALSH 		16h30 à 18h ALSH 	16h30 à 18h ALSH
16h30 à 18h Espace Jeunes + 18 ans 	16h30 à 18h Espace Jeunes + 18 ans 	14h à 18h Espace Jeunes + 18 ans 	16h30 à 18h Espace Jeunes + 18 ans 	16h30 à 18h Espace Jeunes + 18 ans



1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Le Pôle Accueil

Les objectifs de l'accueil sont de : informer et orienter le public et les partenaires; permettre la convivialité et favoriser l'échange, la relation ; permettre la confidentialité des échanges; constituer un lieu de rencontre et d'échanges, où l'on puisse venir, passer de temps à autre, même sans demande particulière.

Pour se faire l'espace d'accueil est composé d'un hall d'entrée avec un guichet où est présente la chargée d'accueil, d'une salle adjacente pour l'espace d'animation d' "accueil libre" et d'un bureau pour la secrétaire du pôle social.

Dans le hall, la chargée d'accueil peut informer en direct et avec des supports de diffusion (écran géant, affichages, flys...) sur l'actualité du centre social (activités régulières, ateliers, manifestations...), sur l'actualité du quartier et de la ville.

Elle peut ainsi orienter vers les animateurs référents selon les demandes, ou vers la secrétaire du pôle social pour un 1er accueil sur une question plus administrative.

La chargée d'accueil et les membres du comité d'animation (animateurs, animatrices, référente famille, travailleurs sociaux) encadrent l'espace d'accueil libre: un lieu animé, ouvert 4 jours par semaine où le public trouvent de la convivialité, des informations (culturelles, sportives...), une frise et des photos où toutes les manifestations et ateliers sont recensés et visibles (de septembre à juin, afin que les nouveaux arrivants voient ce qui s'est fait), les éditions de "Patch Mengué" (le journal collaboratif du centre social) ainsi qu'une boîte à idées. Cet espace facilite la rencontre entre les publics et favorise l'émergence de projets.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Le Pôle Accueil

La domiciliation:

L'ADAGV a vu son agrément renouvelé le 15 février 2022 par la Préfecture du Loiret aux fins de recevoir les déclarations d'élections de domicile des personnes sans résidence stable. Cet agrément découle de l'application de la loi de cohésion sociale de mars 2007, précisée par 2 décrets de mai et de juillet 2007.

Cette domiciliation permet aux familles d'avoir une adresse leur permettant d'accéder à leurs droits sociaux, de recevoir leur courrier, en toute sécurité, mais aussi d'avoir un lieu d'ancrage permanent malgré les déplacements.

L'ADAGV apporte en parallèle une aide logistique au réacheminement du courrier avec un service de boîtes postales. Cette prestation représente une charge importante de travail par le tri quotidien du courrier (environ 250 lettres par jour) et le réacheminement vers les communes où les familles stationnent (environ 300 réexpéditions par mois). Le réacheminement est optionnel et payant (120€ pour l'année ou 60€ pour la période estivale). La chargée d'accueil gère la logistique et la distribution du courrier. La secrétaire du pôle social est sollicité sur l'incompréhension des principaux documents administratifs reçus. Elle explique, sensibilise et oriente vers les personnes ressources.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Le Pôle Social

Le pôle social regroupe plusieurs actions pour les familles :

- Un service social polyvalent en direction des personnes domiciliées à l'ADAGV
- Un point de relais entre les familles stationnant sur les aires d'accueil et les services de Droit commun
- Un pôle ressources pour les partenaires de l'habitat, de l'insertion sociale et professionnelle
- Un service concepteur et promoteur de projets (VAE, CNED / collège)

L'accompagnement social des bénéficiaires du RSA :

L'accompagnement social global :

Le Conseil Départemental du Loiret conventionne annuellement avec l'ADAGV pour l'accompagnement social global du public en élection de domicile à l'association et/ou stationnant sur le territoire de l'ADS Orléans.

Dans le cadre de la convention l'ADAGV est habilitée pour :

- L'instruction des demandes de R.S.A pour le public en élection de domicile à l'ADAGV
- L'accompagnement à la contractualisation de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires R.S.A en élection de domicile à l'association.

Les référents travaillent en partenariat avec l'ADIE pour la possibilité de financement des entreprises.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Le Pôle Social

L'accompagnement des travailleurs indépendants itinérants :

L'ADAGV accompagne 150 personnes bénéficiaires du RSA, travailleurs indépendants domiciliés dans le Loiret, dans le maintien et le développement de leur activité. La référente aide à la gestion administrative et favorise l'autonomie ; la création de support de suivi administratif et de promotion de l'activité ; le développement des compétences.

L'accompagnement social des familles hors RSA :

Cet accompagnement concerne le suivi, l'accueil-orientation pour tout le public gens du voyage en élection de domicile à l'ADAGV.

L'ADAGV reçoit les familles, recherche des solutions à court terme, accompagne à moyen et long terme. Pour les familles de passage, elle facilite l'orientation vers le service le plus à même de mettre en place un accompagnement à long terme.

L'intervenant analyse les difficultés, recherche des solutions et accompagne les familles en les rendant actrices de leurs démarches.

L'accompagnement professionnel des 18/25 ans :

L'objectif est de permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel, de créer leur activité et de la développer. Cette action est financée par le Fonds d'Aide aux Jeunes.

Une quinzaine de jeunes est accompagnée par an.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Le Projet famille :

Le projet famille est porté par une référente famille, à raison d'1/2 ETP. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions du Centre Social destinées aux familles.

Elle travaille en collaboration avec les animateurs et travailleurs sociaux de la structure, ainsi qu'avec les partenaires du territoire. Elle met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et de travailler à la cohésion sociale et l'insertion des familles sur le territoire.

La référente famille construit un plan d'actions, à partir des constats et des problématiques repérés, en lien avec les acteurs du Centre Social (salariés, familles et partenaires) et dans la continuité des actions existantes.

Ces actions peuvent être sous forme individuelle (accompagnement, orientation...) ou collective (ateliers, sorties familles...).

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE ORGANISATION



Les espaces d'animation :

L'ALSH :

L'ALSH est avant tout un lieu d'accueil éducatif et de loisirs. Il s'agit, à travers un projet pédagogique et des activités proposées, de travailler autour des difficultés que peuvent rencontrer les enfants comme : l'écriture, la lecture, la prise de parole, les décisions collectives, le vivre ensemble...

Des espaces de parole sont proposés dans chaque groupe d'âges, ainsi ils participent à la mise en place du planning de la semaine et à l'autorégulation du groupe.

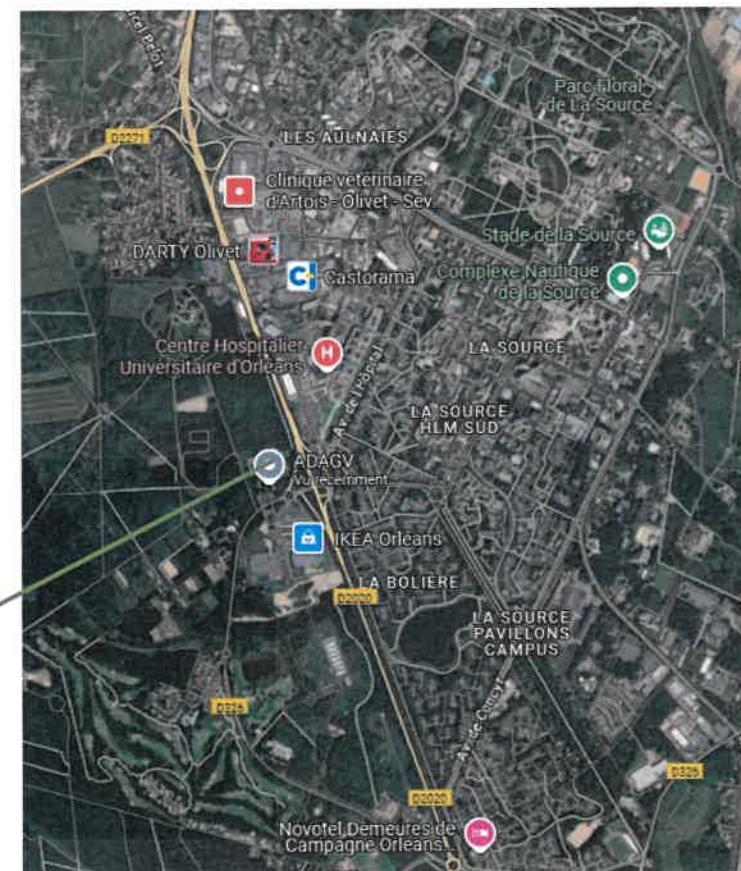
Lorsque les enfants sont accueillis dans le centre les animateurs proposent, à partir des échanges avec les enfants, des activités classiques autour de travaux manuels, de jeux collectifs, d'ateliers cuisine, de sorties culturelles, sportives ou attractives, d'échanges organisés avec d'autres structures...

Les espaces d'accueil +16 ans et adultes :

L'équipe met en place des actions qui permettent de répondre aux attentes de l'ensemble des personnes habitant sur l'aire d'accueil. Ces espaces permettent à des usagers (jeunes, femmes, hommes, familles) de se rencontrer autour de thématiques diverses : bricolage, couture, cuisine, alimentation, numérique...

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE L'aire d'accueil



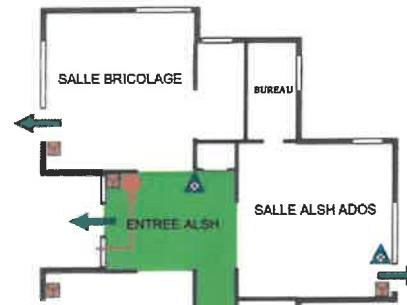
LE QUARTIER D'ORLEANS LA SOURCE

1

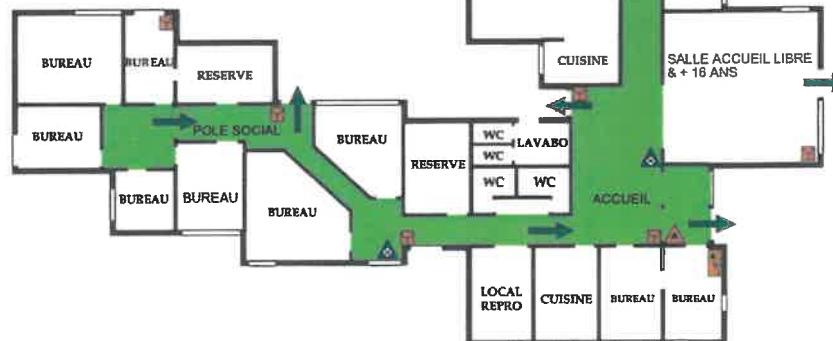
L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LOCAUX ET EXTERIEURS



TERRAIN FOOT



COUR INTERIEUR / ESPACE DE JEUX



TERRAIN MULTISPORT

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE TERRITOIRE



-Le quartier :

Orléans-La Source est situé à une dizaine de kilomètres au sud du centre-ville d'Orléans, au sud de la Loire et du quartier de Saint-Marceau.

L'habitat est principalement réparti en deux zones :

·au Nord, l'habitat est majoritairement composé de bâtiments avec appartements à loyers modérés, avec parfois des problèmes inhérents aux banlieues. Au cours des années 2000/2010, de nombreux travaux de réhabilitation, de résidentialisation et de destruction ont été réalisés.

·au Sud, l'habitat est constitué de plusieurs zones pavillonnaires plus cossues telles que celle de l'Orée de Sologne, l'allée des Sapins et Est-Poincaré.

À ses origines, Orléans-La-Source se voulait une « cité pilote du XXI^e siècle ». Son urbanisme est dessiné par l'architecte Louis Arretche de 1962 à 1982. Il utilise notamment le concept de « système modulaire des pavillons » conçu par Jean Prouvé et dessine le plan de masse de la ville dont « les princesses seront les piétons » en une seule cité pour l'université et les habitants (plus de 20 000 habitants), avec le souci de préserver un maximum d'arbres.

En 2004, au regard des multiples difficultés rencontrées dans le Nord du quartier, Orléans-La Source est inclus dans un projet de renouvellement urbain signé avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Il prévoit la démolition de 589 logements sociaux, la réhabilitation de 1 200 logements sociaux, la reconstruction sur site de 170 logements et hors site de 419 logements sociaux. Par ailleurs, la réalisation d'une médiathèque et du complexe sportif Minouflet, l'aménagement des espaces publics et la restructuration des voiries ont été également inclus dans le programme. Un nouveau plan ANRU 2 a été signé en 2019 pour poursuivre la rénovation.

Le quartier dispose d'un grand nombre d'infrastructures :

Etablissements scolaires : neuf écoles maternelles, sept écoles élémentaires, une école primaire (maternelle & élémentaire), une école spécialisée et élémentaire, deux collèges, deux lycées et une université.

Sport : Stades de La Source et de Concy ; Complexe sportif Minouflet ; Complexe Nautique ; 4 gymnases ; un dojo et une salle de boxe

Culture : Théâtre Gérard Philipe ; Médiathèque Maurice Genevoix

Centres Sociaux / Associations /Organismes : ASELO Bolière, ASELO R.Rolland ; ASELO Ste Beuve, Escala, AHLS, CCAS, Maison de la Réussite

Les autres lieux du quartier : le parc floral, le stade de la Source, les lycées Voltaire et Gauguin, l'université d'Orléans, les centres de recherche scientifique.



-L'aire d'accueil :

Orléans Métropole est le gestionnaire des aires d'accueil des Gens du Voyage sur son territoire. Dans ce cadre, elle met à leur disposition 113 emplacements (266 places de caravane) répartis sur plusieurs aires d'accueil: 60 à La Source, 13 à Chécy, 20 à Fleury-les-Aubrais et 20 à Saran.

La gestion de ces aires est assurée en régie par une équipe polyvalente (le Service d'Accueil des Gens du Voyage - SAGV) qui effectue les nombreux services :

- entretien des espaces communs et des locaux d'usage commun,
- ramassage des ordures ménagères,
- gardiennage et surveillance des installations

D'une capacité initiale de 101 places, le terrain d'Orléans-la-Source est doté depuis juillet 2003 de 120 places caravanes (60 emplacements) pour 5 hectares.

Chaque emplacement est d'une surface de 150 m² et peut accueillir le stationnement de 2 caravanes, de leurs véhicules tracteurs et de remorques. Il est doté d'un bloc sanitaire composé d'une douche, d'un WC et de 2 lavabos (intérieur et extérieur) et des alimentations en eau et électricité. L'emplacement journalier et la consommation des fluides sont payants.

Le taux d'occupation de l'aire d'Orléans la Source a été de 78 % en 2024. Lorsque le taux d'occupation est fort, ce sont près de 300 habitants qui résident sur l'aire.

Le SAGV est un partenaire historique et privilégié de l'ADAGV. Nous travaillons en partenariat pour développer le bien-vivre ensemble sur le site, mais aussi dans le cadre de projets liés à l'habitat.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE CONTEXTE LEGISLATIF



La Défenseure des droits a publié un rapport en 2021 dans lequel elle dénonce des "discriminations systémiques" à l'égard des Gens du voyage. Pourtant, depuis 1990, l'obligation d'accueil des Gens du voyage est inscrite dans la loi mais le bilan de cette politique publique apparaît mitigé. Retour sur les dates clés de cette politique.

"Gens du voyage" est un terme administratif qui désigne un mode de vie non sédentaire. Ce terme apparaît dans une circulaire de 1972 pour l'application de la loi de 1969 sur l'exercice des activités économiques ambulantes. Cette loi remplace notamment le carnet anthropométrique institué par la loi de 1912 sur les nomades par un livret de circulation. En 2000, la notion de "Gens du voyage" est précisée par la loi du 5 juillet et désigne "les personnes dont l'habitat traditionnel est constitué de résidences mobiles".

31 mai 1990

La loi sur le droit au logement - dite "loi Besson" - oblige les villes de plus de 5 000 habitants à prévoir des "conditions de passage et de séjour des Gens du voyage sur son territoire, par la réservation de terrains aménagés à cet effet".

27 août 1999

Décret portant création d'une Commission nationale consultative des Gens du voyage (JO du 29) auprès du ministre chargé des affaires sociales.

5 juillet 2000

Promulgation de la loi relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du voyage (JO du 6), dite "seconde loi Besson". Elle abroge les dispositions de la première loi Besson relatives aux Gens du voyage et renforce les obligations des communes à l'égard de cette communauté. La loi prévoit qu'un schéma départemental détermine les secteurs géographiques d'implantation des aires permanentes d'accueil, ainsi que les communes où celles-ci doivent être réalisées.

24 avril 2005

Présidant les cérémonies du 60e anniversaire de la libération des camps d'extermination nazis, Jacques Chirac, président de la République, appelle à "se souvenir des leçons de l'Histoire en luttant sans merci contre toutes les formes de racisme et d'antisémitisme". Évoquant les déportés francs-maçons, tsiganes, handicapés et homosexuels, il souligne que la tolérance et le refus des discriminations appartiennent au "socle intangible des droits de l'homme".

14 septembre 2009

Rapport spécial de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (Halde) sur la situation des Gens du voyage. La Haute Autorité recommande que les conditions de délivrance et de contrôle du carnet de circulation soient redéfinies. Elle souhaite également qu'un accès non discriminatoire au droit de vote soit garanti aux Gens du voyage.

17 octobre 2013

Dans l'arrêt Winterstein c. France, la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) juge que les caravanes, cabanes ou bungalows installés sur des terrains doivent être, dans certains cas, considérés comme des domiciles. La Cour reconnaît que "la vie en caravane fait partie intégrante de l'identité des Gens du voyage, même lorsqu'ils ne vivent plus de façon nomade".

7 août 2015

La loi portant nouvelle organisation territoriale de la République ("loi Notre") rend les établissements publics de coopération intercommunale compétents en matière d'aménagement, d'entretien et de gestion des aires d'accueil et des terrains familiaux locatifs à compter du 1er janvier 2017.

27 janvier 2017

Promulgation de la loi Égalité et citoyenneté, qui abroge la loi du 3 janvier 1969 et supprime le statut spécifique des Gens du voyage (notamment le livret de circulation).

Le 7 novembre 2018

L'Assemblée Nationale a voté une loi modifiant la loi Besson 2000, en durcissant les penalités financières à l'encontre des Gens du Voyage en cas de stationnement non autorisé, les peines de six mois de prison passent à un an et le montant des peines de 3 750 euros est remplacé par le montant de 7 500€.

Ces procédures étaient possibles lorsque l'EPCI était en conformité avec le Schéma Départemental d'accueil, d'habitat et d'insertion de Gens du Voyage. La loi du 7 Novembre 08 éteint cette obligation de conformité pour procéder à une mise en demeure d'évacuation

23 septembre 2020

Publication par l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne des résultats d'une enquête sur la situation des Roms et des Gens du voyage dans six pays de l'Union. Malgré une législation européenne qui promeut l'égalité, l'enquête montre que la discrimination à l'encontre des Roms et des Gens du voyage est très répandue. 45% des répondants déclarent avoir eu le sentiment de subir des discriminations dans au moins un domaine de la vie au cours des 12 derniers mois.

25 septembre 2020

Le Conseil d'État rejette la demande d'annulation du décret du 10 septembre 1999 instituant une commission pour l'indemnisation des victimes de spoliation intervenues du fait des législations antisémites en vigueur pendant l'Occupation. Deux associations de Gens du voyage réclamaient l'abrogation de ce décret afin que le dispositif d'indemnisation ne soit pas réservé aux seules victimes des lois antisémites mais étendu aux tsiganes, forains et membres de la communauté des Gens du voyage.

6 octobre 2021

La Défenseure des droits publie le rapport "Gens du voyage : lever les entraves aux droits". Elle alerte sur les discriminations systémiques vécues par les Gens du voyage et les insuffisances en matière d'aires d'accueil.

21 septembre 2022

La Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe publie un rapport sur la France. Elle constate que "les Gens du voyage/Roms [...] continuent de faire l'objet de discriminations dans tous les domaines de la vie".

14 décembre 2022

Le CERD adresse à la France des recommandations :

- assurer la mise en œuvre effective de la stratégie nationale pour l'égalité, l'inclusion et la participation des Gens du voyage et des Roms pour la période 2020-2030 ;
- leur garantir des logements adéquats et améliorer leurs conditions de vie (reconnaitre la caravane comme un logement, mettre à disposition un nombre suffisant d'aires d'accueil...) ;
- proposer des solutions d'hébergement adéquates lors des expulsions ;
- garantir l'accès à l'éducation des enfants ;
- favoriser l'emploi des Roms et des Gens du voyage, en particulier des femmes.

30 Janvier 2023

Le gouvernement lance le Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026. C'est la première fois qu'un tel plan évoque la lutte contre l'antisémitisme. Il s'articule autour de cinq axes : affirmer la réalité du racisme et l'égalité des droits et des chances ; mesurer les phénomènes de racisme, d'antisémitisme et les discriminations ; mieux éduquer et former ; sanctionner les auteurs ; accompagner les victimes.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE CONTEXTE LEGISLATIF : LE SDHAGV DU LOIRET



La loi prévoit dans chaque département l'élaboration conjointe d'un schéma d'accueil des Gens du Voyage par l'État et le Conseil départemental. En fonction des besoins constatés, ce document doit prévoir le nombre, la localisation, la capacité des aires et terrains à créer par les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), ainsi que les interventions sociales nécessaires. Depuis la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et l'habitat des Gens du Voyage, ces schémas ont beaucoup évolué et gagné en qualité. En effet, si la première génération de schémas s'est concentrée sur la production d'aires permanentes d'accueil, la deuxième s'est ouverte à la problématique des grands passages.

Le SDAHGV 2023/2029 définit un plan d'actions (prescriptions et préconisations) pour répondre aux orientations stratégiques.

Une approche collective

Une démarche partenariale a démarré en 2019 pour réviser le précédent schéma, impliquant une large concertation entre les acteurs institutionnels, associatifs et locaux.

Une prise en compte des territoires

La procédure de révision s'appuie sur une évaluation des besoins en termes d'accueil, d'habitat et d'actions socio-éducatives. Afin d'adapter les interventions aux réalités locales, le territoire a été divisé en cinq zones : Ouest, Orléanais, Est et Giennois, Montargois et Nord Loiret. Des diagnostics et des ateliers territoriaux ont permis de formuler des recommandations étendues. L'ADAGV a participé à l'ensemble de ces ateliers.

Des orientations concertées

4 orientations stratégiques sont mises en avant dans lesquelles l'ADAGV est impliquée :

- 1) Renforcer la cohérence et le pilotage du SDAHGV ;
- 2) Renforcer l'accompagnement et la prise en compte des problématiques des familles dans des domaines transversaux, notamment par la mise en place de projets socio-éducatifs sur les territoires des aires permanentes d'accueil, par le développement d'une politique scolaire ambitieuse et le renfort de l'accès à la santé, aux droits, à l'insertion ;
- 3) Calibrer et adapter le dispositif d'accueil (aires de grand passage, aires permanentes d'accueil, aires de petits et moyens passages) ;
- 4) Répondre aux besoins d'ancrage territorial du public, notamment par la mise en place de MOUS et par la construction de Terrains familiaux locatifs ;

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE CONTEXTE LEGISLATIF : LE SDHAGV DU LOIRET



Contexte et méthodologie : cette démarche partenariale a démarré en 2019, impliquant une large concertation entre les acteurs institutionnels, associatifs et locaux. La procédure de révision s'appuie sur une évaluation des besoins en termes d'accueil, d'habitat et d'actions socio-éducatives. Afin d'adapter les interventions aux réalités locales, le territoire a été divisé en cinq zones : Ouest, Orléanais, Est et Giennois, Montargois et Nord Loiret. Des diagnostics et des ateliers territoriaux ont permis de formuler des recommandations étendues. L'ADAGV a participé à l'ensemble des ateliers sur les territoires.

Constats majeurs

1. Santé :

- Déficits observés : Accès limité à la prévention et aux soins (vaccinations insuffisantes, recours tardif aux urgences). Les professionnels de santé manquent de formation sur les besoins spécifiques des Gens du Voyage.
- Inégalité territoriale : Les initiatives locales varient fortement. Par exemple, des actions existent sur certaines aires (comme celle de la Source), mais restent absentes ailleurs.
- Solutions envisagées : Renforcer les programmes préventifs, sensibiliser les professionnels, développer la coordination entre acteurs locaux et structures médicalisées.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE CONTEXTE LEGISLATIF : LE SDHAGV DU LOIRET



Constats majeurs

2. Accès aux droits :

- Freins : La dématérialisation des services accroît les difficultés d'accès aux droits, combinée à l'illettrisme et à l'illectronisme. Pas d'intervention hors métropole.
- Besoins identifiés : Développer des services itinérants sur chaque territoire pour aller vers les familles. Centre social itinérant, label France service ?

3. Scolarisation et culture :

- Constats : Bien que les taux de scolarisation en école élémentaire s'améliorent, l'absentéisme reste important, et le taux d'inscription au collège très insuffisant. Les familles rencontrent des difficultés d'inscription et d'orientation, notamment vers l'enseignement adapté. Pas d'accompagnement sur tous les territoires.
- Actions préconisées : Renforcer l'accompagnement des familles et le suivi des élèves itinérants, prévenir l'illettrisme et encourager la transmission culturelle via des activités artistiques.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE CONTEXTE LEGISLATIF : LE SDHAGV DU LOIRET



Nécessité d'une action équilibrée sur tout le territoire

Les diagnostics montrent une disparité dans la répartition des actions d'accompagnement social et éducatif. Cette fragmentation entraîne une prise en charge inégale des besoins selon les zones, justifiant une intervention cohérente et équilibrée.

Recommandations prioritaires :

- Santé : Harmoniser les actions préventives sur toutes les zones (vaccination, nutrition, dépistage) et créer des dispositifs mobiles pour atteindre les populations.
- Accès aux droits : Généraliser les services itinérants et l'« aller vers ».
- Scolarisation et culture : Uniformiser le suivi des élèves itinérants et promouvoir des projets valorisant la culture des Gens du Voyage.

Conclusion

Une approche territorialisée et coordonnée est essentielle pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des Gens du Voyage dans le Loiret. L'engagement des élus, professionnels de santé, acteurs sociaux et culturels est déterminant pour mettre en œuvre des actions inclusives et adaptées.

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE PUBLIC : LES GENS DU VOYAGE

En premier lieu, il faut différencier les groupes ayant une origine ethnique commune (les tsiganes) et d'autres qui sont devenus itinérants en réaction à des situations politiques et sociales.

La rencontre des populations « voyageurs » est l'expérience de la différence et de la diversité. Le terme le plus admis comme étant représentatif est « Gens du Voyage » car c'est le mode de vie qui rassemble le plus cette population.

Les différents groupes, différentes cultures, différentes langues et religions empêchent de dégager une homogénéité. On peut différencier des groupes ayant une origine commune (les tsiganes : Roms, Manouches et Gitans) ainsi qu'un rapport à l'itinérance ancien (VIIIe siècle) et d'autres qui sont devenus itinérants en réaction à des situations politiques et sociales plus récentes (IXX et XXe siècle).

Nous pouvons constater la diversité que présente la population du voyage. Diversité dans le nombre de groupes différents qui constituent l'ensemble des Gens du Voyage, dans les variations des modes de vie entre les grands voyageurs et ceux qui voyagent peu ainsi que dans les différentes activités économiques pratiquées. Il existe une territorialité dans le mode de vie des voyageurs : l'itinérance qu'elle soit plus ou moins étendue respecte une certaine logique comprenant notamment un sentiment d'appartenance à une région.



L'habitat principal reste la caravane.

Les difficultés liées au nomadisme amènent de nombreuses familles à la sédentarisation. Toutefois, ils ne l'abordent pas d'un point de vue sédentaire car les repères spatio-temporels sont différents. Ainsi les familles se dirigent vers un habitat adapté conciliant la fixation à leurs propres repères.

L'achat d'un terrain ne signifie pas la perte de l'identité mais témoigne d'une réorganisation du voyage. Le plus souvent, les familles pratiquent une semi-itinérance et alternent la fixation pendant les mois d'hiver et l'itinérance le reste de l'année.

La volonté de certains voyageurs de trouver un terrain privé est toutefois freinée par de nombreux obstacles : l'accès aux crédits, l'achat d'un terrain, la réticence des sédentaires à voir s'installer des voyageurs dans leurs communes...

Pour pouvoir concilier le voyage à une activité professionnelle, il est nécessaire de réunir trois caractéristiques : la mobilité, l'indépendance et la polyvalence.

Le statut d'entrepreneur indépendant est le plus adapté car l'itinérance rend difficile le statut de salarié.

La polyvalence des activités permet aux familles de voyager. Ces activités sont différentes selon les saisons ou les opportunités, et plusieurs métiers sont donc pratiqués : le ferrailage, les vendanges, la peinture, l'élagage, le ravalement de façades, la vente sur les marchés, ou des métiers plus traditionnels (l'osier).

Les conditions d'exercice de ces métiers sont de plus en plus difficiles.

1

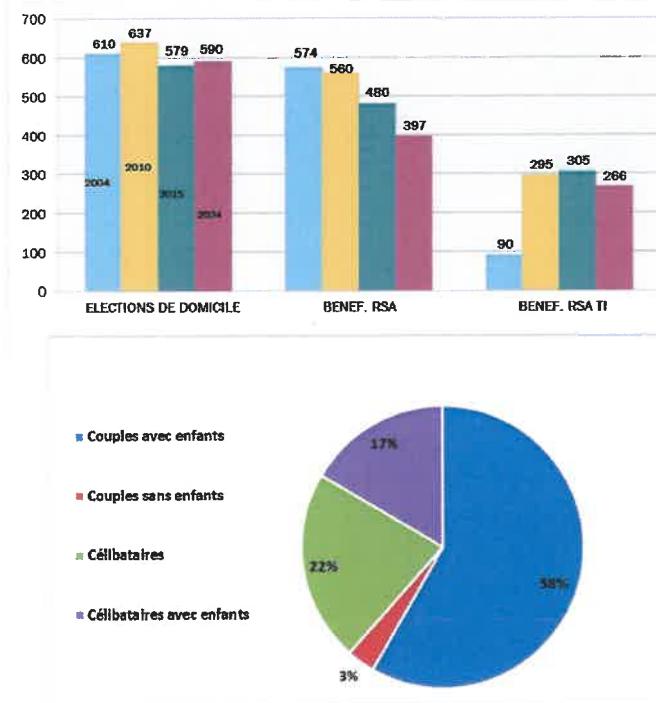
L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LE PUBLIC : LES USAGERS DU CENTRE SOCIAL



593 familles ou personnes seules sont domiciliées à l'ADAGV en 2024, soient 907 personnes.

La fréquentation de l'aire est entre 80 et 100% entre septembre et avril. 60 ménages peuvent y stationner au maximum, ce qui représentent entre 200 et 250 personnes.

Evolutions 2004 / 2024



907 PERSONNES DOMICILIÉES - 250 HABITANTS DE L'AIRE

1

L'ADAGV ET LE CENTRE SOCIAL DE LA SOURCE LES PARTENAIRES



PARTENAIRES HISTORIQUES

- Service d'Accueil des Gens du Voyage, Orléans Métropole
- Le Dispositif de scolarisation des enfants du Voyage du Loiret, Education-Nationale

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

- CAF DU LOIRET
- ORLEANS METROPOLE
- CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET
- PREFECTURE DU LOIRET
- DDETS LOIRET
- DRAC Centre Val de Loire
- DRAJES Centre Val de Loire
- Conseil Régional CentreVal de Loire



PARTENAIRES FEDERATIFS

- FNASAT Gens du Voyage
- Fédération des Centres Sociaux de la Région Centre

PARTENAIRES SUR LES TERRITOIRES

- ADIE / AFPA / CRIA 45 / GIP ALFA Centre / CASNAV / CNED / Chambre des métiers / CPAM du Loiret / CAF du Loiret / ADS CD 45 / France Travail / PIJ / MLO / CAS ASELO Bolière, Ste Beuve, Romain Rolland, Gare, Blossières / MPT J.TATI et J.VILAR de Fleury les Aubrais / Services des villes d'Orléans /« Orléans Mouv' » / Association Action / Association Escale / USO / Dispensaire du CHRO / Médiathèque d'Orléans-la-Source / ERTS d'Olivet / CEMEA / UFOLEP / Lycée St Euverte (Orléans) / Lycée P.Gauguin (Orléans la Source) / Culture du Cœur-La fabrique Culturelle / CRIJ / Radio Campus / CERCIL / IFPM / INSPE / CRDC / Défenseur des droits / Planning Familial / Orléans Futsal

2

LA DEMARCHE LA METHODOLOGIE



Lors de l'élaboration du projet centre social 2010/2012, l'équipe s'est formée et a intégré une méthodologie de travail basée sur le croisement de données froides (du territoire et des actions menées) et d'un diagnostic partagé participatif (recueil des ressentis et des préconisations des usagers et des partenaires). Cette méthode a favorisé l'échange entre les différents acteurs et permis l'émergence des orientations stratégiques du projet centre social et sa déclinaison en objectifs et en actions.

Ainsi, pour ce présent travail, nous avons agi selon cette démarche :

Une démarche qui est inscrite dans le temps

Une réflexion permanente, en lien avec la définition du futur agrément « Animation globale », que le Centre Social de l'ADAGV souhaite obtenir afin de positionner ses actions sur son territoire.

Nous avons engagé une concertation avec les différents acteurs de ce territoire dans un souci de cohérence entre les deux agréments :

- Prise en compte des données socio-démographiques
- Définition de la méthode de travail
- Elaboration et mise en place de la consultation et la participation des usagers
- Animation de groupes de travail, de réflexion et de décisions
- Consultation des partenaires
- Mise en place de la méthode d'évaluation interne
- Validation du projet

2

LA DEMARCHE LA METHODOLOGIE



Une démarche qui est participative

Consultation des partenaires et des usagers afin de :

- Evaluuer les besoins, les manques, recueillir les propositions
- Présenter le centre social, ses actions, ses valeurs
- Connaitre les motivations et les difficultés des partenaires
- Présenter des besoins repérés
- Elaborer des pistes d'actions

Une démarche qui prend en compte l'ensemble des ressources

- Consultation des usagers
- Prise en compte des différents diagnostics des pouvoirs publics
- Évaluation de chaque activité du centre social
- Analyse historique, territoriale, économique
- Validation de l'évaluation et synthèse permettant de déterminer les finalités du centre social, les axes stratégiques, les objectifs généraux et opérationnels pour les 4 années à venir, les actions prioritaires à conduire
- Validation finale du projet par le conseil d'administration de l'ADAGV et par la CAF du Loiret

2

LA DEMARCHE LA METHODOLOGIE



Cette méthodologie de travail nous a permis de réaliser :

- Une photographie précise de l'équipement dans l'ensemble de ses composantes
- Une affirmation de la politique et des objectifs mis en œuvre par la structure
- La visibilité des articulations entre les orientations du diagnostic partagé et le projet du Centre Social
- Une lecture du cheminement de la structure dans sa mission d'animation globale, moteur de la participation des habitants.
- Une élaboration des grands axes du projet (issue de l'évaluation précédente, de l'actualisation des données du territoire, de l'avis des usagers, en se basant sur nos valeurs associatives et de Centre Social)

2

LA DEMARCHE LA METHODOLOGIE



Notre calendrier :

En juin 2024, l'équipe s'est réunie afin d'établir un plan des différentes étapes de la construction du projet selon plusieurs objectifs. 2 groupes ont travaillé côte à côte (A et B) :

-Où en est la structure ?

1) Il s'agit de réaliser une **photographie** à instant T des réalités du territoire en s'appuyant sur des **données froides** (statistiques sur GV/aire d'accueil/quartier/commune) et des **données chaudes** (ressenti des acteurs du territoire) :

-la définition du **contexte** d'intervention (le projet associatif ; l'aire d'accueil, le quartier et la métropole ; le public des Gens du Voyage ; les usagers du Centre Social) / juin 2024 - groupe A

-le **diagnostic partagé participatif** (recueillant le ressenti et les préconisations des usagers et des partenaires) / septembre 2024 - avril 2025 - groupe B

2) Il s'agit aussi de questionner l'action du Centre Social selon les attendus du précédent projet :

-l'**évaluation** des actions menées sur l'ensemble de notre territoire de 2021 à 2024 (à partir des orientations stratégiques) / septembre - décembre 2024 - groupe A

2

LA DEMARCHE LA METHODOLOGIE



Notre calendrier :

- Où va la structure ?

Il s'agit de définir les enjeux, de formuler les orientations stratégiques et les priorités pour le nouveau projet à partir du travail d'évaluation et de diagnostic / mai 2025.

- Une projection sur 4 ans des objectifs

C'est définir le choix d'activités et/ou de méthodes pour répondre aux orientations stratégiques (un plan d'action) / mai 2025.

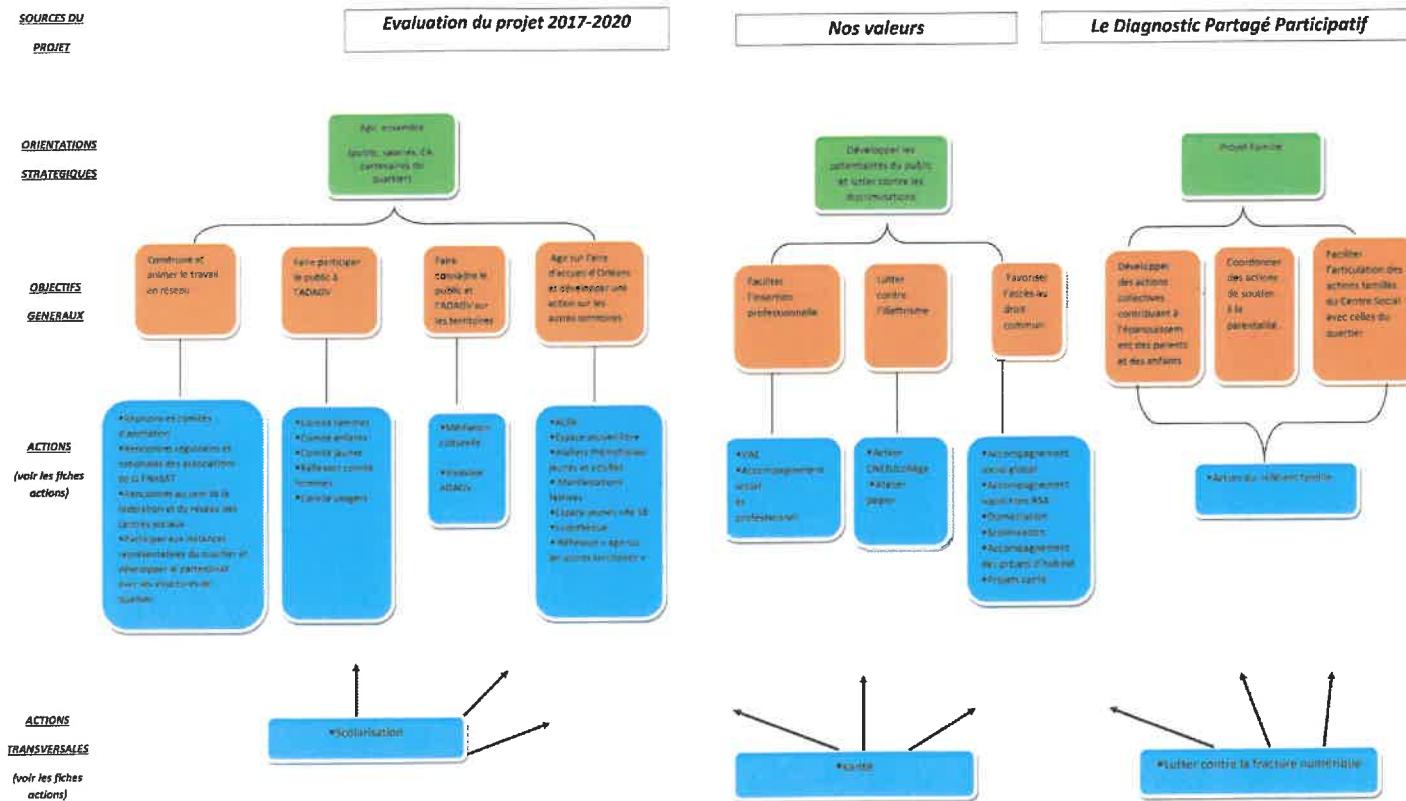
- Les moyens pour y parvenir :

Il s'agit d'organiser le budget, les ressources humaines, le pilotage et la méthode d'évaluation / mai 2025.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

RAPPEL DE L'ARBRE A PROJET



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES

LA SCOLARISATION

5 RÉUNIONS / AN



L'équipe du pôle social travaille au quotidien avec le dispositif de scolarisation des enfants du voyage pour faciliter les inscriptions dans les écoles, favoriser l'assiduité et accompagner les parents pour les démarches administratives.

Le pôle social de l'Association travaille de manière récurrente auprès des familles pour une scolarisation dès la maternelle.

La **référente famille** intervient en termes de prévention à la scolarisation, d'une part en échangeant avec les familles sur les bénéfices d'une présence régulière à l'école, dès la maternelle et d'autre part sur les sanctions que cela pourrait entraîner si l'obligation de l'instruction de leurs enfants n'était pas respectée. Elle accompagne les familles pour la phase d'inscription dans les écoles.

La crise sanitaire liée au covid a considérablement impacté la scolarisation des enfants du voyage.

Un **COPIL scolarisation du "1er degré"** (Orléans Métropole, Mairie d'Orléans, Education Nationale et ADAGV) a été mis en place en 2021 et s'est réuni 5 fois par an sur les années 2021, 2022, 2023 et 2024 pour faire avancer cette problématique à Orléans la Source. Le groupe partenarial a validé un protocole en juin 2022 pour favoriser un retour des enfants de l'aire vers l'école :

◦ 1^{er} objectif : l'inscription. La référente famille de l'ADAGV prend le rôle de coordinatrice en lien avec les familles, le SAGV d'Orléans-Métropole, la Mairie d'Orléans et l'enseignante itinérante de l'Education Nationale. Elle coordonne les actions définies par le protocole en lien avec l'inscription jusqu'à sa validation par la Mairie et l'orientation vers une école. Depuis septembre 2022, 89 % des enfants de l'aire sont inscrits à l'école.

◦ 2^è objectif : la fréquentation. Il s'agit mettre en place les conditions de réalisation de la démarche du protocole (accompagnement à l'entrée dans l'école ; suivi des conditions de scolarisation pour l'enfant, sa famille et l'école ; accompagnement scolaire selon diagnostic et fonctionnement de la classe ; veiller à l'assiduité de la fréquentation).

Pour le 2nd degré le pôle social travaille en partenariat avec la DIVEL 45 et le CNED pour l'inscription des élèves aux classes à distance. Le COPIL a organisé le possible accueil des jeunes au collège Alain Fournier d'Orléans la Source pour la rentrée 2025. Un **COPIL "2nd degré"** est actif depuis début 2025.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES

LA LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMERIQUE

5 ATELIERS - 30 PERSONNES / AN



Des **ateliers et des plages en accès libre accompagné** (Espace accueil libre) qui ont pu redémarrer après la période covid en 2021 et se sont maintenus en 2022, 2023 et 2024 pour :

- 1) Découvrir de l'outil informatique (comment fonctionne un ordinateur, un clavier, une souris, un poste de travail, un Smartphone...)
- 2) S'initier à la recherche sur le web (comment naviguer, comment trouver une information en ligne...)
- 3) Connaitre les différents outils de communication en ligne (boîte mail, interface numérique d'accès aux droits...)
- 4) Eduquer au numérique (accompagnement des parents et des enfants sur un bon usage, prévention pour favoriser l'esprit critique)
- 5) Faire progresser son entreprise (développer des outils de gestion -devis, factures, cartes de visites, logos- accès aux interfaces numériques - URSSAF, Impôt...)
- 6) Effectuer les démarches du quotidien (Caf, Ameli, Retraite, Doctolib...).

5 ateliers par an ont rassemblé entre 20 et 30 personnes annuellement. L'espace accueil libre est ouvert sur 6 demi-journée par semaine.

Pour la mise en place de ces ateliers, nous avons reçu le soutien de la CAF du Loiret pour l'achat de matériel informatique.

Nous avons obtenu la labellisation « **Promeneurs du net** » en 2024. La dimension accompagnement éducatif au numérique est un enjeu majeur d'initiation, de compréhension et de valorisation pour des adolescents et des jeunes en situation d'illettrisme. Mais aussi pour les familles, les parents.

De plus le projet de développement d'un espace de vie sociale itinérant sera aussi un moyen d'atteindre du public sur les aires d'accueil du département.

Nos locaux n'étant pas reliés à la fibre, le faible débit internet était un réel frein à la mise en place des ateliers. Depuis 2023 des travaux ont pu être réalisés et une **fibre dédiée** améliore dorénavant notre connexion.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES

LA SANTE

8 ATELIERS / AN



Dans le cadre de la prévention santé, nous poursuivons notre **partenariat avec l'IFPM, la Faculté de Médecine de Tours et l'IFK** en accueillant un groupe d'étudiants au sein de notre structure.

Ainsi, dans le cadre de leur formation de 2ème et 3ème année, en concertation avec une assistante sociale et la référente famille, est mis en place un projet autour d'une thématique de santé publique. Les usagers sont interrogés en amont de l'action sur leurs connaissances, leurs habitudes ou leurs représentations en lien avec le thème. Cela permet d'affiner les contenus. Plusieurs ateliers sont ensuite réalisés sur l'année (entre 3 et 4).

Différents choix de thématiques ont pu être menés ces dernières années, dans le cadre de ce projet :

- « L'alimentation et les conséquences sur la vie d'adulte... » notamment sur la prévention de l'obésité et les risques de la chirurgie bariatrique 2018
- « Le sommeil, les dangers des écrans... » sur les enfants et les adolescents 2019
- « Les risques et les conséquences d'une consommation excessive de sucre, dès le plus jeune âge... » 2021
- « La prévention des troubles de la vision » 2022
- « Addictions {alcool, drogues, médicaments} auprès du public Gens du voyage » 2023
- « connaissance des gestes d'urgence » 2024

Des temps d' "information collective" à destination de jeunes femmes âgées de 17 à 30 ans ont été organisés avec **le Planning Familial**. Des temps de questionnements et d'échanges avec une intervenante du planning familial, la référente famille et l'assistante sociale en charge de la coordination des actions collectives (2 ateliers en 2022, 3 en 2023 et 3 en 2024). Ces interventions ont permis d'éclairer les participantes sur ce dispositif, d'en comprendre le fonctionnement et de pouvoir se rendre dans leurs locaux en toute autonomie. De même des ateliers ont également été tenus pour les adolescentes (1 par an entre 2022 et 2024).



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES

LA SANTE

6 TEMPS FORTS - 46 PARTICIPANTES



Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers et l'ADAGV ont organisé plusieurs interventions durant l'année 2024. La coordinatrice du CRCDC a proposé une information collective en 2 temps (février 2024) en direction de 2 groupes de femmes : moins de 50 ans et plus de 50 ans. Ces 2 interventions ont permis de sensibiliser les personnes présentes (16) sur la prévention des cancers du sein, du colon, et la vaccination pour le papillomavirus dès l'adolescence.

Dans la continuité de la prévention, nous avons mis en place avec le CRCDC la campagne d'informations « **Octobre Rose** » sur les 4 aires d'accueil d'Orléans Métropole [La Source, Saran, Fleury-les-Aubrais, Chécy]. Nous sommes allés à la rencontre de 30 femmes âgées de 22 à 60 ans pour la promotion du dépistage du cancer du sein. Les femmes ont toutes été très réceptives à notre démarche et nous avons pu échanger avec elles sur l'utilité et l'importance de ce dépistage.

Sur la même période, nous avons participé avec quelques familles (enfants/adultes) aux « **3 km roses** » action portée par l'ASELO des Blossières.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES



AGIR SUR LES TERRITOIRES : le projet EVSI

- **2 éléments de contexte justifiant le projet:**

- 1) Une action préconisée par le SDAHGV du Loiret 2023/2029.

« Aller à la rencontre des Gens du Voyage pour favoriser le lien social et lutter contre le non-recours aux droits : réflexion sur l'opportunité de mettre en place un bus itinérant pour aller vers les Gens du Voyage accueillis au sein du département. ».

- 2) Un axe du projet du Centre Social ADAGV (2021/2025) de la Source : « Agir sur les territoires »

Pour rappel :

« La thématique du territoire du périmètre d'intervention du Centre social s'affirme comme un axe déterminant des prochaines années. Le Centre social de l'ADAGV, en tant qu'établissement de proximité ouvert sur son environnement (aire d'accueil, quartier d'Orléans la Source) ne peut pas répondre à cette problématique hors territoire.”

- **Un DPP reposant sur 2 sources:**

- 1) Le Diagnostic du SDAHGV:

Nécessité d'une action équilibrée sur tout le territoire

Les diagnostics montrent une disparité dans la répartition des actions d'accompagnement social et éducatif. Cette fragmentation entraîne une prise en charge inégale des besoins selon les zones, justifiant une intervention cohérente et équilibrée.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES



AGIR SUR LES TERRITOIRES : le projet EVSI

Recommandations prioritaires :

- Santé : Harmoniser les actions préventives sur toutes les zones (vaccination, nutrition, dépistage) et créer des dispositifs mobiles pour atteindre les populations.
- Accès aux droits : Généraliser les services itinérants et l'« aller vers ».
- Scolarisation et culture : Uniformiser le suivi des élèves itinérants et promouvoir des projets valorisant la culture des Gens du Voyage.

Une approche territorialisée et coordonnée est essentielle pour réduire les inégalités et améliorer les conditions de vie des Gens du Voyage dans le Loiret. L'engagement des élus, professionnels de santé, acteurs sociaux et culturels est déterminant pour mettre en œuvre des actions inclusives et adaptées.

2) Une enquête auprès de 60 familles stationnant sur le département du Loiret.

Cette enquête met en lumière les principaux défis rencontrés par les personnes en situation d'illettrisme et d'illectronisme dans leur vie quotidienne, notamment en matière d'accès aux services administratifs, numériques, de santé, d'éducation, de loisirs et de culture.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024 LES ACTIONS TRANSVERSALES



AGIR SUR LES TERRITOIRES : le projet EVSI

LES TERRITOIRES

- Orléans Métropole :

Aires d'accueil permanentes : Saran, Fleury-les-Aubrais et Chécy (106 places).

- Est et Giennois :

Aires d'accueil permanentes : Sully-sur-Loire (24 places), Briare (24 places), Châteauneuf sur Loire (24 places)

- Montargois :

Aires d'accueil permanentes : Amilly, Villemardier (60 places au total).

- Nord Loiret :

Aires d'accueil permanentes : Pithiviers, Le Malesherbois (32 places après réhabilitation).

- Ouest :

Aires d'accueil permanentes : La Ferté-Saint-Aubin (24 places).

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

1ère Orientation : Développer les potentialités du public



Lutter contre l'illétrisme

12 ATELIERS - 31 PARTICIPANTS

Le projet « atelier papiers ». Le groupe femmes et l'équipe (travailleurs sociaux et animateurs) ont réfléchi et coconstruit cet atelier. Il vise à travailler la lecture et l'écriture à travers la gestion administrative des documents courants du quotidien (CAF, CPAM, Mairies, Cantine...). Les ateliers ont débuté en 2014.

12 ateliers ont été menés entre 2021 et 2024 avec l'appui de stagiaires SP3S. Cette action agit en interaction avec l'atelier numérique.

31 personnes y ont participé.

Nous observons le faible nombre de participants par rapport au précédent projet.

Depuis le covid, les habitants n'adhèrent pas aux propositions d'atelier collectif.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

1ère Orientation : Développer les potentialités du public



Faciliter l'insertion professionnelle

426 PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'action Accompagnement Professionnel des Travailleurs Indépendants du Loiret :

Le Conseil Départemental du Loiret conventionne depuis 2022 avec l'ADAGV pour l'accompagnement des travailleurs indépendants en élection de domicile sur le territoire du Loiret (CCAS, associations...).

Ce sont 124 personnes qui ont été accompagnées en 2022, 151 en 2023 et également 151 en 2024.

21 JEUNES ACCOMPAGNÉS

L'action d'Accompagnement au projet professionnel des 18/25 ans :

L'objectif est de permettre aux jeunes de construire leur projet professionnel, de créer leur activité et de la développer. L'ADAGV a accompagné 21 jeunes de 18 à 25 ans dans leur parcours de création d'activité indépendante en 2024. Dans le cadre de conventions avec le Conseil Départemental, le service social accompagne les bénéficiaires du RSA (+ de 25 ans). Le présent projet vise des jeunes qui ne sont pas prévus dans les conventions. Cette action est financée par le Fond d'Aide aux Jeunes (Orléans Métropole).

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

1ère Orientation : Développer les potentialités du public



Favoriser l'accès au droit commun

L'action Accompagnement Social Global :

L'ADAGV est habilité par le Conseil Départemental pour différentes missions :

- L'instruction des demandes de R.S.A pour le public en élection de domicile à l'ADAGV : aucune demande faite sur les 4 années.
- L'accompagnement à la contractualisation de l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires R.S.A en élection de domicile à l'association (400 bénéficiaires par an). 312 bénéficiaires ont le statut Travailleurs Indépendants ou Auto-Entrepreneurs.

L'action a concerné des couples avec enfant pour 55% ; 8% des couples sans enfant ; 17% des personnes seules avec enfant ; 20% des personnes seules sans enfant.

400 FAMILLES ACCOMPAGNÉES / AN

L'action accompagnement social des familles (hors RSA):

Cet accompagnement vise le suivi, l'accueil-orientation pour tout le public gens du voyage en élection de domicile à l'ADAGV qui ne bénéficient pas du RSA.

542 familles qui ont été accompagnées entre 2021 et 2024.

58% sont des personnes isolées et 42% sont des couples.

542 FAMILLES ACCOMPAGNÉES SUR 4 ANS

Permanence ADIE :

Depuis 2002, l'Association du Droit à l'Initiative Economique est notre partenaire privilégié pour les travailleurs indépendants, les créateurs et les jeunes,

Ils proposent une permanence tous les jeudis. Ils accompagnent une trentaine de projet par an.

PERMANENCE HEBDOMADAIRE

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

1ère Orientation : Développer les potentialités du public



Favoriser l'accès au droit commun

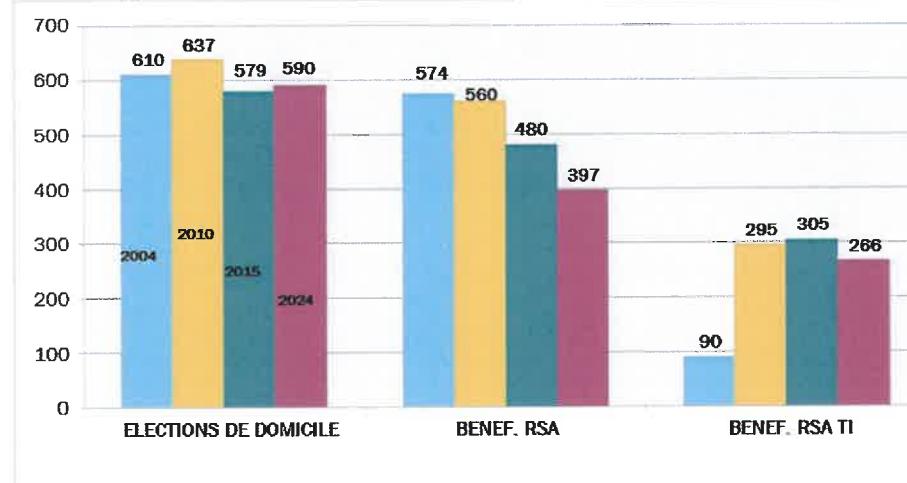
ENTRE 510 ET 590 FAMILLES DOMICILIÉES / AN

L'action Domiciliation :

513 familles étaient domiciliées en 2021, 510 en 2022, 553 en 2023 et 590 en 2024.

Depuis 2023, le réacheminement du courrier est optionnel et payant (120€ pour l'année ou 60€ pour la période estivale).

Evolutions 2004 / 2024



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

1ère Orientation : Développer les potentialités du public

Favoriser l'accès au droit commun

1 CARTE + 1 APPLI WEB



L'accompagnement des projets d'habitat :

Orléans -Métropole a confié en 2022 à l'ADAGV une mission de Maitrise d'Œuvre Urbaine et Sociale qui comprend :

-Un travail sur les réalités de stationnement de la Métropole.

L'objectif de cette partie de la MOUS est le repérage des différentes réalités de stationnement et d'habitat pour les familles du voyage sur les 22 communes de la Métropole: les équipements d'accueil (aires de petit et moyen passage ; aires permanentes d'accueil ; aires de grand passage) ; les logements adaptés ; les terrains familiaux locatifs ; les terrains privés.

Cette démarche s'est réalisée en lien avec chacune des 22 communes et Orléans Métropole (le service logement - le service Accueil des Gens du Voyage) :

- 1) Une rencontre organisée en 2022 avec les élus et les services de chaque commune par les représentants du SAGV d'Orléans Métropole et de l'ADAGV pour présenter la démarche de la MOUS
- 2) Un questionnaire transmis en janvier 2023 (une relance en juin 2023) aux services : 106 terrains privés identifiés sur les 22 communes.
- 3) Mission d'un cartographe de décembre 2023 à mars 2024 : analyse et classification des données par commune (106 terrains privés, 6 équipements d'accueil, 17 logements adaptés et 1 projet de 6 terrains familiaux locatifs) ; cartographie des 22 communes de la Métropole + création d'une application web.

L'ADAGV a présenté les résultats de cette recherche à la conférence des Maires de la Métropole en juin 2024.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

1ère Orientation : Développer les potentialités du public



Favoriser l'accès au droit commun

L'accompagnement des projets d'habitat :

106 FAMILLES ACCOMPAGNÉES EN 4 ANS

- L'accompagnement social des familles dans les différentes phases des projets de sédentarisation :

Le Pôle Social accompagne les personnes domiciliées à l'ADAGV (familles, personnes seules, personnes âgées) dans la recherche d'un logement locatif (parcours résidentiel en lien avec les bailleurs sociaux et privés ; utilisation des dispositifs existants, FUL, Loi DALO), ou d'une accession à la propriété.

21 familles ont été accompagnées en 2021, 18 en 2022, 23 en 2023 et 27 en 2024.

Cet accompagnement vise les futurs bénéficiaires des projets d'habitats adaptés locatifs et des Terrains Familiaux locatifs sur la Métropole.

L'ADAGV accompagne également les locataires des logements sociaux "adaptés" pour 5 locataires à Orléans la Source, 5 à Olivet, 3 à Fleury les Aubrais, 4 à St Pryvé St Mesmin.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Le Comité de Pilotage d'animation :

1 RÉUNION / SEMAINE

Ce comité a été créé en janvier 2023 afin de dynamiser l'action du centre social.

Le comité de pilotage d'animation (CPA) organise (et/ou participe) tout au long de l'année des événements et des temps forts. Les objectifs sont l'animation du lieu de vie, la mise en place d'ateliers à thème (santé, lien social...), la participation des usagers à la réflexion et à la réalisation des manifestations sur et en dehors de l'aire d'accueil.

Le CPA est animé par la coordinatrice des actions collectives en présence d'un représentant du pôle social, d'un représentant du pôle accueil, de la référente famille, de l'équipe d'animateurs et selon les projets, des habitants et partenaires du site.

L'objectif premier de ce CPA est de réfléchir ensemble à la mise en place de différentes actions collectives à dimension intergénérationnelle et/ou en direction de publics plus spécifiques (groupe femmes, groupe parents/enfants...). Le CPA se réunit une fois par semaine pour avancer dans l'organisation des projets en cours ou à venir.

Le CPA du Centre Social s'appuie sur les familles au travers de groupes d'usagers identifiés comme « le groupe femmes » ou les groupes de l'ALSH, mais aussi la participation spontanée d'hommes et de femmes.

3

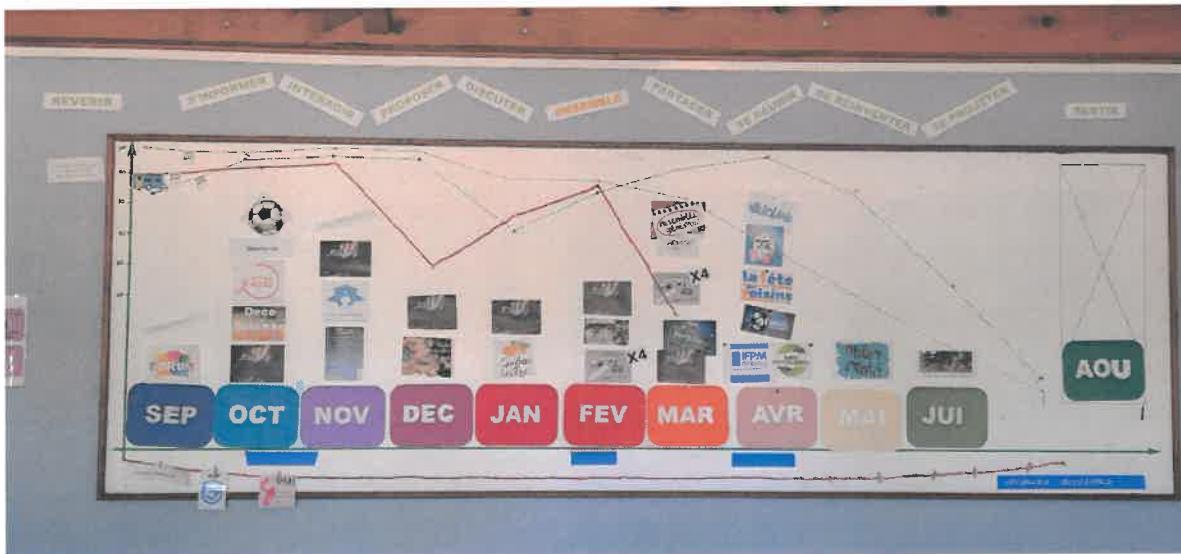
L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Le Comité de Pilotage de l'Animation :



Le CPA a mis en place un outil pour visualiser les actions et projets mis en place sur l'année (de septembre et aout), en tenant compte de la fréquentation de l'aire (N et N-1).

Cela nous permet d'avoir une vue d'ensemble de la vie du centre social et d'anticiper les périodes de fréquentation.

L'ALSH :

92 enfants accueillis en 2021, 79 en 2022, 65 en 2023 et 53 en 2024.

289 ENFANTS ACCUEILLIS EN 4 ANS

L'accueil des enfants et adolescents se fait en 3 groupes (6/9 ans, 10/13 ans et 14/17 ans). Toute l'année, en périscolaire, les mercredis après-midi ou pendant les vacances, les enfants participent à des ateliers autour : du sport, des jeux extérieurs, des jeux de société, de la cuisine, du bricolage, des activités manuelles, l'apprentissage d'internet et la mise en place de projets en lien avec le quartier.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'ALSH :

Quelques projets:

2 ACTIONS EN 2021 ET 2024

Le groupe des « ados » a développé un partenariat pour **une action solidaire** avec la structure Pass-Emploi et l'association « Coupe-Faim Coupe-Froid ». Ils ont accueilli l'équipe en octobre 2021 dans le centre social et ont ensuite visité la structure de Pass-Emploi à Orléans -Argonne en novembre 2021. Une 1^{re} journée solidaire s'est déroulée le 9 décembre 2021. Le groupe des « ados » a organisé la récolte de denrées alimentaires et des produits d'hygiène auprès des familles sur l'aire d'accueil. Une partie des denrées a été directement utilisé pour la préparation d'un repas (par le « groupe femmes ») distribué au cours d'une maraude. Un groupe de 8 ados et de 5 salariés ont participé à cette distribution de repas et de produits d'hygiène le soir.

Le groupe des « ados » a également été pilote d'une nouvelle action en 2024. La finalité était la récolte de kits et de produits d'hygiène afin de les distribuer lors d'une maraude avec l'association.

Lors de ce projet plusieurs phases ont été mis en place par l'animateur du groupe :

- La rencontre des jeunes avec le président de l'association CFCF pour qu'il leur présente les objectifs de l'association, le cadre de mise en œuvre...
- La communication : les adolescents sont allés sur le terrain auprès de chaque caravane afin de présenter leur projet, les besoins nécessaires pour la récolte...
- Création d'un point de récolte dans les locaux du centre social
- Préparation des kits d'hygiène par les adolescents et les référents (gel douche, shampoing, gel hydroalcoolique, crème pour les mains)
- Finalisation du projet avec la distribution de 50 kits d'hygiène et d'un repas avec boissons chaudes.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'ALSH :

7 ATELIERS - 2 EVENEMENTS -
35 ENFANTS - 10 FAMILLES

Projet Carnaval de l'aire d'accueil / Carnaval du quartier

Pour favoriser la participation des enfants de l'aire au carnaval d'Orléans la Source, l'équipe du CPA a souhaité organiser un carnaval sur l'aire d'accueil afin de préparer les parents et les enfants à l'événement du quartier (organisé par le Comité des fêtes du quartier auquel nous participons).

Différents groupes d'usagers de l'ADAGV y ont participé : les 3 groupes de l'ALSH et les parents. Nous n'avons pas imposé de thématique de déguisement afin d'inclure tous les enfants et que chacun puisse se déguiser comme il le souhaitait.

Le groupe des 6/10 ans a imaginé le « Monsieur Carnaval », et les 3 groupes l'ont ensuite élaboré. Différents ateliers manuels ont été mis en place, comme la construction des éléments du corps en grillage, couvrir le grillage des différents éléments en papier maché, utilisation de la peinture gouache et de la peinture aérosol...

Les différents groupes ont participé à ces différents ateliers à la hauteur de leurs capacités.

Le carnaval a eu lieu le 27 mars 2024, les enfants ont été maquillé par l'équipe.

Les enfants ont déambulé sur l'aire d'accueil (dans toute les allées) avec Mr carnaval et en musique.

Le carnaval a été clôturé par une « boum » et un goûter dans le centre avec les parents et les enfants.

Les familles ont ensuite participé au carnaval du quartier.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'ALSH :

Le projet autour de l'environnement : entre 2021 et 2024, l'équipe d'animation a proposé un ensemble d'actions pour sensibiliser les enfants et adolescents, futurs citoyens aux réalités de la nature, du recyclage, du rythme des saisons...

1) Des phases de sensibilisation où ils ont travaillé à la création de :

- . une exposition autour du tri des déchets et des incivilités liées aux pollutions
- . un quizz autour du tri sélectif
- . un quizz sur les animaux et les écosystèmes
- . une exposition sur les poissons et la réglementation autour de la pêche
- . des projets « récup'art » : récupération de matériaux, recyclage et création d'œuvres artistiques
- . partenariat avec l'association « bouchon d'amour »
- . ateliers initiation "papiers recyclés" avec l'association Loiret Nature Environnement

2) Différentes sorties :

- . visite guidée avec « Loiret Nature Environnement » sur le thème de la biodiversité au « Festival de Loire »
- . sorties pêche avec un professionnel agréé
- . sensibilisation au ramassage des déchets en bord de Loire
- . spectacle « Matilou » au Théâtre Gérard Philipe sur le thème de la récupération des matériaux

3) La création d'un « jardin pédagogique » : cette partie du projet mobilise les différents groupes et se veut intergénérationnelle avec la participation des familles. Un des animateurs a suivi 2 sessions de formations : « éduquer à l'environnement » et « créer un jardin pédagogique ». Ces temps de formation ont permis d'initier la mise en route du projet. Les enfants ont délimité et matérialisé avec poteaux et grillage le jardin puis ont mis en place le semis et le paillage. Ensuite les enfants et les jeunes ont construit une serre, sélectionné selon le calendrier les aromates qu'ils ont ensuite plantées (avec une initiation au goût en atelier pour choisir). Quotidiennement ils se sont occupés de cet espace, l'ont arrosé et entretenu. Les jeunes ont construit des cabanes à insectes en bois avec des matériaux récupérés.

18 ATELIERS

8 SORTIES

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'ALSH :

Le projet autour de l'environnement :



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'ALSH :

6 SEANCES - 35 ENFANTS / AN

Ciné-Kids

Dans le cadre de la poursuite de notre collaboration avec l'association « Mémoires Plurielles », nous avons accueilli 2 projets en 2023 et en 2024.

En 2024 il était dédié aux 6-10 ans.

L'objectif est de donner aux enfants l'opportunité de développer des compétences qui leur seront utiles à l'école comme dans la vie quotidienne.

Une programmation de 6 séances à raison d'une par mois. Sur chaque séance, un court ou moyen métrage a été diffusé comme support des échanges.

Chaque séance présente une thématique spécifique.

- Séance 1 : « Qui suis-je ?»
- Séance 2 : « Mon quotidien »
- Séance 3 : « L'école »
- Séance 4 : « Moi et les autres »
- Séance 5 : Préparation de l'exposition
- Séance 6 : Exposition présentée par les enfants



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'ALSH :

2 VISITES - 6 ATELIERS - 1 EXPO

Projet CERCIL

L'ADAGV et le CERCIL ont par le passé mis en place différentes actions de médiation culturelle sur l'aire d'accueil.

En 2023, le CERCIL a accueilli les enfants et ados de l'ALSH dans les locaux du musée mémorial du Cercil pour une visite et des échanges.

La Cie Akousthea (un musicien et une plasticienne) est ensuite intervenue sur 6 ateliers dans les locaux du centre social de l'ADAGV, pour un retour réflexif sur cette visite qui a permis la création d'une exposition (carte géante animée de l'aire avec une installation sonore).

Lors de cette exposition, les parents et grands-parents ont pu échanger avec les intervenants du CERCIL.

Une visite du musée mémorial a pu être organisée par la suite pour les adultes.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

143 PARTICIPANTS EN 4 ANS

L'Accueil-Libre :

58 personnes ont fréquenté cette espace en 2021 et 2022 les matins et après-midis du mardi au vendredi.

Depuis le Covid et la suspension des accueils collectifs, cet espace n'est pas reparti sur la même dynamique.

Le comité d'animation a souhaité réinterroger l'organisation, le suivi et l'encadrement pour favoriser un nouvel élan.

Ainsi il a été décidé de réduire le nombre de plages horaires quotidiennes et de proposer des temps encadrés par l'équipe du centre social. Différentes thématiques ont été proposés. Des ateliers sont ainsi programmés : création d'un compte mail, maîtrise d'un smartphone, rédiger un CV, réaliser un devis ou une facture, couture...

C'est dans ce cadre que le journal "Pach Mengé" a vu le jour. Il est édité tous les 2 mois depuis janvier 2023. Il est rédigé pendant les heures d'ouverture de l'accueil-libre par les usagers avec le soutien de l'équipe salariée. Une fois mis en forme il est consultable à l'accueil du centre social.

En 2023 et 2024, 85 personnes ont participé à cet espace.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Les ateliers thématiques jeunes et adultes :

80 PARTICIPANTS

Différents ateliers ont été proposés dans les locaux du Centre Social (Gym, Cuisine et Bricolage).

L'atelier bricolage fédère des jeunes et des adultes autour de projets collectifs (en lien avec l'aménagement du Centre Social, le développement de la ludothèque, l'activité pêche...) ou des créations individuelles. Il permet de générer de l'entraide intergénérationnelle. Cet atelier est également une passerelle pour les créations d'exposition (projet Marvel, projet Manga). 41 personnes y ont participé en 4 ans.

Des ateliers ponctuels ont rythmé les 4 années : autour du bien-être (ateliers du groupe femmes : esthétique et bien-être (8), alimentation (6) ; gym hebdomadaire pour tous les publics (25).



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

L'espace +16 ans / +18 ans :

39 PARTICIPANTS

Ce lieu a été ouvert en 2021 et accueille quotidiennement les jeunes.

C'est un lieu de rencontres, d'informations et d'écoute ; un lieu convivial, réconfortant, de confiance ; un lieu au sein duquel les jeunes sont acteurs de leurs activités ; un espace ouvert sur l'extérieur.

En 2024, suite à des échanges avec la DRAJES, l'espace accueille uniquement les + de 18 ans.

En 2023 et 2024, les jeunes ont été sensibilisés à la démarche "projet" par l'animateur référent.

Afin de financer des sorties sur des thématiques du numérique et des réalité virtuelles, ils ont réfléchi ensemble à la manière de trouver une source de financement grâce à leurs compétences. Une contre partie du Centre Social a complété le budget du projet.

Ils ont ainsi créé "l'écraserie". Leur action est de proposer un stand de vente de paninis (qu'ils appellent des « écrasés ») dont ils gèrent les achats, la confection et la vente. Ils ont constitué un budget prévisionnel avec une aide au démarrage par le centre social.

Ce projet a permis aux différents jeunes de se rassembler autour d'un projet commun, de le construire et de le mettre en œuvre en collectif.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Les manifestations festives :

l'ADAGV organise des manifestations sur l'aire de la Source et participe à l'organisation d'événements sur le quartier et sur la Métropole.

Le CPA inscrit son action dans une volonté permanente d'ouverture réciproque de l'aire sur l'extérieur.

L'ADAGV a participé et coorganisé des manifestations sur le quartier : Eté Punch / Village d'aventure, Orléans Move, Noel Solidaire, le Carnaval...

Entre 2021 et 2024 nous avons organisé et coorganisé 8 tournois de foot ; 3 fêtes du terrain, 1 fête de la rentrée, 3 fêtes de Noël, 6 repas partagés, 3 soirées concerts et 5 fêtes du jeu. Voici quelques actions phares sur la période 2021/2024:

5 FÊTES DES JEUX

-Les fêtes des jeux

Nous avons mis en place 5 fêtes des jeux. Il s'agit d'un temps dédié à la découverte ou redécouverte de jeux en bois géants, en extérieur. Ainsi, nous avons pu proposer un grand espace de jeux en face des caravanes, dans une ambiance musicale, bon enfant. Ces fêtes se voulaient intergénérationnelles, dynamiques et conviviales. Ce fut, pour certains, la découverte de nouveaux jeux tels que le « cornhole », fabrication maison, le « WeyKick » (football), le « Roll-Up » géant et le « jeu de la grenouille » (jeux traditionnels d'adresse et de précision). Ces instants partagés entre les voyageurs et les salariés de l'ADAGV ont permis de réunir environ une centaine de personnes, joueuses ou simplement curieuses. Ces fêtes sont devenues un temps fort et sont désormais attendues par les petits et les grands.

Les participants de l'atelier bricolage concourent au déroulement et à l'organisation de ces événements en construisant les jeux.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Les manifestations festives :

La fête de la rentré / Forum sur l'aire d'accueil

L'objectif est d'organiser une journée de rencontre et de fête sous la forme d'un forum sur l'aire d'accueil des gens du voyage d'Orléans la Source. Cette aire est connue et reconnue par les familles itinérantes du département, et dispose des infrastructures nécessaires pour l'organisation d'événements. Plusieurs temps et espaces ont balisé cette journée :



17 PARTENAIRES

De 15h à 18h30 : plusieurs espaces thématiques ont accueilli des acteurs locaux de l'insertion, de la formation, de la santé, du social, de la culture, du sport et du loisirs. Le but était de sensibiliser la population aux problématiques d'accès à la santé, aux droits, à la formation et à l'emploi, à la culture et au sport... Ainsi les associations et structures médico-sociales présentes ont informé les familles sur leurs missions et les lieux d'exercice sur le quartier.
Ce forum a été organisé par le CPA. Les différents acteurs locaux ont été convié à 2 réunions de préparation. L'action a été financé par la DDETS du Loiret.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Les manifestations festives :

La fête de la rentré / Forum sur l'aire d'accueil



De 17h30 à 21h :

un spectacle de la Cie Bande de copains "Le poil dans la patte" avec le soutien de la Fabrique Culturelle ;

une soirée festive avec 2 concerts : "Colores Gipsy", Flamenco / "Kassimo/Baudin Quartet", Jazz Manouche) ;

Une soirée Paella, une buvette.

92 PARTICIPANTS

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Les manifestations festives :

8 TOURNOIS - 7 PARTENAIRES

Tournoi de foot

Entre 2021 et 2024 l'ADAGV a coordonné l'organisation de 8 tournois de football pour les 11/15 ans.

Ils ont réuni des structures du quartier de la Source (Escale, ASELO Bolière et R.Rolland, Orléans Futsal), de la ville (ASELO Gare et Blossières) et de la Métropole (Maison pour tous Jean Gabin). Ce sont environ 60 enfants qui participent à chaque tournoi.

Ces manifestations facilitent la rencontre et les échanges entre les adolescents de l'aire et ceux habitant le quartier.

Chaque année 2 tournois sont organisés, un sur l'aire et l'autre dans un gymnase du quartier.

L'animateur du groupe 11-15 ans, a été le coordinateur de cette action. Il a eu la charge de mobiliser différentes structures d'animations jeunes afin de faire participer un maximum d'ados sur cette rencontre autour du foot.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Animer l'aire d'accueil

Les manifestations festives :

3 FÊTES - 250 PARTICIPANTS

La « Fête du terrain »

Auparavant appelé « Repas du terrain », cet évènement continue à rassembler tous les ans plus d'une centaine de personnes.

L'objectif général est de favoriser les échanges conviviaux entre les sédentaires (habitants du quartier et partenaires), les familles du voyage et les personnels travaillant sur l'aire d'accueil.

Les objectifs opérationnels sont : la co organisation (salariés d'Orléans Métropole et ADAGV / Voyageurs) de l'événement ; l'animation d'un moment convivial.

Après 2 années « covid » où il était impossible d'organiser une telle manifestation, une nouvelle fête a pu se tenir à partir de 2022. Les familles de l'aire ainsi que les intervenants du site (SAGV Orléans-Métropole, ADAGV, ADIE, Education-Nationale) les habitants du quartier et les partenaires s'y retrouvent.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble

Construire et animer le travail en réseau



Réunions et comités d'animation :

Les instances d'animation et de coordination mises en place sont :

- Les réunions de pôle : hebdomadaire (le pôle animation et le pôle social).
- Les réunions d'équipe : mensuel.
- Analyse de la pratique : mensuel (depuis janvier 2023, 1 fois par mois par pôle et en équipe).
- Les comités d'animation de projet : le pilotage de certains projets est réalisé par une instance composée des usagers, de l'équipe et des partenaires. Par exemple le comité d'animation de la fête du terrain regroupe 2 habitantes, 3 membres de l'équipe et 2 partenaires.
- Le comité d'animation du Centre Social : mis en place en janvier 2023, coordonné par une salariée de l'ADAGV, ce groupe est composé des acteurs du centre social et est chargé de diagnostiquer / planifier / organiser les actions collectives, les manifestations, les animations, la médiation culturelle...et être l'instance d'animation du projet centre social.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Construire et animer le travail en réseau

Participer aux instances représentatives du quartier :

L'ADAGV est intégrée à la vie du quartier.

Nous travaillons avec les 3 autres Centres Sociaux du quartier (ASELO), avec la Maison de la Réussite ainsi qu'avec les associations socio-éducatives et culturelles à favoriser le lien social entre l'ensemble des habitants.

Cette collaboration est valorisée lors de manifestations (Carnaval) coorganisées avec le Comité des fêtes (l'association siège au Conseil d'administration) ou lors d'événements comme « l'été punch » ou « le village d'aventure ».

Rencontres Régionales des associations de la Fédération Nationale des Associations Solidaires d'Action avec les Tsiganes et les Gens du Voyage (FNASAT Gens du Voyage) :

L'ADAGV participe aux temps de rencontre des associations du réseau FNASAT au niveau régional et national.

Nous avons accueilli et coorganisé en 2022 un séminaire de rencontre des associations du grand-ouest du réseau dans le cadre de l'écriture d'un nouveau projet fédéral.

Rencontres au sein du réseau des Centres Sociaux :

Depuis 2023, nous adhérons à la FCS Région Centre Val de Loire. Nous participons à la vie des Centres Sociaux au niveau départemental avec les structures fédérées et non fédérées.

Nous sommes intégrés au Comité d'Animation Départemental des Centres Sociaux du Loiret. Le CADEP se réunit tout les 3 mois dans les structures du réseau.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Faire participer le public

La présence de notre structure sur le site de la Source depuis près de 35 ans nous apporte un vrai plus. La majorité des familles qui stationne sur l'aire est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social, ce qui nous apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (nous connaissons les grands-parents et les parents, beaucoup de parents ont fréquenté l'ALSH quand ils étaient enfants...).

La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui nous permet d'avancer ensemble dans les projets. Elle nous permet de travailler la participation intergénérationnelle.

Nous pouvons néanmoins distinguer la participation aux projets de la participation aux instances. En effet si les habitants sont parties prenantes des actions du Centre Social, et malgré notre accompagnement, ils ne siègent pas dans les lieux de représentation (conseil d'administration ou comité des usagers). La notion de représentation, singulière chez les voyageurs (on peut parler pour son groupe familial mais pas pour l'ensemble des voyageurs), peut expliquer cette situation. Pour faciliter leur participation au CA, les administrateurs ont voté l'inscription dans les statuts de **2 sièges pour des représentants des usagers**.

3 groupes d'habitants sont organisés pour faire vivre des projets au sein du Centre Social : les enfants de l'ALSH et les +16 ans (voir plus haut) ainsi que les femmes.

Le **groupe femmes** se réunit une fois par trimestre en session « pilotage » afin de réfléchir et proposer des projets : des ateliers (cuisine, esthétique, estime de soi, papiers...), des soirées, des sorties et leur implication dans l'organisation des manifestations festives du centre Social. Plusieurs personnes « ressources » viennent moins souvent résider sur l'aire, ce qui s'est révélé être un frein à la dynamique du groupe. De plus le groupe a des difficultés à envisager des actions qui fédèrent toutes les femmes de façon intergénérationnelle.

Le **comité d'animation**, nouvellement créé, a vocation à fédérer les forces vives du Centre Social autour du projet. Il favorise également l'implication des habitants dans une dynamique de collaboration et de participation au processus de décision.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2e Orientation : Agir ensemble

Faire connaître le public et l'ADAGV sur les territoires



La médiation culturelle :

Cette action a été très impactée par la période Covid.

Pour redonner un élan nous avons redéfini une stratégie à partir des objectifs :

- Faire vivre la culture à travers les différentes animations sur l'aire et en dehors de celle-ci.
- Provoquer la rencontre et le partage par la culture entre notre public et les sédentaires.
- Permettre l'articulation entre découverte et reconnaissance par la culture.
- Poursuivre les partenariats existants toujours dans l'esprit d'un partage pour un mieux vivre ensemble.

Nous avons réorganisé nos supports de médiation culturelle :

- inventaire et stockage en un même lieu de nos différentes expositions, diffusion des expositions (DRAJES, ASELO, Maison de l'enfance, Mairie);
- création d'un site internet (2023) ;
- création d'un centre de ressources en 2023 (romans, essais, biographie, témoignages, revus...).

Le comité d'animation a initié un projet, "Placi", autour de la mémoire des familles de l'aire de la Source quant à leur ancrage dans ce lieu.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Faire connaître le public et l'ADAGV sur les territoires

La médiation culturelle :

Le projet "PLACI":

Les Gens du voyage sont rarement considérés comme des « habitants » alors qu'ils sont présents sur des territoires depuis des générations. Pour certaines familles cette présence existe par la propriété de terrains, pour d'autres elle se vit sur une aire d'accueil.

L'aire d'accueil d'Orléans la Source a été construite à la périphérie de ce nouveau quartier et a été inaugurée en 1979. Notre association y intervient depuis cette date dans le cadre d'actions d'un Centre Social.

La majorité des familles qui stationnent sur l'aire d'accueil est régulièrement présente depuis des dizaines d'années et fréquente le Centre Social. On peut distinguer une dizaine de familles, manouches, qui sont parmi les groupes familiaux ancrés sur l'aire (plus de 300 personnes). Cela apporte une connaissance et une reconnaissance mutuelle (l'association connaît les grands-parents, les parents et les enfants d'aujourd'hui). La qualité de relation entre l'équipe et les habitants est ainsi un capital rare qui permet d'avancer ensemble dans les projets. C'est justement cette relation qui pousse l'entité Centre Social (habitants, jeunes, adultes, seniors, salariés et bénévoles) à transmettre ce vécu commun, cet ancrage dans le temps dans ce lieu si singulier (l'aire d'accueil) accroché à un quartier tout aussi singulier.

Certains courts documents vidéo produits en internes nous apprennent, par le biais d'une petite enquête menée par des ados du centre social, que les familles ont construits des souvenirs « captifs » de leurs passages sur le TGV, et ce, à différentes périodes, par générations interposées.

Dans le cadre de ces échanges et observations du monde contemporain des voyageurs, nous avons sollicité le photographe Malik Nejmi, (qui a ouvert un studio photo sur la mémoire de la Source par ailleurs), Il est originaire du quartier, et a déjà collaboré avec le terrain lors de divers ateliers photographiques. Il a commencé à documenter la communauté manouche en mouvement lors de son passage à Gien ou à l'île Charlemagne (documents de l'artiste, 2007-2010).

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Faire connaître le public et l'ADAGV sur les territoires

La médiation culturelle :

Le projet "PLACI":

Nous projetons un travail documentaire photographique marqué par une présence régulière sur le terrain, qui nous permette de mettre en avant pour une fois ce mode de vie qui se manifeste de manière encore plus marquée lorsque les familles se rassemblent, se côtoient, se retrouvent sur l'aire. Ainsi le Terrain des gens du Voyage de La Source aurait finalement cette vocation à faire Histoire et à fabriquer l'histoire dans la vie des familles qui le fréquente. Rendre visible cette particularité est un véritable enjeu de mémoire.

Malik Nejmi et Louise Bras ont travaillé depuis septembre 2023 avec le comité d'animation. Leur intégration au sein de cette instance a permis la co-construction du projet avec les familles. Ils ont été présents 12 semaines sur la saison 2023/2024, à raison d'une semaine par mois. Cette présence chronique est la base du projet, favorisant la reconnaissance mutuelle et l'expression artistique. Ils prennent part à la vie du Centre Social dans toutes ses actions collectives (ALHS, actions familles, manifestations festives, espace jeunes, ateliers...).

Au-delà des semaines de présence planifiées ils ont également pris part à la vie du Centre Social dans toutes ses actions collectives et évènementielles (ALHS, actions familles, manifestations festives, espace jeunes, ateliers...) afin de rencontrer les familles et de s'imprégner de l'histoire de ce lieu.

Ces moments leur ont permis de réaliser des entretiens (prise de son et photographies) avec chaque famille impliquée dans le projet, tout au long des 12 semaines, pour recueillir les paroles de chacun, les souvenirs communs et ainsi faire émerger la mémoire de cette aire. Ainsi 11 familles ont été rencontrées pour un entretien enregistré et une prise de photographies. La parole et les photographies de ces familles sont capitalisées afin de nourrir la suite de ce projet : la conception et l'édition d'un livre.

Le comité d'animation a organisé des ateliers autour des archives photographiques du centre social. L'objectif de ces 5 ateliers était de retenir les photographies mettant en scène la vie de l'aire et de trier cet ensemble de photographies en 5 périodes : les années 1980, 1990, 2000, 2010 et 2020. La finalité était la réalisation d'une exposition, visible au sein du centre social depuis novembre 2024. Ces moments ont pu inscrire les familles dans une dynamique de partage et d'échange des souvenirs.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Faire connaitre le public et l'ADAGV sur les territoires

La médiation culturelle :

Le projet "PLACI":



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

2^e Orientation : Agir ensemble



Faire connaître le public et l'ADAGV sur les territoires

La visibilité de l'ADAGV :

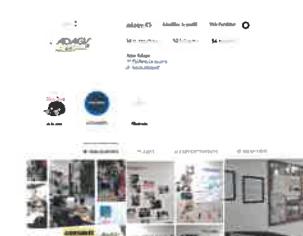
Communiquer « dedans » et « en dehors ». L'ADAGV par sa double identité (association et Centre social) a toujours eu à cœur de faciliter les liens de connaissance et de reconnaissance, à travers des actions ; manifestations ; projets, partenariats, sur les aires d'accueil de la Métropole d'Orléans et sur différents quartiers...

Nous avons développé différents moyens de communication en direction du public (affichages sur plusieurs surfaces de ses locaux, flyers, groupes WhatsApp...).

L'ADAGV adhère à la FNASAT/Réseaux des Centres sociaux, ce qui lui permet d'avoir une certaine visibilité régionale et nationale.

Nous avons amélioré des outils de communication vers l'extérieur : un site internet, une newsletter, notre présence sur les réseaux sociaux...

En 2023 nous avons été accompagnés pour créer le **site internet de l'ADAGV**. Il nous permet de communiquer avec les habitants et les partenaires. En parallèle l'association s'est positionnée sur les **réseaux sociaux** (Facebook et instagram).



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3^e Orientation : Projet Famille



Le projet famille est porté par une référente famille, à raison d'1/2 ETP. Son rôle est d'impulser et de fédérer les actions du Centre Social destinées aux familles.

Elle travaille en collaboration avec les animateurs et travailleurs sociaux de la structure, ainsi qu'avec les partenaires du territoire. Elle met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et de travailler à la cohésion sociale et l'insertion des familles sur le territoire. Elle fait partie du CPA.

La référente famille construit un plan d'actions, à partir des constats et des problématiques repérés, en lien avec les acteurs du Centre Social (salariés, familles et partenaires) et dans la continuité des actions existantes. Ces actions peuvent être sous forme individuelle (accompagnement, orientation...) ou collective (ateliers, sorties familles...).

La référente met en place des temps hebdomadaires d'accueil des familles pour définir des projets. Ces temps permettent de faire émerger des actions ponctuelles (sorties familles, ateliers alimentation, soirées familles, loto, carnaval, spectacles familles, concours pâtisserie en famille...) ou régulières (partenariat avec la crèche « la chocolatine », accueil parents / enfants ; liens avec la PMI).

La référente famille accompagne les familles à l'inscription scolaire. Elle est en lien avec les familles, le SAGV d'Orléans-Métropole, la Mairie d'Orléans et l'enseignante itinérante de l'éducation Nationale afin de coordonner les actions définies par le protocole d'inscription jusqu'à sa validation par la Mairie et l'orientation vers une école.

Le comité d'animation facilite les interactions entre les actions familles du centre social et celles des autres centres sociaux du quartier.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3è Orientation : Projet Famille



Type d'action	Fréquence	Nombre de participants ou accompagnements	Contenus
Atelier parents / enfants	Hebdomadaire	Entre 16 et 26 / an	Partage d'expériences autour de la parentalité / jeux intergénérationnels / cuisine en famille
Permanence accueil libre	Hebdomadaire	Entre 35 et 56 / an	Information / orientation / accompagnement numérique
Accompagnement scolarisation	Quotidien	Entre 28 et 43 / an	Accompagnement à l'inscription / liens avec les écoles du quartiers / liens avec services éducation mairie / liens avec services Education Nationale / réunion comité de pilotage scolarisation
Sorties familles	Bi - annuel	Entre 48 et 63 / sortie	Zoo, Parcs d'attraction, Musée, Nature...
Évènements parents - enfants	3 / an	Entre 8 et 18 / évènement	Concours pâtissiers parents – enfants, Jeux de piste, fête des jeux...

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3^e Orientation : Projet Famille



Les sorties familles :

2021 : une sortie famille a eu lieu au parc du Morschène sur la thématique de l'automne. Les familles se sont promenées dans le parc en ramassant divers éléments de la nature (feuilles mortes, pins, branches...). Lors de cette promenade les enfants ont pu observer la diversité des végétaux, comprendre le cycle de l'automne.... Par la suite avec les éléments de la nature ramassés nous avons pu créer une exposition dans les locaux du Centre Social.



2022 : une sortie famille s'est déroulée au Parc Floral d'Orléans la Source, un site très apprécié par les familles car c'est un lieu de contemplation de la nature et de découverte pour les enfants. Des espaces où se mêlent le monde végétal, minéral et animal. Un groupe a coorganisé une 2^e sortie famille au Zoo de Beauval en avril 2022. 54 personnes (adultes et enfants) ont pu découvrir ce zoo et ses 35 000 animaux.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3^e Orientation : Projet Famille



Les sorties familles :

2023 : un groupe d'habitants a pris l'initiative de coorganisé une sortie famille au FUTUROSCOPE le 18 avril 2023. La référente famille a accompagné le groupe dans la démarche (choix du lieu, inscriptions, budgétisation...). 56 personnes ont participé à la sortie.



2024 : une sortie famille au Zoo de Beauval a eu lieu le 23 avril 2024, 54 personnes (adultes et enfants) ont pu découvrir ce zoo et ses animaux. Un moment qui permet aux membres d'une même famille de passer du temps ensemble, loin du quotidien, et ainsi renforcer leurs liens affectifs. Cette sortie est aussi un moyen de soutenir les parents dans leur rôle éducatif, en leur offrant des moments d'échanges, de conseils ou d'accompagnement.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3^e Orientation : Projet Famille



MENSUELLES

Permanences PMI :

La référente famille a initié un partenariat avec les services de la PMI qui a abouti en février 2024. Des permanences PMI se déroulent 1/mois au sein de nos locaux. 2 puéricultrices viennent à la rencontre des enfants (0/6 ans) et de leurs mères. Les mamans s'inscrivent sur l'une des permanences et peuvent ainsi bénéficier de conseils pour le bien-être de leurs petits (surveillance de poids, soutien à la parentalité...). La référente famille prépare les permanences en allant à la rencontre des mamans en amont de la date de déroulement. Elle assure également une mission de veille.

Le vestiaire solidaire :

Depuis 2023, la référente famille a initié la création d'un vestiaire solidaire au sein du centre social. Le concept de ce projet est de collecter auprès des familles des vêtements de la naissance à 6 ans. Ainsi, cette solidarité permet à d'autres familles d'en bénéficier selon leurs besoins.

Partenariat avec La Fabrique "Culture du cœur" :

Le 21 septembre 2021, rencontre entre les familles et notre partenaire « LA FABRIQUE » Culture du Cœur Loiret afin de connaître cette structure du quartier d'Orléans la Source (ses actions, son accueil) .

En 2022, un moment d'éveil à l'art par des histoires contées en musique avec la « Compagnie Bandes de Copains » racontant l'histoire de mamie Biscotte qui cache les cadeaux de sa petite fille Luciole. Un moment de découverte d'instruments, de chants et surtout un moment participatif.

En 2024 « Compagnie Bandes de Copains » a proposé son 2^{ème} spectacle dans le cadre de la fête de la rentrée.

Sur les 4 années, différentes sorties culturelles (théâtre Gérard Philipe, Musées, Muséum...) ont pu s'organiser grâce à ce partenariat.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3^e Orientation : Projet Famille



Des évènements "parents/enfants" :

Le concours des pâtissiers

La pâtisserie est un support pour faciliter l'échange et le partage d'activités entre parents et enfants, en complément des ateliers proposés régulièrement dans l'année. Ce concours est très attendu par les familles car il permet de pratiquer une activité ensemble avec un enjeu précis. Le parent et l'enfant réfléchissent sur le choix du gâteau (sa composition, sa forme, les éléments de décoration...).

Le mercredi 27 octobre 2021 a eu lieu la 4^{eme} édition du concours avec un thème imposé. Pour cette année nous avons eu 7 brigades (1 parent+2 enfants) d'inscrits.

En 2023, nous avons proposé aux familles la thématique de la bûche de noël non glacée, le jury était composé de deux salariés et d'un habitant.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

3^e Orientation : Projet Famille



Des évènements "parents/enfants" :

Un rallye photos

En novembre 2023, nous avons organisé un Rallye photo au parc Floral à l'attention des familles. 25 personnes, de 3 à 40 ans, ont participé à ce projet. En famille ou entre amis, elles se sont pleinement engagées dans le concours afin de retrouver les divers sites indiqués sur les « photos indices » et ce, dans une ambiance solidaire et conviviale malgré les différents défis à relever (temporalité, esprit de groupe, interaction entre les adultes et les plus jeunes...). Ce fut aussi la découverte de ce parc pour certaines familles...

En raison de l'étendue du « terrain de jeu » défini, les participants ont parcouru en moyenne une quinzaine de km durant l'après-midi qui s'est achevée par un goûter devant le château, partagé entre les participants et les salariés de l'ADAGV les ayant accompagnés.



3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

Ce qu'il faut retenir



- **Scolarisation** : cette action transversale est incluse dans le projet famille. La référente famille est en effet l'une des personnes ressources du COPIL scolarisation à la Source. La création de ce COPIL a permis de remettre en marche une dynamique collective et partenariale. Les effets sont prégnants pour le 1er degré avec quasi 100% d'inscription et une fréquentation qui s'améliore. Pour la période 2021/2024 le COPIL n'a pas réussi à organiser l'accueil effectif dans le 2nd degré. Toutefois le collège Alain Fournier a rejoint le comité depuis janvier 2025 afin d'organiser cet accueil pour la rentrée scolaire 2025/2026.
- **La lutte contre la fracture numérique** : nous avions envisagé de travailler la réalisation de cette action transversale sous 2 formes. 1) Un appui individualisé par l'intermédiaire des travailleurs sociaux dans le cadre de leurs missions d'accompagnement social et professionnel ou en accueil libre. 2) Des ateliers collectifs organisés dans les locaux du centre social. Ces ateliers ont été mis en place mais n'ont réuni que peu de participants. Le Covid a impacté durablement la fréquentation de nos actions collectives en intérieur. Nous envisageons d'individualiser les ateliers. Sur le 1er semestre 2025 nous nous sommes formés auprès du CRIA par une action de professionnalisation « Animer des ateliers numériques et prendre en compte les publics en difficulté avec les savoirs de base ». Nous nous interrogeons également à nous renforcer par l'apport de nouvelles ressources comme des bénévoles.
- **La santé** : nous avons poursuivi les actions existantes avec l'IFPM, la Faculté de Médecine de Tours et l'IFKM et diversifié le partenariat (Planning Familial, CRCDC, PMI) afin d'élargir le sujet des contenus et atteindre plus de public.
- **Agir sur les territoires**: nous avons travaillé et écrit un projet qui rayonnent sur le département, l'Espace de Vie Sociale Itinérant. Son démarrage est prévu pour septembre 2025.
- **Les actions collectives** : nous faisons le constat que la fréquentation a chuté depuis 2020 et le Covid, dans les différents espaces d'accueil collectif dans la structure pour les majeurs : les ateliers papier, l'accueil libre, les ateliers numériques, l'accueil +18. Il nous faut revoir notre stratégie.
- **L'insertion professionnelle** : 2 nouvelles actions existent depuis le précédent projet, en direction des créateurs d'activité (18/25 ans) et travailleurs indépendants.

3

L'EVALUATION DES ACTIONS 2021 / 2024

Ce qu'il faut retenir



- **L'habitat :** l'ADAGV a été un des acteurs de la réflexion et de la construction du SDAHGV (2023/2029) et a réalisé une MOUS financée par l'Etat et Orléans Métropole. Cette MOUS a permis la réalisation d'une étude sur les différentes réalités de vie des familles du voyage sur le territoire métropolitain (stationnement sur les aires d'accueil, sur des terrains privées en propriété, dans des logements locatifs) ainsi qu'un accompagnement des familles qui souhaitent accéder à une réalité de vie fixe. L'étude doit être un support pour poursuivre le développement de projets d'habitat spécifique et agir auprès des collectivités et bailleurs pour l'inclusion des familles itinérantes dans les logements de droit commun.
- **Le CPA :** il a été mis en place en 2023 et s'est révélé comme l'instance de réalisation d'une partie des actions du projet. Il favorise une transversalité des actions dans une logique intergénérationnelle. L'inclusion des habitants à ce comité sera le prochain chantier du CPA.
- **L'inclusion sur le territoire :** la vocation d'ouverture sur l'extérieur de notre structure (quartier, ville, Métropole) pousse les équipes du centre social à mener des actions en partenariat avec les acteurs locaux. L'ADAGV fait parti du comité des fêtes du quartier de la Source et participe également à la co-construction d'actions favorisant le bien-vivre ensemble (Carnaval, Village d'aventure, Orléans Move, tournois de foot...) avec des partenaires de proximité (la Maison de la Réussite, les ASELO, Escale, la Fabrique, les ALSH, les associations sourciennes, Orléans Futsal, les MPT de fleury, le CERCIL, Mémoires Plurielles...). L'ADAGV a développé des actions de solidarité en lien avec cette volonté d'inclusion : le partenariat avec l'association coupe-faim coupe-froid et la création d'un vestiaire solidaire. Le projet "Placi" questionne la relation rare et singulière des habitants de l'aire avec le quartier. L'organisation d'un forum sur l'aire a permis la rencontre entre des acteurs locaux et les familles. Cet axe doit rester un pilier du projet.
- **La communication :** l'équipe du centre social a œuvré pour dynamiser les liens de notre structure avec les usagers, les partenaires, les habitants du quartier / ville / Métropole / Département avec la création d'outils (site internet, réseaux sociaux, un journal bi-mensuel du centre social, un centre de ressources) Il apparaît nécessaire de développer une stratégie pour faire connaître ces outils.
- **La vie fédérale :** l'ADAGV est adhérente à la FNASAT depuis sa création et s'est de nouveau affiliée à la FCS Centre Val de Loire. Cette double affiliation nous permet de participer aux chantiers de réflexion et aux projets qui nourrissent notre identité d'association agréée centre social qui accompagne les Gens du voyage.

4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

Méthodologie



L'élaboration de notre nouveau projet centre social s'est déroulée sur une période de plusieurs mois. Comme décrit dans la présentation de la démarche, le groupe B s'est attelé à la partie « données chaudes » pour réfléchir à la méthodologie à adopter pour le recueil de paroles de notre public et de nos partenaires, afin de cerner leurs ressentis, leurs attentes et leurs besoins respectifs.

Le choix de l'outil et du panel

Dès 2023, le groupe B s'est penché sur le choix des panels représentatifs à questionner ainsi que sur les outils de recueil des données et leur moyen de diffusion. Pour nos partenaires, notre choix s'est porté sur un questionnaire à remettre par voie électronique ou en main propre.

Pour notre public, un débat s'est instauré concernant le ou les panels à interroger. Devions-nous cibler toutes les catégories d'âge, comme nous l'avions fait lors des précédents diagnostics ? Devions-nous prendre en compte toutes les personnes amenées à fréquenter nos locaux, tout en sachant qu'un grand nombre d'entre elles n'ont besoin que d'une partie de nos services (pôle courrier, pôle social) et non des autres (centre de loisirs, animations globales...) ?

En effet, nous sommes une structure domiciliaire et notre public n'a pas vocation à obligatoirement stationner sur notre territoire d'intervention. Aussi, étant un centre social disposant de plusieurs pôles, il nous paraît essentiel de sonder des personnes susceptibles d'être en contact avec tous les services du centre social, pour mieux construire nos projets/actions. Ainsi, nous avons choisi de cibler les personnes stationnant sur le territoire proche de notre centre social. Le choix du guide d'entretien nous est apparu comme l'outil le mieux adapté en raison des difficultés liées à l'illettrisme d'une grande partie de notre public.

4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

La démarche et le processus



La phase enquête

Ensuite, début 2023, nous avons travaillé sur l'élaboration de nos outils de recueil de données à destination de nos deux panels cibles.

Pour le panel « public » nous avons axé notre enquête exploratrice sur :

- Son rapport aux différents Pôles du centre social...
- Sa perception de ce qui s'y trouve et ce qui se fait dans le centre social...
- La sensibilisation aux enjeux de la participation...

Pour le panel « partenaires » nous avons souhaité interroger sur :

- Leur degré de connaissance de nos missions auprès de notre public itinérant par rapport aux publics qu'ils accompagnent...
- Leur souhait ou non de pérenniser notre partenariat et selon quelles modalités...
- Le degré qualitatif de notre partenariat...

L'enquête s'est déroulée de juin 2024 à fin février 2025. En effet, pour l'affluence et la participation de notre public, nous devions tenir compte de sa mobilité à différentes périodes de l'année. Pour les partenaires, nous avons recueilli les données entre octobre et décembre 2024.

4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

La démarche et le processus



Dépouillement et analyse

Le dépouillement des questionnaires/guides d'entretien et leur analyse fut réalisé de mars à avril 2025.

Cette étape fut chronophage et très contraignante en termes de disponibilité en raison de la quantité de données à traiter mais aussi de l'indisponibilité d'une partie de l'équipe de salariés pour pallier le bon fonctionnement des services vis-à-vis du public.

Puis, nous nous sommes attelés à l'analyse et à la rédaction des réponses, dont l'intégralité se trouve en annexe, sous la forme de graphismes et de tableaux

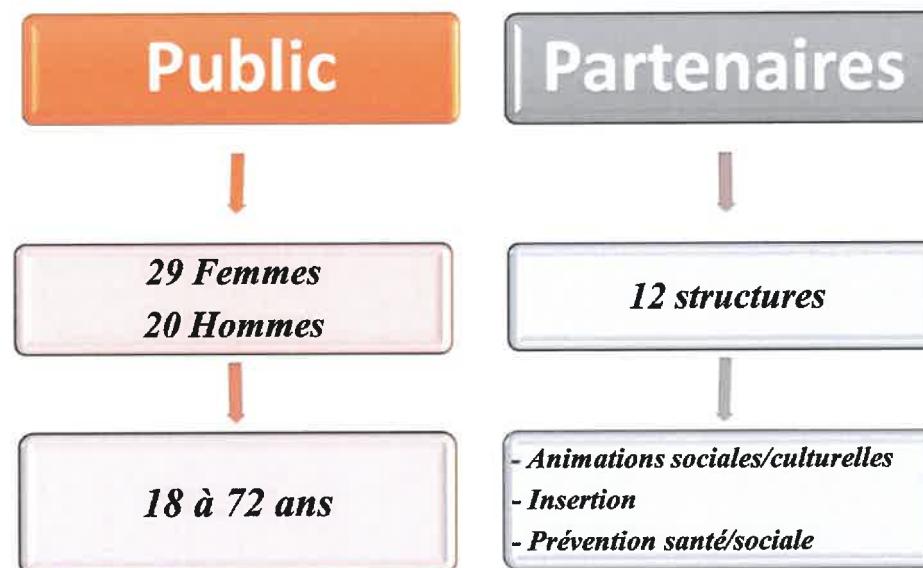
4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



Les panels sondés



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

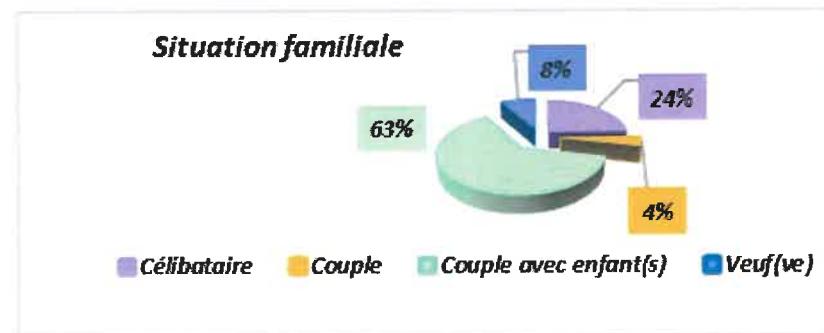
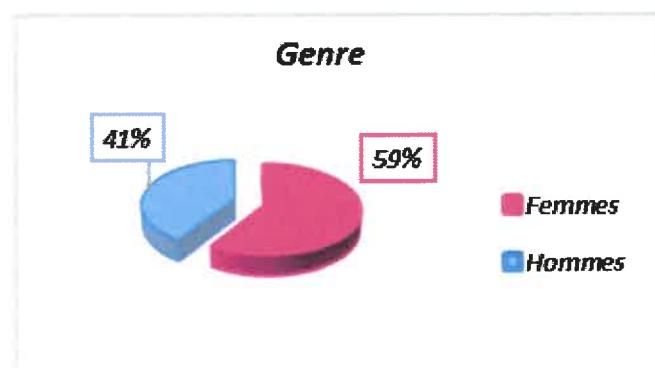
L'enquête



Les habitants sur le territoire du centre social ADAGV

Tout d'abord, qui sont-ils ?

Nous avons pu interroger une partie des voyageurs présents durant la période de notre phase d'enquête. La tranche d'âge est comprise entre 18 et 72 ans. Les femmes représentent 59% du panel, les hommes 41%. 98% de nos sondés stationnent sur l'aire d'accueil de la Source ou à proximité ; une fréquentation comprise entre 6 et 15 ans pour 39% d'entre eux et dépassant les 15 ans pour 59%. 69% sont parents isolés ou en couple avec enfant(s) ; 31% sont célibataires ou veuf(ve)s. Sur le plan socio-professionnel, 71% n'exercent pas d'activité ; 29% travaillent en indépendant. 84% vivent en caravane tandis que 16% habitent dans une maison.



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

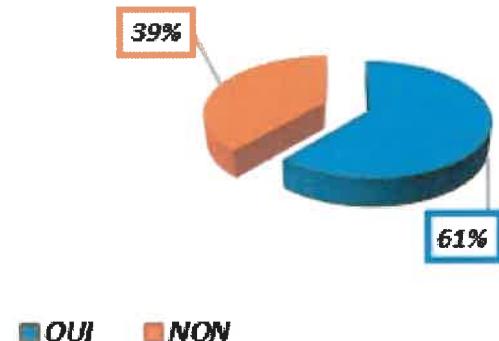
L'enquête



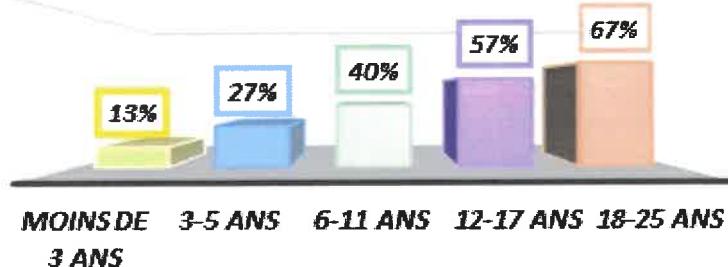
Les habitants sur le territoire du centre social ADAGV

Parmi les sondés, 61% ont des enfants à charge ; parmi ceux-ci, 40% sont âgés de moins de 5 ans, 40% ont moins de 11 ans, 57% ont moins de 17 ans et 67% ont entre 18 et 25 ans.

Avez-vous des enfants ?



Tranche d'âge



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête

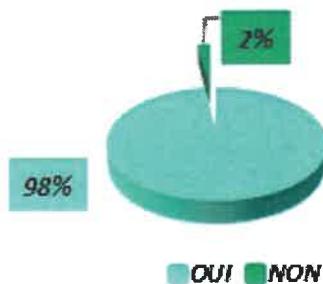


Le centre social de l'ADAGV est une structure organisée en plusieurs pôles. Les personnes ont été interrogées sur leur rapport aux différents pôles.

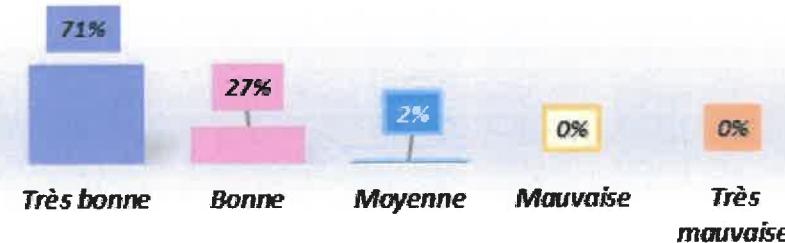
L'Accueil du centre social de l'ADAGV

100% des sondés connaissent le centre social de l'ADAGV et 98% d'entre eux sont en capacité de parler de ce que l'on y fait car ils connaissent son rôle. Dans l'ensemble, ils ont une très bonne opinion de la qualité des services de leur centre social 71%, voire une bonne opinion pour 27% d'entre eux. Ces avis favorables envers l'équipe concernent, notamment, l'accueil, la disponibilité, l'écoute, l'efficacité ou encore le respect.

Savez-vous ce qu'on n'y fait ?



De manière générale comment qualifiez-vous la qualité des services de l'ADAGV ?



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête

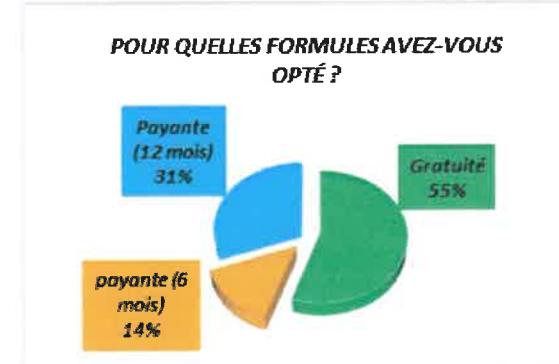
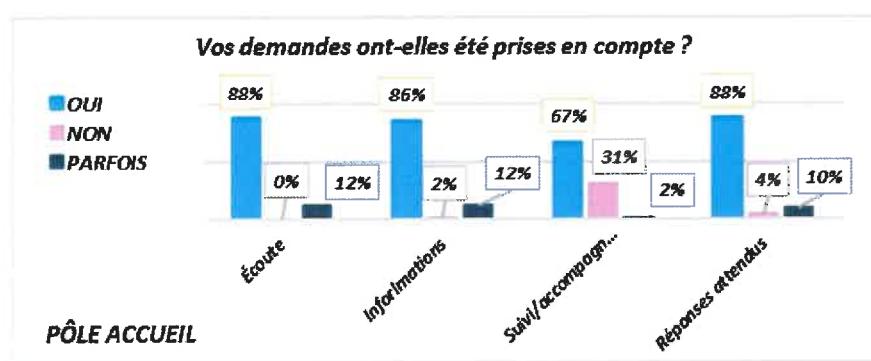


Le Pôle Accueil/courrier

Les services rendus au sein de ce pôle semblent bien perçus, dans l'ensemble. Les personnes se disent satisfaites de la prise en compte de leurs demandes en termes d'écoute/des réponses attendues (88%) ainsi que des informations communiquées (85%). Lors du précédent diagnostic (2020), 53% des personnes interrogées soulignaient leurs difficultés à payer leur BP soit en raison du coût, soit en raison de l'échéance quant à leurs modalités de paiement.

Depuis, l'ADAGV a essayé de répondre à leurs attentes. Aujourd'hui, 100% des personnes se disent satisfaites de la mise en place des nouvelles formules d'adhésion aux BP. Sur les 82% des sondés domiciliés à l'ADAGV, 58% ont choisi la gratuité, 14% ont opté pour une réexpédition « 6 mois de l'année » et 31% ont fait le choix de conserver la cotisation à l'année.

Concernant le règlement, 83% s'acquittent par espèces et les autres, par Chèque. Même s'il existe toujours une possibilité d'améliorer les services de ce pôle, 83% pense qu'il n'y a rien à modifier.



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

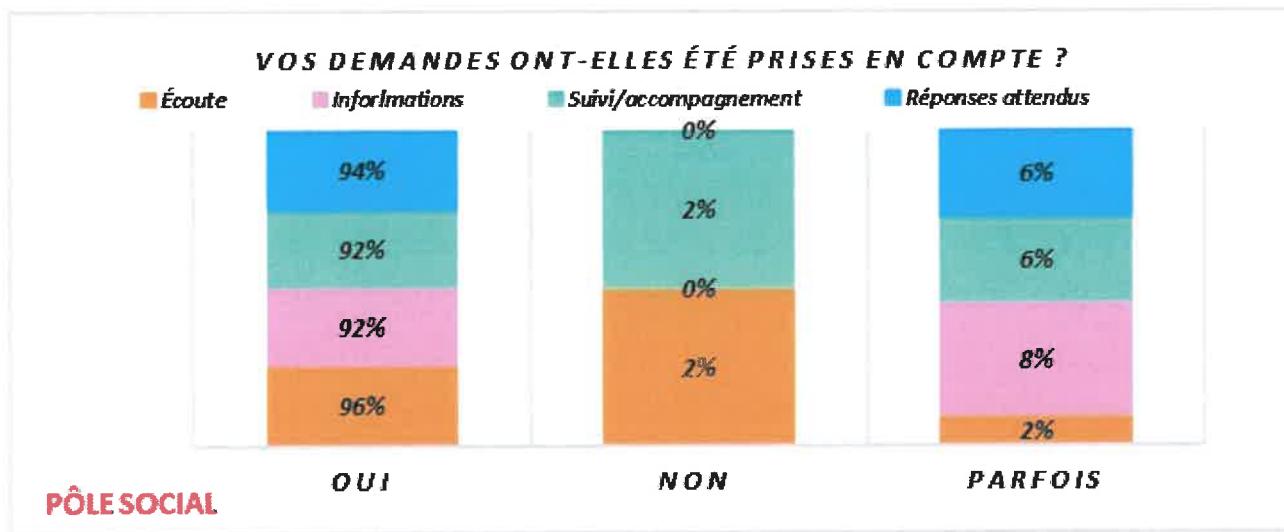
L'enquête



Le Pôle social

Les services proposés par le pôle social sont perçus comme essentiels par notre public, notamment en raison des difficultés inhérentes à leur itinérance mais aussi à leur degré d'illettrisme.

Comme pour le pôle courrier, les personnes ont été interrogées sur leur ressenti quant aux missions de ce pôle. Ainsi, 96% sont satisfaites de l'écoute qu'elles trouvent auprès des travailleurs sociaux, 92% se disent être bien informées et bien accompagnées par l'équipe et obtenir les réponses attendues 94%.



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



Le Pôle social

Nous leur avons demandé : qu'en est-il de leur « autonomie dans les démarches administratives numériques » ? Il semble que très peu se voit progresser. D'un côté, 18% disent avoir progressé, particulièrement en termes de navigation sur internet, mais seulement la moitié de ces personnes se déclare relativement autonome dans toutes les démarches citées. De l'autre côté, 82% des sondés ne se déclarent pas autonome, même si certains nuancent cette absence d'autonomie, « par manque de confiance » (20%).



4

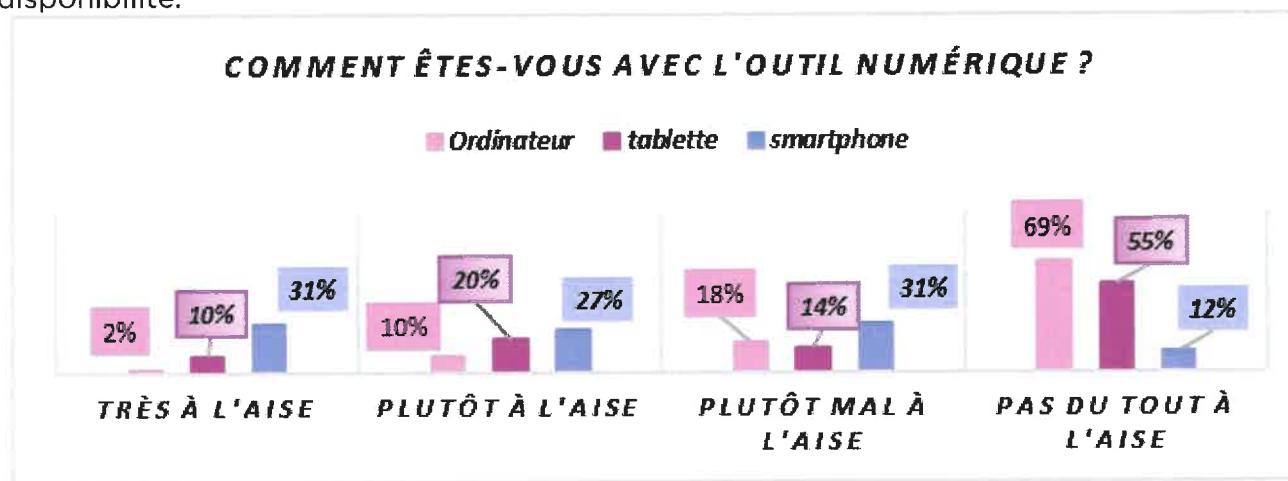
LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



Le Pôle social

Nous les avons questionnés sur « leur rapport à l'outil numérique ». 58% des personnes interrogées se disent relativement à l'aise lorsqu'elles utilisent leur smartphone contre (42%) qui ne le sont pas. 70% d'entre elles ne semblent pas à l'aise avec une tablette contre 30% qui ne rencontrent aucune difficulté à s'en servir. 88% disent ne pas se sentir à l'aise lorsqu'ils se servent d'un ordinateur contrairement aux 12% restants. Nous leur avons demandé s'ils seraient intéressés pour participer à un « atelier numérique » ; 41% du panel ne semble pas intéressé du fait de leur illettrisme, 39% sont partants et les 20% restants sont plus hésitants par manque de confiance ou de disponibilité.



4

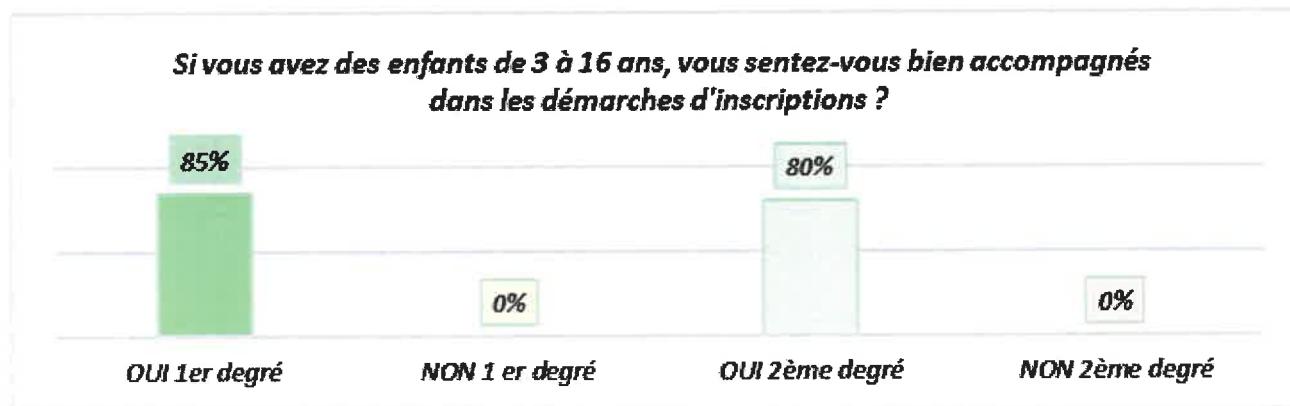
LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



Le Pôle social

Par rapport à la scolarisation, nous avons souhaité connaître l'opinion des parents quant à l'accompagnement, par ce service, dans les démarches d'inscription de leurs enfants en âge d'être scolarisés. Concernant le 1^{er} degré, 85% d'entre eux déclarent être bien accompagnés dans leurs démarches quand ils sont 80% concernant le 2nd degré.



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

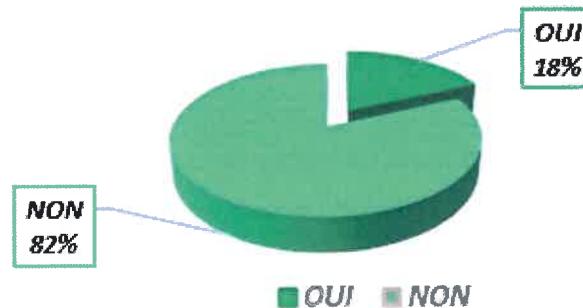
L'enquête



Le Pôle social

A l'instar des autres pôles, nous leur avons demandé s'il fallait améliorer le fonctionnement de ce service. 87% estiment que cette amélioration n'est pas nécessaire tandis que les 13% restants suggèrent une amélioration tant dans la gestion de leurs appels téléphoniques qu'en présentiel, dans le service, le temps d'attente étant trop long à leur goût.

Pensez-vous que l'on puisse améliorer les services du pôle social ?



4

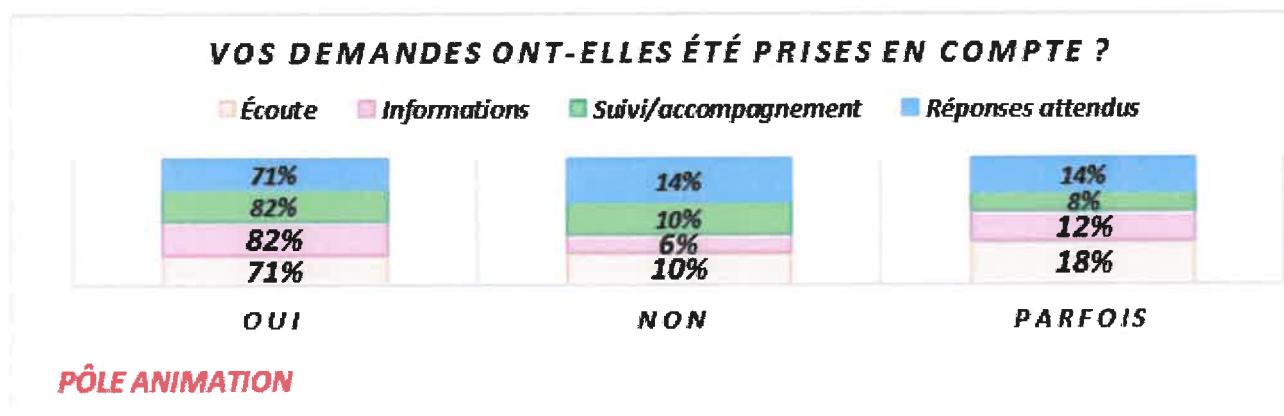
LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



Le Pôle animation

71% des personnes interrogées sur ce service trouvent une écoute ainsi que des réponses à leurs questions. 82% se disent satisfaites des informations et de l'accompagnement dispensés...



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête

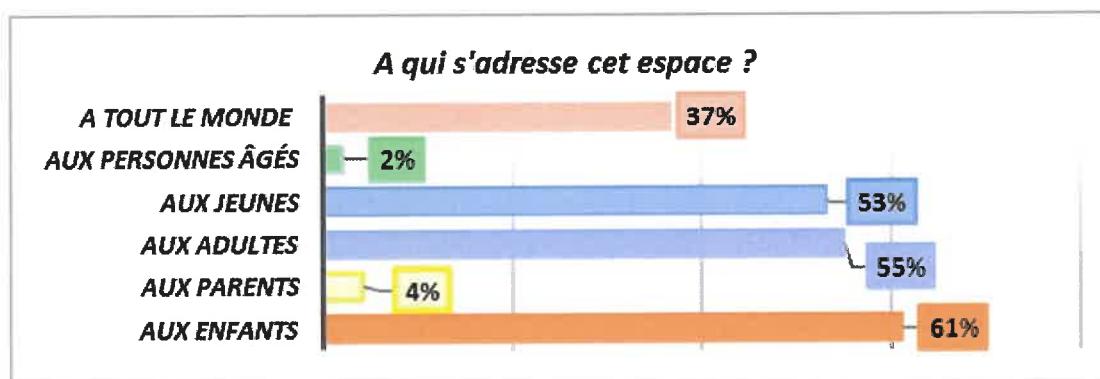


Le Pôle animation

Eux ... Leur Centre social ... Leur Quartier

Le pôle animation a la particularité d'intégrer l'ALSH mais aussi les animations globales (par groupes, intergénérationnelles...) du centre social. Celles-ci sont gérées par un comité de pilotage (CPA) composé de membres représentatifs de chaque pôle.

Par conséquent, nous avons interrogé notre panel « public » sur l'ensemble des activités/actions [enfants/adultes] de leur centre social. Ainsi, nous lui avons demandé s'il savait à qui le centre social s'adresse. 61% du panel le rattachent spécifiquement aux enfants et/ou aux adultes tandis que pour 37%, le centre social s'adresse à tout le monde. Ce constat découle certainement de la perception de son organisation, via des Pôles concentrés dans un même lieu. 93% des parents semblent penser que leurs enfants fréquentent régulièrement le centre social soit pour s'y amuser (55%), soit pour passer du temps avec leurs amis (53%) soit pour leur épanouissement personnel (49%)...



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

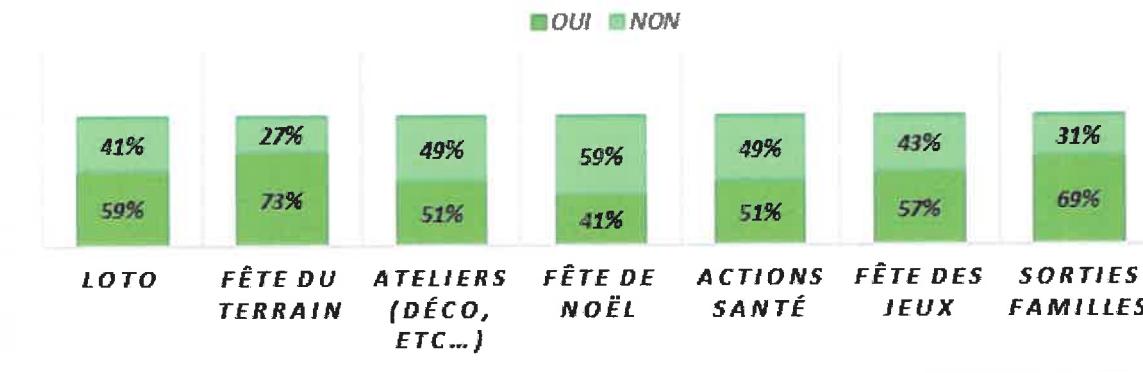
L'enquête



Le Pôle animation

69% des personnes interrogées parlent d'un manque d'animations. Pourtant, lorsque nous les interrogeons sur leur participation aux animations globales proposées, au cours des quatre dernières années, par le centre social, nous avons obtenu 60% de réponses positives, en moyenne : 59% pour le Loto, 73% pour la Fête du Terrain, 51% pour les Actions prévention santé ou encore 69% pour les sorties familles... Ce ressenti pourrait peut-être s'expliquer par l'une des spécificités de notre public : son itinérance avec, parfois pour certaines familles, des allers/retours. En effet, il arrive que la temporalité de nos actions ne corresponde pas à celle de la présence des familles sur l'aire d'accueil. 43% des personnes interrogées nous ont fait des propositions. 63% d'entre elles paraissent prêtes à participer à des temps de réflexion en ce sens.

**AVEZ-VOUS DÉJÀ PARTICIPE AUX ACTIONS
INTERGÉNÉRATIONNELLES SUIVANTES ?**



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

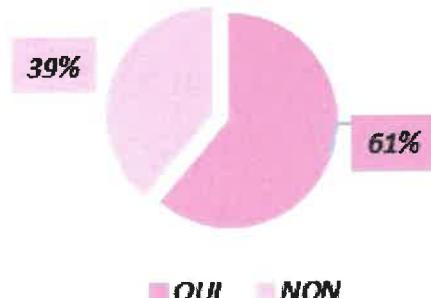
L'enquête



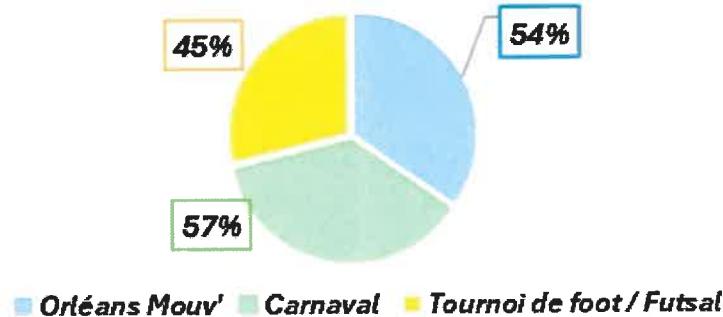
Le Pôle animation

Nous les avons également interrogés sur leur degré de connaissance voire sur leur rapport au quartier où l'aire d'accueil est implantée. 61% des sondés semblent connaître certaines actions proposées sur leur quartier, auxquelles le Centre social a participé mais ils ne sont que 31% à y avoir participé : 54% pour Orléans Mouv', 57% pour le Carnaval et 45% pour le Tournoi de foot/Futsal. Le reste du panel ne serait « pas intéressé » ou n'aurait « pas le temps ».

Connaissez-vous les activités auxquelles participe le CS sur le quartier de la source ?



Si oui, à quelle occasion ?



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



L'ADAGV : L'Info'... La Com'

Depuis le précédent diagnostic, nous avons tenté d'améliorer nos moyens de communication en interne (affichage/écran) et en externe (site, réseaux sociaux). 92% du panel s'estiment satisfaits par la manière dont les informations sont diffusées. En revanche, un pourcentage important semble ne pas connaître les moyens externes de diffusion (88%), en dépit d'une campagne d'affichage à l'entrée de nos locaux. Cela pourrait s'expliquer par la récence de ce moyen de correspondance et peut-être devrions-nous les informer, oralement, de l'existence de ces canaux de communication.

Trouvez-vous utiles les informations diffusées sur les panneaux d'affichages dans le CS ?



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

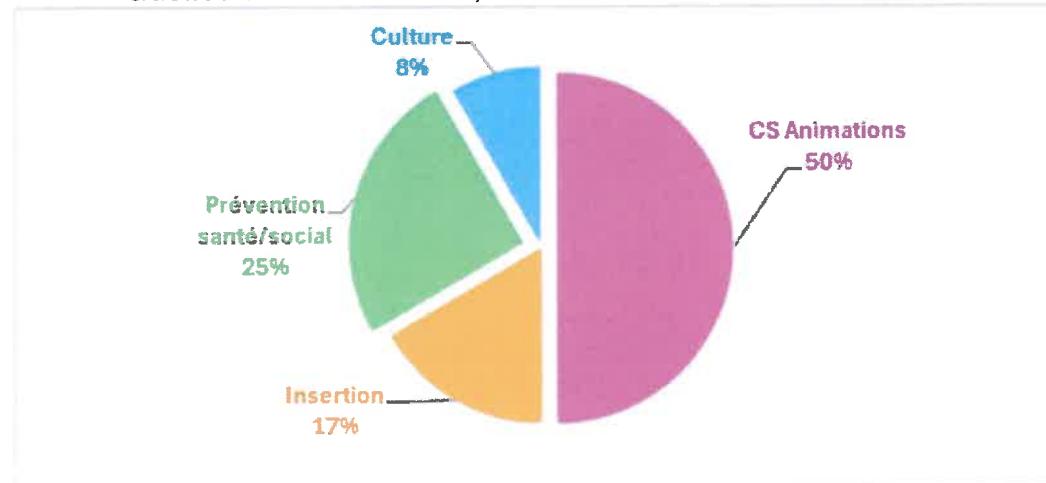
L'enquête



L'ADAGV... Son Centre social ... Ses Partenaires

Le centre social de l'ADAGV œuvre à bâtir divers projets en lien avec des partenaires de son territoire. Nous avons souhaité interroger ce partenariat. 12 structures ont accepté de participer à notre diagnostic. Il apparaît que certaines de leurs missions/actions sont similaires à celles de notre centre social ; (50%) d'entre eux œuvrent dans le domaine de l'animation, (25%) dans celui de la prévention/santé, (8%) dans la culture. Enfin ils sont (17%) dans le domaine de l'insertion/l'accompagnement social.

Quelles sont les actions / les missions de votre structure



4

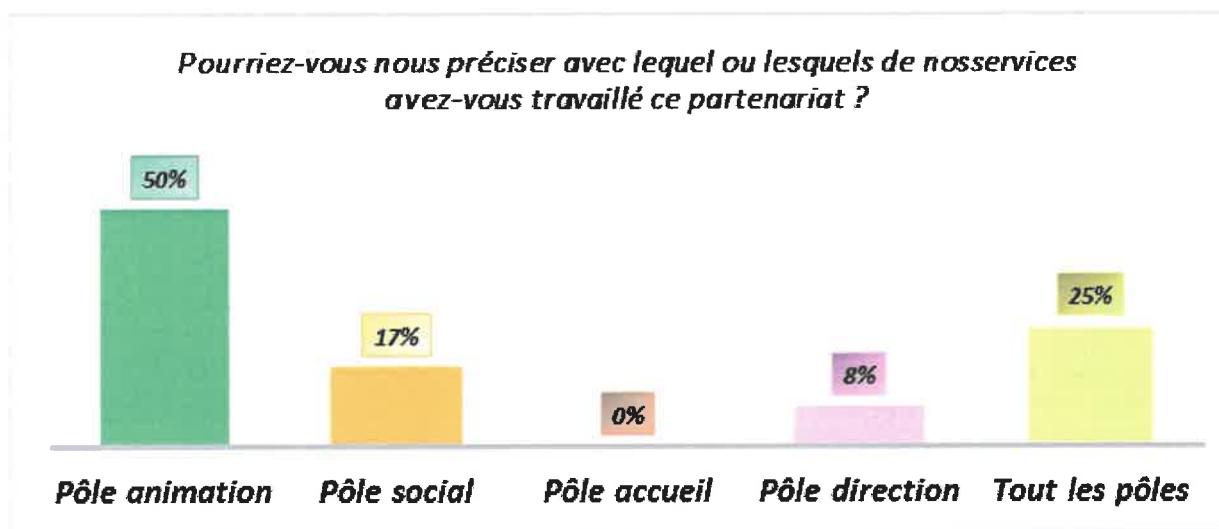
LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête



L'ADAGV... Son Centre social ... Ses Partenaires

Nous avons également questionné sur l'historique de la temporalité de ce partenariat. Dans 50% des réponses celui-ci dure depuis - 5 ans, pour 33% d'entre elles, son existence se situe entre 5 et 10 ans. quant aux 17% restants notre partenariat dépasse les 10 ans. Les partenaires nous disent avoir interagi avec un ou plusieurs de nos pôles : 50% avec le pôle animation et ses différentes composantes, 17% avec le pôle social, 8% avec la direction. Pour le quart restant les partenaires se disent être en lien avec tous les pôles... Ces interactions se sont faites dans le cadre de différents domaines : animations/sport/loisirs 50%, Forum d'informations 33% et culture 17%...



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

L'enquête

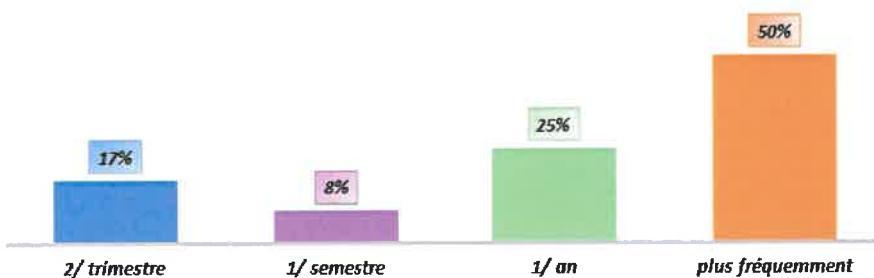


L'ADAGV... Son Centre social ... Ses Partenaires

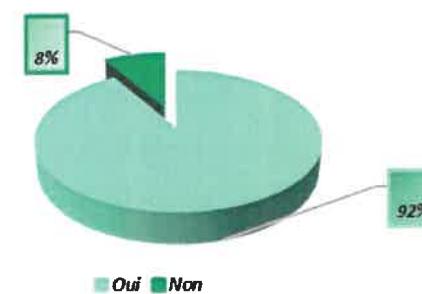
Concernant la fréquence de nos interventions communes, celles-ci ont lieu au moins une fois/an pour 25% des partenaires ; deux fois/trimestre pour 17% et plus fréquemment pour 50% d'entre eux.

Devons-nous développer ce partenariat ? 92% nous donnons une réponse positive. Ainsi 33% d'entre eux souhaitent le renforcer ; 33% proposent la mise en place de plus d'actions intergénérationnelles avec eux. Dans l'ensemble, ils se disent plutôt satisfaits de ce partenariat...

Ce partenariat s'est déroulé à quelle fréquence ?



Pensez-vous que nous devrions développer ce partenariat ?



4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

Ce qu'il faut en retenir



Pour conclure ce travail de diagnostic, nous pouvons dire que notre public semble se montrer très attaché au centre social de l'ADAGV, donnant à voir une certaine stabilité dans **l'ancrage de son territoire**. En effet, malgré les contraintes liées au voyage, qu'elles soient familiales, professionnelles ou autres, pour une grande part d'entre eux le centre social, par son implantation sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source, est et reste un lieu que de nombreuses familles privilégient dans leur parcours d'itinérance... De plus, il semble jouer un **rôle essentiel notamment en matière d'accompagnement social et d'animation pour tous...**

Subséquemment, ils en connaissent les différents Pôles, leur fonctionnement ainsi que les missions de chacun. Ils se disent contents de **la qualité des services et des réponses qu'ils y trouvent...** Pour exemple au sein du service courriers, ils sont totalement satisfaits des nouvelles formules proposées en matière d'adhésion. Il s'agit là, d'une demande repérée lors du précédent DPP et à laquelle notre centre social a tenté de répondre.

Pour ce qui est de l'accompagnement social, la **lutte contre la fracture numérique**, reste une préoccupation majeure. Nous constatons une certaine progression dans l'utilisation du numérique, notamment via l'outil smartphone : il est plus facile à manipuler car il concentre à lui seul différents canaux de communication (applications professionnelles, messageries, réseaux sociaux, appels téléphoniques, appareil photo...). Les freins liés à l'illettrisme et la complexification des démarches (codes et modes d'accès) ne permettent pas de progresser dans leur autonomie administrative.

4

LE DIAGNOSTIC PARTAGE PARTICIPATIF

Ce qu'il faut en retenir



Notre public apprécie son centre social également pour ces animations. En effet, le centre social de l'ADAGV œuvre pour tenter de proposer des **animations en direction de toutes les générations**. Ainsi, l'équipe travaille avec le public qu'elle accueille, tout en tentant d'intégrer la place de l'itinérance des familles dans la mise en place des actions, notamment lors des périodes hivernales et estivales. Nous devons également continuer à **travailler l'ouverture vers le quartier** voire au-delà.

Le centre social bénéficie d'un bon réseau partenarial qui souhaite développer nos interactions à travers différentes thématiques... Bien évidemment, nos perspectives passent aussi par la visibilité de nos actions via les supports des réseaux en devenir.

En conclusion, nos défis principaux concernent la **progression de l'autonomie numérique, le développement de la communication externe via les supports des réseaux sociaux, l'amélioration de l'adaptation des animations à la temporalité de vie des familles ainsi que le renforcement de notre réseau partenarial**.

5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

Les enjeux



En croisant les données froides (le contexte et l'évaluation) avec les données chaudes (le DPP) nous pouvons dégager les enjeux du futur projet :

L'autonomie numérique reste une préoccupation majeure. 17% de la population française est concernée par l'illectronisme (Insee) . Il s'agit de la difficulté, voire l'incapacité, à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement. Une problématique que la crise sanitaire a accentué : l'accès au numérique, et les compétences que ce dernier requiert, sont plus que jamais indispensables au quotidien des Français . Pour continuer à apprendre, travailler, avoir accès aux soins et à ses droits, se divertir... Si la numérisation croissante peut faciliter l'itinérance (démarches à distance, assistants vocaux plutôt qu'écrits), elle rend l'accès aux droits et à la citoyenneté (voir les consultations publiques, de plus en plus souvent réalisées par internet) plus difficile pour une partie des publics, Gens du voyage ou pas, parmi les plus précarisés. L'illectronisme se greffe souvent sur l'illettrisme. Il y a, chez certains usagers, la perception d'un retour en arrière vers la marginalisation et le déclassement social.

Notre action lors du précédent projet a privilégié une stratégie d'animation collective en réponse à cette problématique. La crise du Covid a changé la donne et le public s'inscrit moins dans une dynamique de groupe, à fortiori dans une salle fermée. Nous devons proposer une stratégie différente.

La communication est un axe essentiel de notre action. Les familles habitent l'aire et continuent à voyager. Il est donc primordial de garder le contact avec eux. Par ailleurs, pour donner de la visibilité à nos actions et œuvrer pour un rapprochement entre voyageurs et sédentaires (par la médiation culturelle, le Centre de ressources...) la communication est un moyen indispensable. Lors du projet 2021 / 2024 , nous avons mis en place des outils pour mieux communiquer (site internet, réseaux sociaux, groupes WhatsApp). Néanmoins, afin de rendre notre stratégie efficace, nous devons faire connaître l'existence de ces outils auprès des familles, des partenaires, des habitants du quartier et de la Métropole.

5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

Les enjeux



La scolarisation reste un enjeu primordial. Le COPIL a permis d'avancer positivement quant à la scolarisation dans le 1er degré (inscription). Nous devons continuer à agir pour que la fréquentation soit plus régulière. L'action collective du comité s'est d'ores et déjà orienté vers le 2nd degré. Le collège Alain Fournier, établissement du secteur, a intégré le COPIL pour favoriser l'accueil des élèves en 6è dès leur sortie du primaire, mais aussi pour proposer un dispositif innovant afin de permettre aux adolescents scolarisés au CNED d'intégrer le collège.

L'inclusion sur le territoire. Habiter est entendu, au sens étymologique, comme une construction sociale fortement liée à la maison. On habite un quartier, une commune, une ville, en fréquentant ses services, ses équipements, ses commerces, en travaillant, en participant à la vie publique ... Habiter, c'est bien plus que s'abriter, ou se loger. Pour autant, le terme « habitant » est souvent employé dans le cadre des politiques publiques comme synonyme de « résident ». On tend alors à écarter certaines catégories de la population qui participent pourtant à la production et à l'animation d'espaces au sein d'un territoire donné : les jeunes qui ont une double résidence ou les personnes « de passage ». Cette question est particulièrement importante pour ce qui concerne les gens du voyage, puisqu'ils ne sont jamais, ou très rarement, spontanément considérés comme habitants, alors qu'ils sont parfois présents sur nos communes depuis des générations. Et, pour ceux d'entre eux qui continuent de voyager, leur mobilité n'exclut pas leur qualité d'habitant. En effet de nombreux travaux montrent qu'ils habitent effectivement les territoires, du point de vue du parcours (les fonctions sociale et économique du Voyage), en termes d'appropriation des différents lieux de séjours et de vie, du point de vue de la participation à la vie locale et, enfin, du point de vue du sentiment d'appartenance (attaché territoriale, inscription territoriale de son histoire de vie, présence du reste de la famille, sépultures familiales, etc.). Notre projet "Placi" met en avant cet ancrage local. Si la mobilité constitue un mode de rapport au territoire, elle n'exclut aucunement la capacité à habiter pleinement celui-ci. Ainsi, les Gens du voyage itinérants sont bien des habitants de nos territoires, si tant est que leurs concitoyens veuillent bien leur accorder cette qualité. Notre action doit permettre aux familles de se sentir et d'être considérés comme des habitants.

5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

L'arbre à projets



Les sources du projet

Evaluation du projet 2021 / 2024

Nos valeurs

Le Diagnostic Partagé Participatif

Les orientations stratégiques

AGIR ENSEMBLE

Les objectifs généraux du projet

Construire et animer
le travail en réseau

Faire participer le
public à l'ADAGV

Faire connaître le
public et l'ADAGV

Animer l'aire d'accueil

Les actions

- Réunions et comités d'animation
- Participer au réseau FNASAT
- Participer au réseau FCS
- **Participer aux instances du quartier, développer le partenariat et faciliter l'inclusion du public sur le territoire**

- Groupe femmes
- Conseil d'Administration
- Comité de Pilotage de l'Animation

- Médiation culturelle
- Visibilité de l'ADAGV
- **Communiquer avec le public**

- Comité de Pilotage de l'Animation
- ALSH
- Espaces d'accueil jeunes et adultes
- Manifestations

5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

L'arbre à projets



Les sources du projet

Evaluation du projet 2021 / 2024

Nos valeurs

Le Diagnostic Partagé Participatif

Les orientations stratégiques

DEVELOPPER LES POTENTIALITES DU PUBLIC
ET LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Les objectifs généraux du projet

Faciliter l'insertion
professionnelle

Lutter contre
l'illettrisme et
l'illectronisme

Favoriser l'accès au
droit commun

Les actions

- Action accompagnement TI
- Action accompagnement professionnel des 18/25 ans

- Action lutte contre la fracture numérique
- Atelier Papiers

- Accompagnement Social Global
- Accompagnement social hors RSA
- Domiciliation
- **Scolarisation**
- Accompagnement des projets d'habitat
- Projets Santé

5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

L'arbre à projets



Les sources du projet

Evaluation du projet 2021 / 2024

Nos valeurs

Le Diagnostic Partagé Participatif

Les orientations stratégiques

Les objectifs généraux du projet

Les actions

Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants

PROJET FAMILLE

Coordonner des actions de soutien à la parentalité

Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles du quartier

• Action du référent famille

Ateliers parents / enfants
Permanence accueil libre
Accompagnement scolarisation
Evénements parents / enfants
Sorties familles

5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

Les moyens



Mise à jour du 05/03/2025

ASSOCIATION DEPARTEMENTALE "ACTION POUR LES GENS DU VOYAGE"

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM	PRÉNOM	FONCTION	EMAIL
BUREAU			
Monsieur ARCHENAUT	Eric	Président	Membre adhérent eric.archenaut@ac-orleans-tours.fr
Madame CHASTEL	Andrée	Secrétaire	Membre adhérent andre.chastel@gmail.com

MEMBRES DE DROIT

Monsieur BEAUMONT	Philippe	Orléans Métropole Maire de Marigny	Membre de droit philippe.beaumont@ac-orleans-tours.fr
Monsieur BRAUX	Christian	Conseiller départemental	Membre de droit christian.braux@ac-orleans-tours.fr
Madame BORGNE	Guyène	Orléans Métropole Maire de Fleury les Aubrais	Membre de droit guyene.borgne@ac-orleans-tours.fr
Monsieur CANNAL	François	Conseiller départemental	Membre de droit francois.cannal@ac-orleans-tours.fr
Monsieur DUMAS	Christian	Orléans Métropole Maire d'Ingré	Membre de droit christian.dumas@ac-orleans-tours.fr
Monsieur MAROTEL	Xavier	Préfecture	Membre de droit xavier.marotel@ac-orleans-tours.fr
Monsieur TARDIF	Géraud	DDETS 45	Membre de droit geraud.tardif@ac-orleans-tours.fr
Monsieur BALE	Philippe	DASEN	Membre de droit philippe.bale@ac-orleans-tours.fr

MEMBRES ADHÉRENTS

Monsieur GABRIEL	Christian	Membre adhérent	Membre adhérent christian.gabriel@orange.fr
Madame GUILMANT	Marie-Jo	Membre adhérent	Membre adhérent marie-jo.guilmant@wanadoo.fr
Madame JOUANNEAU	Mélanie	Membre adhérent	Membre adhérent melanie.jouanneau@ac-orleans-tours.fr
Madame LAMOUREUX-LEPRETRE	Catherine	Membre adhérent	Membre adhérent catherine.lamoureux-lepretre@ac-orleans-tours.fr
Madame MOUCHARD ZAY	Hélène	Membre adhérent	Membre adhérent helene.mouchard@ac-orleans-tours.fr

INVITÉS :

Monsieur PELLETIER Cédric
Madame GAUME Nelly
Madame SCHUBERT Audrey
Madame ERTAULT DE LA BRETONNIERE Céline

ADAGV 2374 avenue de la Pomme de Pin 45100 ORLEANS
SARL AUDIT VAL DE LOIRE CONSEIL 38 rue de la Marne de Loire, B.P. 81081, 45081 ORLEANS CEDEX / nelly.gau
SAFREC 600 rue de la Juine BP 314 45163 OLIVET CEDEX ; cnehaume@safrrec.fr
Enseignant EFIV

SUPPLÉANTS:

Madame TOUPE Pascale
Madame MAUPAS Magali
Madame TELLIER Christine
Monsieur GALLIOS Mathieu
Monsieur SCALBERT Erwin
Monsieur FLEURY Claude
Monsieur PAILLEAU Jean Luc

19 rue Eugène Vignal 45043 Orléans cedex 01 / ien45@ac-orleans-tours.fr ou ce.ien45@ac-orleans-tours.fr
19 rue Eugène Vignal 45043 Orléans cedex 01 / ien45@ac-orleans-tours.fr ou ce.ien45@ac-orleans-tours.fr
20 ter, rue de la Pellerine 45000 ORLEANS / christine.tellier@free.fr
Conseiller départemental / mathieu.gallios@ac-orleans-tours.fr
DDETS du Loiret 122 rue du Faubourg Berruyer CS 74204 45042 ORLEANS Cedex 1 / erwin.scalbert@loiret.gouv.fr
Mairie d'Ingré 14 place de la Mairie - BP 57031 45140 Ingré / secretariaurmarie@ingre.fr
Conseiller pédagogique - Education nationale

Le Conseil d'Administration

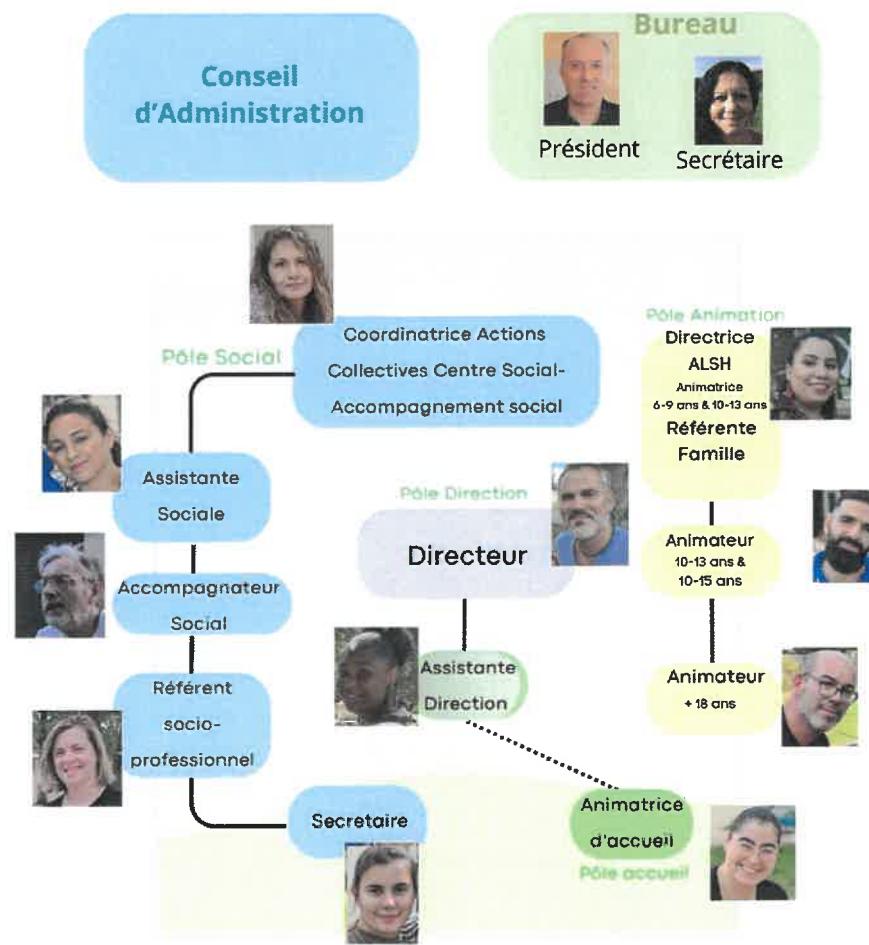
5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

Les moyens



L'organigramme



5

LE PROJET CENTRE SOCIAL 2026 / 2030

Les moyens



Le budget

Voir le budget prévisionnel en annexe.

Les finances sont et resteront un enjeu majeur du projet centre social. 2 facteurs complexifient l'équilibre budgétaire:

- 1) Dans un contexte singulier, les subventions pour l'année 2025 provenant du Conseil Départemental ont été revues avec une baisse de 15% par rapport à l'année 2024. Cela a entraîné une baisse annuelle de 35000 Euros.
- 2) L'accord Ségur de la santé, signé le 13 juillet 2020, a prévu une revalorisation salariale pour les métiers non-médicaux dans le secteur sanitaire et médico-social. En 2022, des mesures supplémentaires ont été mises en œuvre pour les personnels socio-éducatifs, notamment via un accord du 2 mai 2022.

Certains postes supplémentaires peuvent bénéficier de l'extension du « Ségur pour tous », entrée en vigueur le 4 juin 2024. Ainsi depuis fin 2022, 7 salariés de l'ADAGV (4 travailleurs sociaux et 3 animateurs socio-éducatifs) perçoivent la prime Ségur. En compensation de cette dépense supplémentaire et pour les postes de travailleurs sociaux, le Conseil Départemental du Loiret a versé à l'association 16 298 Euros (versement continue en 2023 et 2024) et la DDETS du Loiret a versé 3858 Euros pour les années 2022, 2023 et 2024. Aucune contrepartie financière ne nous est versée pour les 3 autres postes d'animateurs concernés par la prime.

En 2024, cette prime a été étendue aux autres salariés de l'ADAGV, portant à 7 salariés le nombre de versements de la prime non compensée.

En 2025 le Conseil Départemental a cessé le versement de la compensation.

Le coût moyen annuel individuel de la prime Ségur est évalué à 5 364 Euros, comprenant les charges sociales et patronales. Pour l'ADAGV, le coût total de la prime Ségur en 2025 est de 61 974 Euros. La DDETS est le seul financeur qui contribue au Ségur, à hauteur de 3858 Euros. Le montant non couvert s'élève à 58 116 Euros.

6

LES ANNEXES

Le projet associatif



Projet Associatif

L'inauguration d'une ère nouvelle

Association Départementale
Action pour les Gens du Voyage

2023-2028

PREAMBULE

Complémentaire indispensable des statuts, le projet associatif en est aussi le déploiement circulaire. Il les fait vivre de manière à rassembler autour de lui l'ensemble des femmes et des hommes qui ont la volonté de s'associer.

Socle commun de toutes les actions d'une association, il réunit dans un même élan de pensée l'ensemble des éléments de son identité. Il fixe le cap de ses orientations et en définit l'esprit. Il offre un guide de référence à même de donner un sens au travail associatif. Il inspire les modes de gouvernance, de fonctionnement et d'animation de la structure.

Il est le fruit d'une vision commune d'un but à atteindre, de la direction à prendre, du chemin à emprunter pour y parvenir. Son élaboration est un moment suspendu, l'occasion pour chacun d'opérer dans un effort collectif un retour réflexif sur l'objet de son travail, de s'interroger sur la nature et les modalités de son action, de produire de la connaissance, de conceptualiser enfin, pour mieux incarner.

L'outil privilégié de l'association étant le centre social, le présent projet s'appuie en partie, sur le projet centre social dans son diagnostic, ses constats, les actions mises en œuvre et son approche.

Le projet associatif toutefois en déborde le cadre et fixe les grandes lignes de l'activité de l'association, son esprit et sa philosophie.

2374 Avenue de la Comète de Brie
45100 ORLEANS
0237455000
0237455000

6

LES ANNEXES

Le projet associatif

L'ADAGV – Une identité forte

une histoire de rencontre entre un lieu, un public, un territoire.

L'ADAGV a été créée en 1976. Son siège social est situé sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage d'Orléans la Source. Sa **mission** est d'accompagner les personnes itinérantes vers le droit commun afin de leur permettre de se sentir et de devenir des citoyens à part entière.

L'objet de l'association est l'itinérance comme mode de vie - l'habitat caravane- dans toutes ses dimensions. Les statuts de l'association établissent qu'elle a pour but de contribuer, dans le département du Loiret, à la promotion sociale, économique et professionnelle des personnes itinérantes ainsi qu'à contribuer à toute forme d'entraide matérielle et morale.

Ces missions principales sont de :

- Favoriser le développement et la mise en œuvre des potentialités des Gens du Voyage
- Contribuer à leur autonomie économique et sociale
- Rendre possible le rapprochement des Gens du Voyage et des sedentaires
- Contribuer à un meilleur accueil des Gens du Voyage dans le département du Loiret
- Favoriser l'accès aux droits et sensibiliser au respect des devoirs
- Promouvoir et participer à la diffusion des cultures du voyage sous toutes ses formes



Une philosophie de l'engagement, inscrite dans son nom ...

L'association engage son action en la fondant sur des valeurs humanistes dans le respect du cadre Républicain. Cet engagement postulé par le mot « action » dans le titre de l'association, traduit la conscience acquise par ses fondateurs d'une brisure à réparer, d'un fossé à combler et partant, d'une conquête à mener avec volonté et détermination.

Bien que l'objet premier de l'ADAGV soit l'itinérance, la véritable nature de son action est le travail avec et pour autrui. Accueil, action sociale et animation, principales modalités de son intervention, exigent un attachement à des valeurs centrées sur la personne, son respect, son écoute et ses besoins.



Les acteurs de l'association font vivre ces valeurs au travers de principes d'action, dans le cadre d'une démarche éthique parce qu'il convient de rester vigilant quant à l'adéquation de la réponse apportée à la demande qui est faite, au problème qui se pose.

Les acteurs de l'association s'engagent par leur travail quotidien auprès des personnes qu'ils accompagnent avec écoute et bienveillance poursuivant les buts d'intégration et d'autonomie qu'ils se sont fixés.

6 LES ANNEXES

Le projet associatif



Les valeurs

L'histoire, l'expérience acquise, les statuts amènent à énoncer les valeurs d'humanisme, de citoyenneté, d'inclusion, d'équité et de liberté comme étant constitutives du projet associatif.

L'humanisme :

la personne humaine et ses potentialités sont au cœur de l'engagement des acteurs de l'ADAGV. L'association considère que chaque personne, quelque soit son origine, son histoire personnelle et ses conditions d'existence recèle en elle, si on lui offre les moyens adéquats, les potentialités et la capacité d'évoluer.

Citoyenneté :

l'exercice de la citoyenneté est un droit fondamental que l'association envisage comme l'un des objectifs majeurs à atteindre pour les personnes qu'elle accompagne. Offrir à chacun la possibilité de trouver sa place dans la cité, de faire valoir ses droits tout en respectant ses devoirs est à la base de l'exercice de la citoyenneté. Cette pratique passe par une participation à l'élaboration des actions sur un mode démocratique mais aussi par la participation et l'intégration la **vie citoyenne locale**.



Les principes

Les principes sont les modalités de mise en œuvre des valeurs du projet, une règle de conduite adoptée pour atteindre des objectifs. Ils définissent une posture qui articule dans un seul mouvement valeurs et démarche éthique. Ces principes qu'il convient de faire vivre, reflètent le souci du dialogue, de l'ouverture à l'autre et fait de la participation à la vie de la cité son crédo.

La participation :

Règle d'or de la vie associative. L'association considère qu'il n'y a pas d'apprentissage de la citoyenneté sans participation à sa vie démocratique, sans pratique régulière dans le cadre plus restreint du débat et de la délibération associative considérés comme un laboratoire permanent de la vie citoyenne. Elle est aussi l'acte « éducatif » par lequel on emprunte le chemin de l'élaboration collaborative de projets, de la mixité source d'enrichissement et de l'accroissement du « pouvoir d'agir ». Le débat, la délibération associative conçus comme l'impulsion initiale d'un processus individuel dont l'aboutissement possible est le plein exercice de son droit de citoyen dans un état démocratique : l'exercice du droit de vote.

L'accueil :

principe premier et fonction historique de l'association. Elle a su le faire vivre et évoluer dans le temps pour en faire un savoir-être et un savoir-faire. L'accueil est porté naturellement par les valeurs et principes d'écoute, d'empathie et de bienveillance ; de proximité dans la juste distance. Toute personne est digne d'être accueillie, écoutée, accompagnée sans distinction d'appartenance. Cet accueil est gage d'ouverture à l'Autre, voyageur ou sédentaire, dans un souci constant de mixité sociale et culturelle.

6

LES ANNEXES

Le projet associatif



Inclusion/insertion :

corollaire de la citoyenneté, c'est prendre acte des différences et considérer que celles-ci ne doivent pas être un frein ni un obstacle à la participation citoyenne ni un frein à l'accès aux droits. Le respect des différences, des modes de vie, des particularités culturelles sont l'ADN du projet associatif. L'inclusion c'est se doter de moyens appropriés pour parvenir à l'insertion des personnes, leur intégration dans la société.

Équité/égalité :

lié étroitement au principe d'inclusion peut être comprise comme la recherche d'un accès à la justice sociale fondée sur la reconnaissance des différences. Travailler à l'égalité comme un horizon à atteindre tout en considérant que le chemin pour y parvenir nécessite de mettre en œuvre des moyens équitables.

Liberté :

de vivre dans la différence, d'aller et venir, de faire halte durablement dans des conditions dignes. Sans reconnaissance de la différence il n'y a pas de liberté de vivre cette différence tout comme la négation de la différence est une entrave à la liberté (d'être, de vivre selon sa condition).



Connaissance :

L'acquisition et la diffusion de connaissances sont des principes essentiels du travail associatif auprès de populations spécifiques. Ils sont la garantie d'une approche pertinente de l'accompagnement et de la participation à une réflexion globale au sein d'instances dédiées. Outre les connaissances acquises dans les domaines strictement professionnels (animation, travail social, médiation ...) les savoirs académiques dans les disciplines académiques telles que l'anthropologie et la sociologie nourrissent réflexion et savoir être. Ces connaissances théoriques ou empiriques amènent à produire du savoir. Celui-ci a lui-même pour vocation d'être communiqué et diffusé que ce soit dans le cadre de manifestations, colloques, groupes de travail ou encore de séances de formation ou d'informations menées en direction des techniciens, élus ou simples citoyens.

Reconnaissance :

Ce principe active la fonction médiatrice de l'association. Elle illustre son souci de créer de l'échange et du dialogue entre deux mondes qui se côtoient mais qui se méconnaissent, de déconstruire leurs représentations mutuelles, d'en susciter de nouvelles plus conformes à la réalité. Elle met ainsi en jeu les notions de « proche » et de « lointain », s'offre de les inverser, d'y insérer de la perspective, de la relativité et de la nuance.



6

LES ANNEXES

Le projet associatif

Une démarche éthique

Dans une mise en relation vivante et dialectique des valeurs et des principes, des savoirs et des situations concrètes, dans une recherche permanente d'un équilibre à trouver, les intervenants de l'association s'engagent dans un processus dynamique de questionnement et d'interrogation. Il y a à la racine de cette posture, la conviction qu'il n'y a pas de réponses toutes faites aux problèmes auxquels ils ont à trouver des solutions. C'est dans cet esprit que l'association adopte une démarche éthique dans laquelle elle respecte deux principes qu'elle met en tension et questionne régulièrement dans sa pratique. Ethique de conviction : parce qu'elle défend un engagement pour une cause qu'elle estime juste et d'utilité sociétale.

Ethique de responsabilité : parce que cet engagement s'est donné un but à atteindre : l'autonomie et la citoyenneté. Loin d'être une enclave, l'association est porteuse des valeurs de la société au sein de laquelle elle évolue. Ce principe de responsabilité engage chacun à mettre en adéquation la parole, les écrits et les actes.

Une démarche de projet : quand l'usager devient bénévole

La démarche de projet est la méthode utilisée pour faire vivre le principe de participation. Elle est l'instrument de transmission d'un mode de fonctionnement démocratique. Elle offre à chacun la possibilité d'explorer sa créativité au sein d'un collectif. La prise de parole se confronte aux règles de l'élaboration d'un travail en commun, elle favorise les échanges et le respect de la parole de l'autre. La démarche de projet a la vertu de proposer un mode alternatif et formel du vivre ensemble. Elle est enfin le moyen par lequel d'usager on devient bénévole c'est-à-dire acteur à part entière.

La démarche de projet est aussi le mode adopté pour l'élaboration des actions l'association



Historique ADAGV

1976

Création de l'Association Départementale
Action pour les Gens Du Voyage par René THINAT,
Maire d'Orléans & Président du SIVOM

1979

L'aire d'accueil d'Orléans La Source voit le jour.
L'ADAGV gère et anime le site

1980

Construction et ouverture de l'école

1990

1er agrément Centre social
Création du Centre de Loisirs..

1995

Semaine dédiée à la culture Tsigane "COULEURS TSIGANE"
1ere convention avec le Conseil Général pour

2001

l'accompagnement social
1ere convention avec la Préfecture du Loiret
pour la domiciliation dans le cadre du RMI et de
l'aide médico-sociale

2003

Festival "LATCHO DIVES" avec la CAO Val de Loire

2011-2012

L'ADAGV emménage dans ses nouveaux locaux.
Fermeture de l'école sur site
L'ADAGV accompagne les familles dans le cadre du projet d'habitat adopté
"Le Clos Pinot" à Orléans La Source
Fin du projet de création de 4 nouvelles aires d'accueil : Checy / Ingré - La Chapelle
Saint Martin / Saran et Fleury les Aubrais

2016

"FARA KETENE" exposition itinérante
L'ADAGV accompagne les projets d'habitat adopté
2021-2022

Accompagnement des familles dans le cadre du projet d'habitat adopté
"Le clos Belle Croix" à Olivet
L'ADAGV s'ouvre à de nouvelles missions départementales et agrandit son équipe

6

LES ANNEXES

Le projet associatif

...dans son histoire

Née sous l'impulsion d'un homme, René Thinat alors Maire d'Orléans, alliant idéalisme et pragmatisme, l'association départementale « action pour les gens du voyage » a depuis sa création, tenu le cap entre deux points cardinaux qui semblent avoir servi de boussole à son fondateur.

Pragmatisme, parce qu'à la genèse de sa conception il y a un problème à résoudre : le stationnement permanent de ceux que l'on appelait alors les nomades, sur le territoire orléanais et en particulier du sud d'Orléans.

Idéalisme, parce qu'il fallait trouver une réponse et qu'il a su le faire de la plus humaine des façons.

Tout au long de son histoire, longue désormais de près d'un demi-siècle, l'association a su bâtrir sur ce socle, s'épanouir sur ce terreau, en faisant vivre ces deux manières d'aborder et de traiter une réalité humaine complexe.

Conçue à l'origine pour gérer un équipement elle a, au fil du temps et au gré de la vision de ses acteurs successifs, évolué vers l'animation et l'action sociale et accumulé connaissance et expérience en matière d'accueil et d'habitat. Elle a su régulièrement se renouveler, se développer, se réinventer sans jamais perdre de vue les objectifs fixés à sa création.

Cette histoire est un héritage. Elle importe et échoit à celles et ceux qui aujourd'hui animent l'association à leur tour. Elle leur dit ce qu'elle est en leur apprenant d'où elle vient.



...du nom d'un public

L'objet de l'association est de répondre aux diverses problématiques (et non problèmes) posées par le phénomène de l'itinérance dans l'ensemble de ses dimensions.

Il faut ici distinguer l'origine ethnique du mode de vie et des pratiques de l'itinérance. Il n'y a pas d'accompagnement pertinent de la population des gens du voyage sans une connaissance fine de ces deux aspects et une approche adéquate se doit d'en tenir compte.

Les différents groupes ethniques qui composent le monde du voyage ont des modes de vie, des représentations et des cultures différents. Il est nécessaire d'intégrer cette dimension dans la relation qui s'engage avec eux. Cet aspect toutefois s'efface devant celui qui touche aux différentes modalités d'itinérance, qui lui est transversal aux différents groupes ethniques. C'est ce dernier qui est avant tout l'objet de l'association.



6

LES ANNEXES

Le projet associatif



**Le Voyage : grande itinérance, itinérance régionale ou locale ;
sédentarisation, semi sédentarisation.**

Si la caravane reste l'habitat principal, les difficultés liées au nomadisme amènent de nombreuses familles à faire le choix de la sédentarisation. Celle-ci toutefois est envisagée à partir d'une expérience de vie héritée du voyage. Les repères spatio-temporels que constituent le rapport entre le dedans et le dehors, l'inscription des activités ou des relations sociales et/ou familiales, dans des cycles en total décalage avec la société telle qu'elle est conçue, par et pour la sédentarité ; ces repères amènent les familles à adopté l'option de l'habitat adapté. Se fixer certes mais avec la possibilité de pouvoir partir quand le besoin s'en fait sentir.

La sédentarisation (locative ou en accession à la propriété) ne signifie ni la perte d'identité ni la fin des liens au sein de la communauté et encore moins la fin du voyage. Le plus souvent les familles pratiquent une semi itinérance et alternent la sédentarité en période hivernale et l'itinérance le reste de l'année. Il est à noter toutefois que les familles qui fréquentent les aires d'accueil adoptent dans l'ensemble un fonctionnement similaire. Ce que nous nommons la sédentarisation n'est en fait qu'une manière d'entériner un état de fait. De plus en plus les nécessités économiques, la scolarisation, les liens familiaux incitent les voyageurs à se fixer en un ou deux endroits la majeure partie de l'année.



*Domaines, moyens, cadres et territoires d'intervention,
réseau et partenaires.*

Domaines d'intervention

L'association intervient de manière transversale au travers de ses différentes actions dans des domaines couvrant les besoins des usagers :

- L'animation
- L'insertion
- La santé
- La scolarisation
- Le culturel
- L'habitat



L'association est agréée par la Caf du Loiret pour l'accueil périscolaire et de loisirs (ALSH) ainsi que pour l'animation collective famille ; agréée également en tant qu'organisme domiciliaire par la Préfecture du Loiret ; prestataire d'Orléans Métropole pour l'animation de l'aire d'accueil d'Orléans la Source et l'accompagnement à la sédentarisation des voyageurs stationnant sur les aires de l'agglomération ; conventionnée par le Conseil Départemental du Loiret et par la DDETS pour une mission d'accompagnement social des Gens du Voyage.

Si le centre social est l'outil privilégié de la mise en œuvre des actions de l'association, les domaines d'intervention en déborde le cadre. Les principaux domaines d'intervention de l'association sont l'animation et l'intervention sociale. L'expertise sur la question de l'itinérance, de l'accueil et de l'habitat caravane en est également une composante importante.

6

LES ANNEXES

Le projet associatif



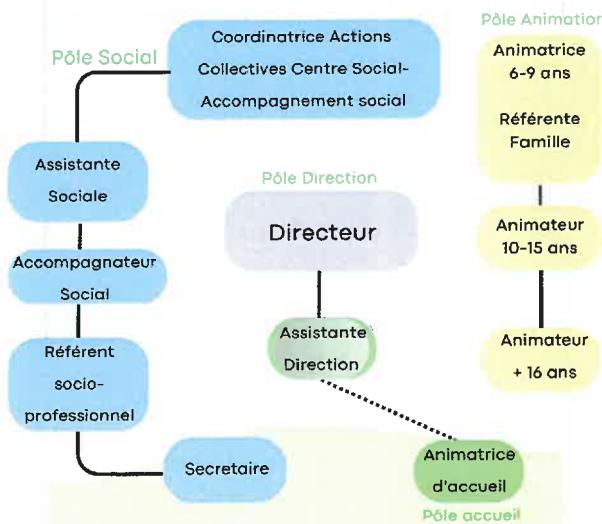
Les Gens du Voyage ne sont pas de nulle part et ne vivent pas dans une errance permanente, sans origine ni fixation. Ils se réclament fortement au contraire de l'appartenance à un territoire, établie sur une histoire familiale et personnelle. Ainsi, mobilité et ancrage ne s'opposent ni ne s'annulent. Ces deux façons d'appréhender l'espace et le temps sont plutôt à considérer comme les deux aspects complémentaires d'une seule et même réalité.



Le voyage a pour ceux qui le pratiquent comme mode de vie, deux fonctions fondamentales : sociale et économique. Mais le voyage recèle des dimensions disparates. Tandis qu'à une extrémité du spectre, certaines familles pratiquent ce qu'on peut appeler une « itinérance intégrale » (forains, circassiens, certains commerçants ambulants) à l'autre, certaines voyagent sur place et ne se déplacent que sur de petites distances, circonscrites dans un périmètre restreint. D'autres enfin inscrivent leur pérégrination annuelle dans un « polygone de vie », partageant leurs séjours entre deux ou trois lieux distincts.

Orléans n'échappent pas à la règle. Les personnes domiciliées à l'association, celles, résidentes des aires d'accueil de l'agglomération, appartiennent à l'ensemble des catégories représentatives du monde du voyage. Les manières d'aborder l'accompagnement dépendent de la prise en compte des connaissances que les intervenants ont acquises et sont en mesure d'intégrer à leurs pratiques. Qu'il s'agisse d'animation, d'accompagnement social ou professionnel ou encore de scolarisation, un centre social spécialisé se doit de prendre en compte le phénomène de l'itinérance dans toute sa complexité. Cela passe par une connaissance fine du public qu'il accompagne.

Organigramme 2023



6

LES ANNEXES

Le projet associatif



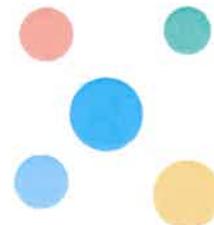
Moyens

La gouvernance de l'association est assurée par son conseil d'administration, garant du projet associatif et pilote de ses actions. Cette gouvernance, mise en œuvre par l'intermédiaire de son bureau, dans un esprit de collaboration, assure la cohésion entre les administrateurs, les membres de l'association et les salariés.

A la fois équipement et structure le centre social est l'outil principale de l'activité de l'ADAGV.

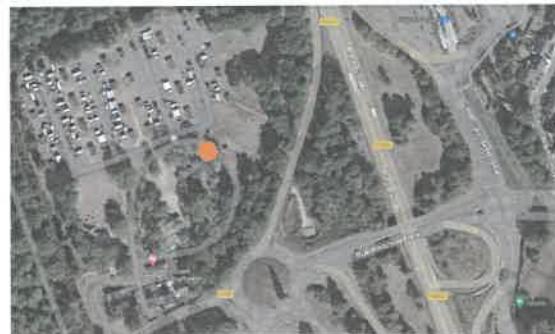
Pour couvrir l'ensemble de ces domaines d'intervention, l'association est organisée en pôles. Ceux-ci sont au nombre de quatre :

- Pôle accueil
- Accueil de tous les publics
- Service de domiciliation
- Gestion du courrier
- Pôle social
- Instruction et suivi des bénéficiaires du RSA
- Accompagnement social
- Aide à la création d'entreprise
- Pôle animation
- Enfants/jeunes : ALSH ; Espace jeunes + de 16 ans
- Pôle coordination, médiation, information
- Participation à la mise en place du schéma départemental
- Soutien aux communes, réunions publiques sur la question des Gens du Voyage dans le Loiret
- Participation et/ou pilotage de divers groupes de travail du département
- Actions dans le domaine de l'habitat adapté
- Actions de médiations



Territoires d'intervention

La vocation de l'association est départementale et ce depuis sa création. Si son territoire d'intervention historique est l'aire d'accueil d'Orléans la Source, si son identité spécifique en est l'animation, son rayonnement veut s'inscrire dans une dimension à la fois départementale et nationale. Par son expérience, son expertise et son savoir-faire l'association intervient auprès des collectivités et organismes sur l'ensemble du département. Par sa capacité à projeter le fruit de son action locale dans une réflexion engagée à l'échelon national, elle entend porter son rayonnement au-delà des frontières du département.



6

LES ANNEXES

Le projet associatif



Le partenariat

Le partenariat reflète à la fois l'inscription historique de l'association sur le territoire local, la solidité de son partenariat institutionnel, la variété de ses domaines d'intervention. Une des finalités de l'association étant d'orienter les voyageurs vers le droit commun et d'œuvrer à leur insertion dans le tissu économique et social, il est dans la nature même de son action de constituer et développer un réseau d'acteurs institutionnels et associatifs à même de la soutenir dans la poursuite de cet objectif.

Son partenariat institutionnel essentiel par son soutien financier, fait de l'association un acteur de l'action publique. Son réseau d'acteurs institutionnel et associatif traduit son ouverture et son sens du dialogue, mais également la diversité des domaines que son action recouvre.

Il affirme par ailleurs son engagement dans un processus permanent de réflexion et de participation à l'élaboration des politiques publiques et d'actions en faveur des Gens du Voyage. C'est ainsi que l'association est membre du réseau FNASAT et de la Fédération Régionale des Centres Sociaux



Cadres législatif et réglementaire.

L'association développe son action dans le respect des lois qui régissent la société, du cadre législatif et réglementaire qui est celui de ses domaines d'intervention : l'action sociale et l'animation. Elle le fait par ailleurs dans une relation contractuelle avec les institutions publiques.



6

LES ANNEXES

Le projet associatif



Enjeux et perspectives : Agir avec les gens du voyage...

Le présent projet entend inaugurer une ère nouvelle pour l'ADAGV. Elle aura dans la période qui s'ouvre, à poursuivre une série d'objectifs qui doivent l'amener à réformer son approche pour associer un plus grand nombre de voyageurs à la vie de l'association. La communication et la diffusion de l'information seront le deuxième axe de travail avec l'élaboration d'un site web et le développement du pôle « coordination, médiation, information ». Reste enfin à mettre en œuvre l'action sociale et l'animation au niveau départemental avec la création d'un centre social itinérant.

- Une plus grande participation : **adhésion des usagers** et développement du **groupe des bénévoles**
- Le mode de **gouvernance** questionne : **des voyageurs au conseil d'administration**
- Un territoire d'intervention élargi : le **centre social itinérant** dans le département
- Le **site web** : pour une plus grande visibilité, une meilleure diffusion de l'information ; un support de production de connaissances
- Relancer la **médiation culturelle**
- Développement du pôle **coordination, médiation, information**.

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



VISIBILITE ADAGV

Pilotage	Equipe du Centre social
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Agir ensemble
Objectifs généraux	- renforcer la communication interne et externe de l'ADAGV - Faciliter les partenariats - Développer la présence de l'ADAGV sur les territoires - Faire de l'ADAGV un lieu de ressources reconnu
Objectifs opérationnels	- Développer de nouveaux outils de communication interne (newsletter...) - Faire connaître les nouveaux moyens de communication externe (site internet, réseaux sociaux...) - Informer et promouvoir nos actions (médias, organisation d'événements...)
Descriptif de l'action	Il s'agit d'établir un plan de communication (objectifs, publics cibles, outils, calendrier, budget, évaluation) et de définir des actions visant à donner de la visibilité et des perspectives de développement.
Public concerné	Les habitants des territoires, les partenaires et instances des territoires
Niveaux d'intervention	Centre social de l'aire d'accueil de la Source et autres territoires
Financeurs	L'ensemble des financeurs
Partenaires	
Ressources mobilisables	Humaines : Equipe du Centre social, Bénévoles Matérielles : Locaux du Centre social et autres
Evaluation de l'activité	-

ACTION LONG TERME

Scolarisation

Pilotage	Pôle Sociale
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axes stratégiques	Développer les potentialités du public et lutter contre les discriminations
Objectifs généraux	- Favoriser l'accès à l'éducation
Objectifs opérationnels	- Accompagner les familles pour une scolarité régulière, impliquer les parents - Favoriser la continuité scolaire - Lutter contre le décrochage scolaire - Favoriser la synergie entre les partenaires sur les territoires : Education Nationale (1 ^{er} et 2 nd degré), Mairie, Métropole
Descriptif de l'action	- soutien à la parentalité - Information/renseignement/accompagnement des familles pour l'inscription à l'école, au collège et au CNED - Mise en place d'une action spécifique au collège (lien avec les jeunes inscrits au CNED) - Organiser des espaces de coordination et de décision entre les partenaires des territoires
Public concerné	-Familles (parents, enfants) -Acteurs de l'éducation
Niveaux d'intervention	Aire d'accueil et quartier de la Source
Financeurs	
Partenaires	Education Nationale / Mairie / Métropole / ADAGV
Ressources mobilisables	Humaines : ADAGV
Evaluation de l'activité	- Taux d'inscription et de fréquentation - Rencontres entre les partenaires

ACTION LONG TERME

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Participer aux instances du quartier & faciliter l'inclusion du public sur le territoire

Pilotage	Pôle Social	
<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée		
Axe stratégique	- Agir ensemble	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et animer le travail en réseau - Favoriser l'accès aux droits communs - Développer la citoyenneté et l'inclusion des familles sur le quartier - Favoriser une meilleure communication entre tous les acteurs 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les habitants de l'aire sur le quartier - Rendre les familles actrices de la vie locale - Rendre visible et accessible les services, les infrastructures et les dispositifs du territoire 	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Chaque pôle de l'association consolide et développe un réseau partenarial local (social, professionnel, loisirs, culturel, sportif...) pour inclure les réalités des familles itinérantes et leurs orientations -Participer activement aux instances de collaboration du quartier (Comité des Rues, Comité consultatif de quartier, Copil, Comités d'animation du quartier...) -Faciliter la participation des familles à la vie du quartier en lien avec les autres centres sociaux 	
public concerné	Les habitants de l'aire	
niveaux d'intervention	Quartier et Ville d'Orléans	
Financeurs	Orléans Métropole, CAF du Loiret	
partenaires	Orléans Métropole ; DDETS ; Conseil Départemental ; Mairie ; CAF du Loiret	
ressources mobilisables	Partenariat et instances existants	
évaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de partenaires touchés / fréquence des réunions - Nombre de familles participantes aux événements du quartier - Nombre de projets collaboratifs 	

ACTION LONG TERME

Comité de Pilotage de l'Animation

Pilotage	Pôle Social	
<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée		
Axe stratégique	- Agir ensemble	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et animer les actions d'animation du centre social - Faire participer les habitants pour une co construction de projets - Développer la citoyenneté et l'inclusion des familles sur le quartier 	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer les habitants de l'aire dans la dynamique d'animation de l'aire et du quartier - Faire participer les salariés (animateurs, administratifs et travailleurs sociaux) à la construction de projets - Intégrer les partenaires locaux 	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> -Le CPA organise (et/ou participe) tout au long de l'année des événements et des temps forts. Le CPA est animé par la coordination des actions collectives en présence d'un représentant du pôle social, d'un représentant du pôle accueil, de la référente famille, de l'équipe d'animateurs et selon les projets, des habitants et partenaires du site. Le but est de réfléchir ensemble à la mise en place de différentes actions collectives à dimension intergénérationnelle et/ou en direction de publics plus spécifiques (groupe femmes, groupe parents/enfants...). Le CPA se réunit une fois par semaine pour avancer dans l'organisation des projets en cours ou à venir. Le CPA du Centre Social s'appuie sur les familles au travers de groupes d'usagers identifiés comme « le groupe femmes » ou les groupes de l'ALSH, mais aussi la participation spontanée d'hommes et de femmes. 	
public concerné	Les habitants de l'aire	
niveaux d'intervention	Quartier et Ville d'Orléans	
Financeurs	Orléans Métropole, CAF du Loiret	
partenaires	Orléans Métropole ; DDETS ; Conseil Départemental ; Mairie ; CAF du Loiret	
ressources mobilisables	Partenariat existant	
évaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions, d'ateliers et de projets / fréquence des réunions - Nombre d'habitants participant aux actions, ateliers et projets - Nombre de partenaires locaux 	

HEBDOMADAIRE

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Référent Familles

Pilotage	Référent famille
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Développer un projet famille
Objectifs généraux	- Développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants - Coordonner des actions de soutien à la parentalité - Faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles du quartier
Objectifs opérationnels	- soutenir les parents dans la scolarisation de leurs enfants - faire rencontrer et échanger autour de la parentalité les parents du quartier - accompagner les jeunes mères
Descriptif de l'action	-être le garant avec le responsable du centre social de la conception, du pilotage, de la mise en œuvre et de l'évaluation du projet familles -développer des actions et/ou services à dimension collective dans une démarche participative en lien et en partenariat avec le quartier
Public concerné	Gens du voyage
Niveaux d'intervention	Centre social de l'aire d'accueil de la Source
Financeurs	CAF du Loiret
Partenaires	Acteurs locaux
Ressources mobilisables	Humaines : Équipe du Centre social, Bénévoles, partenaires Matérielles : Locaux du Centre social, bureautique ADAGV
Evaluation de l'activité	- Nombre, thématique et taux de fréquentation des ateliers - Taux de satisfaction des voyageurs - Indicateurs propres aux projets

QUOTIDIEN ET LONG TERME

Manifestations festives

Pilotage	Pôle Animation
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Agir ensemble
Objectifs généraux	- Favoriser l'investissement des usagers dans la vie du centre social - créer de la convivialité sur l'aire d'accueil - créer du lien sur le quartier entre les habitants
Objectifs opérationnels	- Amener les familles et usagers à s'investir dans la préparation des manifestations festives - Permettre aux familles, aux partenaires, aux bénévoles et aux salariés de l'ADAGV de se rencontrer et de se connaître en dehors des temps de travail formels - Intégrer le public du quartier et les partenaires
Descriptif de l'action	Organiser régulièrement des événements (fête de l'emploi, fête des voisins, fête de noël, fêtes...) Les familles, par le biais des comités d'usagers, sont force de proposition et acteurs de ces événements
Public concerné	Gens du voyage, membres de l'ADAGV et résidentaires
Niveaux d'intervention	Aire d'accueil / quartier de la Source
Financeurs	Orléans Métropole, CAF
Partenaires	
Ressources mobilisables	Humaines : L'équipe de l'ADAGV et les gens du voyage volontaires Matérielles : Les locaux et le matériel de l'ADAGV
Evaluation de l'activité	- Nombre de manifestations festives organisées sur et en dehors de l'aire - Nombre d'usagers et de bénévoles impliqués dans la préparation des soirées - Taux de satisfaction du public et des organisateurs de la soirée

MENSUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Médiation culturelle

Pilotage : Pôle animation

action nouvelle action reconduite action modifiée

Axe stratégique
- Agir ensemble

Objectifs généraux
-Faire connaître le public et l'ADAGV

Objectifs opérationnels
-Développer un fonds de documentation variée et accessible à tous (centre de ressource)

Descriptif de l'action
-Développer une programmation culturelle sur et dehors des aires d'accueil
-Organiser un espace regroupant différents supports d'information et de littérature pouvant être consulté sur place ou par emprunt
-Organiser la diffusion des expositions de l'ADAGV
-Planifier des événements culturels

Public concerné
Gens du voyage

Niveaux d'intervention
Aire d'accueil de la Source, Quartier de la Source, communes de l'Agglo

Financeurs
Orléans Métropole, CAF

Partenaires
Médiathèques, bibliothèques, Editeurs, Centres Sociaux, Centres Culturels, Associations...

Ressources mobilisables
Humaines : l'équipe de l'adagv
Matérielles : les lieux du centre social

Evaluation de l'activité
- Taux de fréquentation et d'emprunt du centre de ressource
- Taux de satisfaction des usagers et des partenaires
- Diffusion des expositions (nombre de pré, diversité des lieux)
- Programmation des vecteurs de médiation culturelle

MENSUEL

SANTE

Pilotage
Equipe du Centre social

action nouvelle action reconduite action modifiée

Axe stratégique
- Favoriser l'accès au droit commun

Objectifs généraux
- renforcer l'information et la prévention afin de sensibiliser au mieux vivre
- développer l'activité de soi
- Favoriser la prise en charge de la santé

Objectifs opérationnels
- Mettre en place des ateliers et animations collectives autour de la santé et du bien-être
- Accompagner les familles et personnes dans les démarches de prévention et de soins
- Informer et sensibiliser les familles autour de thématique sur la santé (addictions, soins, hygiène...)

Descriptif de l'action
Poursuite et développement de nos actions et mise en place d'ateliers réguliers tout en développant le partenariat local.

Public concerné
Gens du voyage, la famille

Niveaux d'intervention
Centre social de l'aire d'accueil de la Source

Financeurs
Orléans Métropole, CAF

Partenaires
IFPM, Faculté de médecine, CRCDC, Planning Familial, APLEAT, ARS, CPAM, CLS...

Ressources mobilisables
Humaines : Équipe du Centre social, Bénévoles
Matérielles : Lieux du Centre social

Evaluation de l'activité
- Taux de fréquentation
- Nombre et fréquence des ateliers
- Diversité des thématiques
- Taux de satisfaction des voyageurs

MENSUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



LUTTER CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

Pilotage	Equipe du Centre social
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Développer les potentialités du public et lutter contre les discriminations
Objectifs généraux	- Développer l'autonomie des personnes - Sensibiliser à un bon usage des outils numériques - Favoriser l'esprit critique et lutter contre le repli communautaire
Objectifs opérationnels	- Mettre en place des ateliers - Crée des outils ou des supports inclusifs
Descriptif de l'action	- Des ateliers et des actions pour : 1) Découverte de l'outil informatique (comment fonctionne un ordinateur, un clavier, une souris, un poste de travail, un Smartphone,...) 2) Les premiers pas sur le web (comment naviguer, comment trouver une information en ligne,...) 3) Les outils de communication en ligne (boîte mail, interface numérique d'accès aux droits,...) 4) L'éducation au numérique et le dispositif Promeneurs du Net (accompagnement des parents et des enfants sur un bon usage, prévention pour favoriser l'esprit critique) 5) Faire progresser son entreprise (développer des outils de gestion -jevis, lectures, cartes de visites- accès aux interfaces numériques -URSSAF, Impôts,...) 6) Les démarches au quotidien (Caf, Ameli, Retraite, Docibol,...)
Public concerné	Gens du voyage, la famille
Niveaux d'intervention	Centre social de l'aire d'accueil de la Source
Financeurs	Orléans Métropole, CAF
Partenaires	Les promeneurs du net, Action, APLEAT
Ressources mobilisables	Humaines : Equipe du Centre social, Bénévoles Matérielles : Locaux du Centre social, espace accueil libre / informatique ADAGV
Evaluation de l'activité	- Nombre d'ateliers, fréquence et Taux de fréquentation - Taux de satisfaction des voyageurs

QUOTIDIEN ET MENSUEL

Accompagnement projets professionnels des 18/25 ans

Pilotage	Pôle Social
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Développer les potentialités du public et lutter / les discriminations
Objectifs généraux	- Favoriser l'autonomie des familles par une démarche individualisée et pédagogique - Favoriser l'émergence et la réalisation des projets professionnels
Objectifs opérationnels	- Mettre en place un parcours d'accompagnement à l'émergence du projet - Accompagner la création d'entreprise
Descriptif de l'action	- Analyse et mise en perspective de la situation globale du jeune - Liens entre les bénéficiaires et les administrations ou organismes privés - Soutien à la création d'activité de travailleur indépendant - Apprentissage de la gestion administrative de l'entreprise
Public concerné	Jeunes de 18 à 25 ans domiciliés à l'ADAGV ou sur la Métropole
Niveaux d'intervention	Métropole
Financeurs	FAJ Orléans Métropole
Partenaires	ADIE, Chambres des Métiers et de Commerce, administrations, organismes sociaux
Ressources mobilisables	- Humaines : 0,30 ETP - Matérielles : 1 bureau d'entraînement, 1 ordinateur
Evaluation de l'activité	- Taux de satisfaction des usagers / des professionnels - Nombre de personnes accompagnées - Nombre d'heures d'accompagnement individuel / annuel

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Espace Accueil libre

Pilotage	Pôle animation
<input type="checkbox"/> action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> action reconduite
	<input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Agir ensemble
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser les rencontres entre les voyageurs- Animer le centre social- Favoriser la participation des usagers- Favoriser l'autonomie des gens du voyage- Lutter contre la fracture numérique
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">- Développer la pratique de l'informatique et d'internet- Animer un lieu convivial
Descriptif de l'action	<p>Cet accueil est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h (sauf lundi, mercredi AM et vendredi AM) pour les + de 18 ans et les adultes. Il permet la pratique de l'outil informatique à travers des jeux, l'apprentissage d'internet. Le but est de faire prendre conscience des difficultés liées à l'illitérisme et proposer des actions adaptées. C'est un lieu de rencontre, d'échange et de convivialité. Les participants collaborent à l'écriture du journal du centre social « Pach Mengué » (bimestriel).</p>
Public concerné	Gens du voyage
Evaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de participants- Taux de satisfaction des usagers

QUOTIDIEN

ESPACE JEUNES + 18

Pilotage	Pôle Animation
<input type="checkbox"/> action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> action reconduite
	<input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Agir ensemble
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">-Créer un espace d'animation pour les + de 18 ans-Favoriser la rencontre et la mixité sociale-Développer un accompagnement à la citoyenneté
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">-Développer des projets-Favoriser l'ouverture vers l'extérieur-Accroître la responsabilisation et l'autonomie
Descriptif de l'action	<p>L'espace jeune est ouvert tous les jours de 17h à 21h toute l'année. Selon les projets il peut être ouvert le mercredi après-midi ou en soirée. Cet espace existe dans le prolongement de l'accueil de Loisirs Sans Hébergement des 6/17 ans. Les jeunes sont accueillis par un animateur de 16h30 à 18h.</p>
Public concerné	Jeunes + de 18 ans
Niveaux d'intervention	Aire d'accueil de la Source
Financeurs	Orléans Métropole
Partenaires	
Ressources mobilisables	<ul style="list-style-type: none">Humaines : 1 animateur référentMatérielles : les locaux de l'adagv
Evaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de jeunes accueillis- Taux de satisfaction des usagers- Nombre de projets et sorties effectués

QUOTIDIEN

6 LES ANNEXES

Les fiches actions



Espace d'accueil jeunes et adultes

Pilotage : Pôle Animation

action nouvelle action reconduite action modifiée

Axe stratégique : Développer le lien social et lutter contre les discriminations

Objectifs généraux : Favoriser les rencontres entre les voyageurs autour de différents supports
Animer le centre social
Favoriser la participation des usagers au développement de projets

Objectifs opérationnels : Organiser la participation des usagers
Développer la méthodologie de projet participatif

Descriptif de l'action : Organiser et planifier des ateliers réguliers et/ou ponctuels sur des thématiques variées (bricolage, couture, sport, cuisine, ...)

Public concerné : Gens du voyage

Niveaux d'intervention : Aire d'accueil de la Source

Financeurs : Orléans Métropole, CAF

Partenaires :

Ressources mobilisables : Humaines : l'équipe du centre social
Matérielles : les locaux et le matériel du centre social

Evaluation de l'activité : Nombre et fréquence des ateliers
Nombre de participants
Taux de satisfaction des voyageurs

Pilotage

Pôle Social

action nouvelle action reconduite action modifiée

Axe stratégique : Développer les potentialités du public et lutter / les discriminations

Objectifs généraux : Favoriser l'accès aux droits communs
Permettre aux itinérants sans résidence fixe d'accéder à une adresse

Objectifs opérationnels : Assurer la mise en place de l'agrément DOETS
Engager le protocole d'admission et de suivi des domiciliations

Descriptif de l'action : Mise en place d'un entretien individuel pour toute personne demandant à être domiciliée afin d'évaluer la pertinence de l'admission
Délivrance d'une attestation d'élection de domicile ou orientation vers une autre structure
Tenue d'un registre récapitulatif des personnes domiciliées, radieuses
Rencontres régulières avec les personnes domiciliées

public concerné : Gens du voyage circulant très régulièrement dans le département du Loiret

niveaux d'intervention : Loiret

Financeurs : DOETS

Partenaires : DOETS ; Conseil Départemental ; CPAM ; mairies ; CAF du Loiret ; Organismes privés (banques, assurances...)

ressources mobilisables :

évaluation de l'activité : Taux de satisfaction des usagers / des professionnels
Nombre de demandes d'élection de domicile
Nombre d'admissions
Nombre de sorties

QUOTIDIEN

ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Groupe femmes

Pilotage	Pôles : Animation, Social, Accueil
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Agir ensemble
Objectifs généraux	- Inscrire les femmes dans une démarche participative - Faire concourir les femmes à la vie du Centre social - Développer le lien social
Objectifs opérationnels	- Organiser la participation active des femmes - Sensibiliser les femmes à travers des thématiques
Descriptif de l'action	Des réunions bi-trimestrielles (Equipe salariées ADAGV et femmes voyageuses) sont mises en place. Permettre aux femmes de s'impliquer dans des actions du centre social et d'être force de proposition.
Public concerné	Les femmes habitantes de l'aire d'accueil
Niveaux d'intervention	aire d'accueil de La Source
Financeurs	CAF du Loiret, Orléans Métropole, usagers
Partenaires	
Ressources mobilisables	Humaines : pôle social, pôle animation, pôle accueil, les femmes du voyage Matérielles : Locaux Centre social
Evaluation de l'activité	- Taux de fréquentation - Nombre et type de projets/actions réalisés - Taux de satisfaction des femmes

« Atelier papier »

Pilotage	Equipe du Centre social
	<input type="checkbox"/> action nouvelle <input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Développer les potentialités et lutter contre les discriminations
Objectifs généraux	
Objectifs opérationnels	- Lutter contre l'illettrisme - Développer l'autonomie des personnes - Lutter contre la fracture numérique
Descriptif de l'action	Créer un atelier d'appui à l'amélioration dans la lecture et de l'écriture pour la compréhension des documents administratifs -Offrir et/ou créer des outils ou des supports
Public concerné	Gens du voyage
Niveaux d'intervention	Centre social de l'aire d'accueil de La Source
Financeurs	Orléans Métropole, CAF
Partenaires	
Ressources mobilisables	Humaines : Equipe du Centre social, Bénévoles Matérielles : Locaux du Centre social, bureaux ADAGV
Evaluation de l'activité	- Nombre et fréquence des ateliers - Nombre de participants - Taux de satisfaction des voyageurs

BI MENSUEL

MENSUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Pilotage	Pôle animation	
<input type="checkbox"/> action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> action reconduite	<input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	Agir ensemble	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">- Accueillir les enfants stationnant sur l'aire d'accueil- Organiser collectivement leur temps de loisirs et leur participation- Proposer des activités éducatives de découverte et d'ouverture vers l'extérieur	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">- Proposer des espaces de rencontre et de partage- Mettre en place des temps de concertation et de décision- Proposer des activités sportives et culturelles- Proposer des sorties- Proposer des temps partagés avec les parents, la famille et/ou des personnes extérieures sur le terrain, sur le quartier ou la ville	
Descriptif de l'action	La structure propose un accueil des enfants sur les temps périscolaires et extra scolaires	
Public concerné	Les enfants du terrains des gens du voyage âgés de 6 à 17 ans et préalablement inscrits.	
Niveaux d'intervention	Aire d'accueil d'Orléans la Source	
Financeurs	Orléans Métropole, CAF	
Partenaires	Orléans Métropole, associations intervenantes et du quartier	
Ressources mobilisables	<ul style="list-style-type: none">- Humaines : 3 animateurs 3 ETP- Matérielles : Une structure avec 3 salles d'activités et ses extérieurs- Matériel pédagogique	
Evaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none">Fréquentation de la structureParticipation aux projetsTaux de satisfaction des enfants, de leur famille et des partenaires	

QUOTIDIEN

Accompagnement des projets d'habitat

Pilotage	Pôle Social	
<input type="checkbox"/> action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> action reconduite	<input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	<ul style="list-style-type: none">- Développer les potentialités du public et lutter / les discriminations	
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none">- Favoriser l'accès aux droits communs- Permettre aux familles d'être accompagnées dans leur projet lié à l'habitat	
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none">- accompagner les familles dans leur réflexion et leur projection de mode de vie et d'habitat- accompagner les familles dans les démarches liées à l'habitat- accompagner les familles dans le cadre d'un accompagnement social lié au logement	
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none">- Diagnostic des besoins et repérage des familles.- Réflexion avec les collectivités et les services de l'état pour la mise en place d'un parcours de séduction (un habitat adapté à la situation de chaque famille).- Accompagnement des familles lors du montage des dossiers.- Interface entre les bailleurs et les familles.- Accompagnement social lié au logement.	
public concerné	<ul style="list-style-type: none">- Gens du voyage domiciliés à l'ADAGV	
niveaux d'intervention	Loiret	
Financeurs	Orléans Métropole	
partenaires	Orléans Métropole ; DDETS ; Conseil Départemental ; mairies ; CAF du Loiret ; Bailleurs	
ressources mobilisables		
évaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none">- Taux de satisfaction des usagers / des professionnels- Nombre de familles accompagnées dans la phase de réflexion- Nombre de familles accompagnées dans leurs démarches administratives en amont- Nombre de familles accompagnées à partir de l'attribution d'un logement locatif	

ACTION LONG TERME

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Atelier Bricolage

Pilotage : Pôle Animation

action nouvelle action reconduite action modifiée

Axe stratégique

- Développer le lien social et lutter / les discriminations

Objectifs généraux

- Favoriser les rencontres entre les voyageurs autour de différents supports (bois, peinture, restauration, réparation, etc...) et permettre de mieux vivre ensemble
- Animer le centre social et accroître la participation des usagers au développement de projets
- Projeter les jeunes dans une dynamique de construction d'une perspective professionnelle
- Lutter contre l'aliénation en proposant des passerelles vers les structures dédiées sur le quartier.

Objectifs opérationnels

- animer et d'apprendre les techniques rudimentaires liées au bois et à la peinture
- travailler seul ou en groupe autour de projets communs
- proposer des ateliers variés
- appliquer une méthodologie
- suivre les règles de sécurité

Descriptif de l'action

Cet atelier est ouvert les mardis et jeudis de 14h00 à 16h et est encadré par un animateur référent.

Public concerné

Gens du voyage

Niveaux d'intervention

Aire d'accueil de la Source

Financeurs

Orléans Métropole, CAF

Partenaires

Ressources mobilisables

Humaines : l'équipe du centre social
Matérielles : les locaux et le matériel du centre social

Evaluation de l'activité

- Nombre d'ateliers et nombre de participants
- Taux de satisfaction des voyageurs

QUOTIDIEN

Accompagnement social des familles

Pilotage

Pôle Social

action nouvelle action reconduite action modifiée

Axe stratégique

- Développer les potentialités du public et lutter / les discriminations

Objectifs généraux

- Accompagner les personnes et les familles dans la résolution de difficultés ponctuelles

Objectifs opérationnels

- Favoriser l'autonomie des familles

- Réduire les difficultés à court et moyen terme

Descriptif de l'action

- Accueil, information, orientation et accompagnement des gens du voyage domiciliés à l'ADAGV hors RSA

Public concerné

Gens du voyage domiciliés à l'ADAGV hors RSA

Niveaux d'intervention

Loiret

Financeurs

DDETS

Partenaires

Administrations et organismes sociaux

Ressources mobilisables

- Humaines : 0,35 ETP
- Matérielles : 1 accueil public, 1 bureau d'accueil, 2 bureaux d'entretiens, ordinateurs

Evaluation de l'activité

- Taux de satisfaction des usagers / des professionnels
- Nombre de personnes accompagnées

ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches actions



Accompagnement social global

Pilotage	Pôle Social
<input type="checkbox"/> action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Développer les potentialités du public et lutter / les discriminations
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner l'insertion des bénéficiaires du RSA - Accompagner les personnes et les familles stationnant (provisoirement) sur le territoire de la MDD Orléans Sud dans la résolution de difficultés ponctuelles
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un parcours d'insertion sociale - Favoriser l'émergence d'un parcours professionnel
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Accès, information, orientation des gens du voyage domiciliés à l'ADAGV et/ou stationnant sur le territoire de la MDD - Instruction des demandes RSA pour les familles domiciliées à l'ADAGV - Accompagnement à la contractualisation de l'insertion sociale globale des bénéficiaires du RSA domiciliés à l'ADAGV - Demandes d'interventions du FUL - Instruction des demandes d'allocation temporaire - Participation à l'action VAE / Formation
Public concerné	Gens du voyage domiciliés à l'ADAGV et/ou stationnement sur le territoire de l'ADS Orléans Sud
niveaux d'intervention	Territoire de l'ADS Orléans Sud
Financeurs	Conseil Départemental du Loiret
Partenaires	ADS Orléans Sud, Administrations et organismes sociaux
Ressources mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> - Humaines : 2,75 ETP - Matérielles : 1 accès public, 1 bureau d'accès, 2 bureaux d'entretiens, ordinateurs
Évaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des usagers / des professionnels - Taux de contractualisation - Nombre de demandes d'aides financières FUL, ASE - Nombre de demandes de RSA - Nombre de sorties du RSA - Nombre d'orientations VAE - Fiches d'évaluation

ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL

Accompagnement professionnel des Travailleurs Indépendants

Pilotage	Pôle Social
<input type="checkbox"/> action nouvelle	<input checked="" type="checkbox"/> action reconduite <input type="checkbox"/> action modifiée
Axe stratégique	- Développer les potentialités du public et lutter / les discriminations
Objectifs généraux	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'autonomie des familles par une démarche individualisée et pédagogique - Favoriser l'émergence et la réalisation des projets professionnels
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place un accompagnement visant à réduire les difficultés - Mettre en place un parcours d'accompagnement à la création d'entreprise et à son développement
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Liens entre les bénéficiaires et les administrations ou organismes privés - Résolution de difficultés d'ordre social et/ou financier - Soutien à la création d'activité de travailleur indépendant - Apprentissage de la gestion administrative de l'entreprise - Orientation vers les structures IAE, les formations et la VAE - Lien avec les associations caritatives - Lutte contre l'illettrisme - Orientation vers les structures d'insertion professionnelles visant au travail salarié
Public concerné	Bénéficiaires du RSA domiciliés à l'ADAGV
Niveaux d'intervention	Départemental
Financeurs	Conseil Départemental du Loiret
Partenaires	ADIE, Chambres des Métiers et de Commerce, administrations, organismes sociaux
Ressources mobilisables	<ul style="list-style-type: none"> - Humaines : 1 ETP - Matérielles : 1 bureau d'entretien, 1 ordinateur
Évaluation de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des usagers / des professionnels - Nombre de personnes accompagnées - Nombre d'heures d'accompagnement individuel / annuel

ACCOMPAGNEMENT
INDIVIDUEL

6

LES ANNEXES

Les fiches de poste



FICHE DE POSTE

DIRECTEUR

- 1) D'une façon générale le Directeur veille, sous le contrôle du président, à l'exécution des décisions prises par les instances de l'association, en respect des statuts.
- 2) Notamment, il assiste le Président dans le fonctionnement des instances statutaires : Assemblées générales, conseils d'administration, bureaux et commissions. Il prépare et planifie les réunions des diverses instances. Il participe à ces réunions, assure la diffusion des procès verbaux.

ANIMATION GENERALE

- 3) Il assure l'expédition des affaires courantes et la coordination générale de l'association.
- 4) Il assure toutes les relations utiles avec les administrations et collectivités publiques ainsi qu'avec les personnes privées.
- 5) Il apporte aux administrateurs les avis nécessaires à l'élaboration de la politique, au développement des projets et à l'obtention des moyens budgétaires.
- 6) Il leur fournit toute proposition concernant l'évolution à moyen terme de l'association.
- 7) Il est le responsable de l'élaboration du suivi et de l'évaluation du contrat de projet du centre social agréé par la CAF.
- 8) Il assure la coordination et l'encadrement des actions du pôle social et du pôle animation ; rédige les bilans administratifs, les évaluations et les statistiques de ces actions.

GESTION

- 9) Le Directeur assume sur tous les plans et à tous les niveaux un rôle technique et fonctionnel :
 - Il débrouille, pour les soumettre au bureau et au conseil d'administration, les projets et les budgets prévisionnels dans le cadre des orientations qui lui sont fixées.
 - Il choisit, organise, coordonne et gère les moyens de l'association (personnes, financiers, procédures, locaux, matériels), en contrôle l'usage, évalue les résultats et en rend compte au conseil d'administration.
 - Il établit les bilans et les soumet aux administrateurs afin de leur rendre compte de l'activité conduite par l'association et de ses résultats financiers.

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

- 10) Le directeur a autorité sur l'ensemble du personnel et dispose à cet égard d'une délégation de pouvoir en matière d'hygiène et de sécurité et en ce qui concerne l'exercice des droits collectifs des salariés de l'association.
 - ✓ Notamment, le directeur assure la gestion des affaires concernant l'ensemble des salariés de l'association et sait l'évolution des carrières : avancements, promotions, mutations, discipline, contentieux, etc.
 - ✓ Les conseils sociaux sont soumis au Président de l'association après accord du bureau sur le statut, les conditions de travail et de rémunération.
 - ✓ Il signe, par délégation du président, les correspondances se rapportant aux affaires précitées.
 - ✓ Il tient à jour les organigrammes et les dossiers du personnel, veille à l'application de la réglementation de l'association, des accords collectifs de travail et de la législation sociale.
 - ✓ Il organise les élections et sait le fonctionnement des institutions prévues par le code du travail et les statuts de l'association, il entretient les relations nécessaires avec les représentants du personnel et préside les réunions avec les délégués du personnel ou autres réunions, en qualité de représentant de l'employeur.
 - ✓ Il doit s'assurer de la bonne diffusion des procès-verbaux et des convocations aux différentes réunions concernant le personnel.
 - ✓ Il doit s'occuper des problèmes posés en matière de licenciement, des déclarations et enquêtes en cas d'accident du travail.

FICHE DE POSTE

ASSISTANTE SOCIALE :

COORDINATION DES ACTIONS COLLECTIVES DU CENTRE SOCIAL / ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Définition du poste : coordinations des actions collectives avec les pôles social et animation s/c du Directeur ; accompagnement social

Coordination des actions collectives :

- Procéde à l'élaboration de projets à partir d'analyses concrètes et peut en assurer la réalisation et le suivi.
- Participe à l'évaluation, la mise en place et l'évaluation du projet centre social.
- Organise un diagnostic régulier des besoins en actions collectives et en assure la mise en place et le suivi.

Accompagnement social : Aide à la résolution des difficultés individuelles et familiales des publics de l'ADAGV (BRSA, personnes âgées, personnes en situation de handicap, dans le cadre d'un projet de scénarisation)

- Accueillir les usagers lors de permanences, de rendez-vous en face à face ou téléphoniques.
- Evaluer la situation, analyser la nature des difficultés rencontrées et effectuer un diagnostic.
- Proposer les dispositifs d'aide les mieux adaptés.
- Informer, conseiller et accompagner les personnes dans leurs démarches et les orienter vers les interlocuteurs adéquats.

Compétences requises :

- Maîtriser la méthodologie de projet (diagnostic, élaboration, mise en œuvre, évaluation).
- Développer des actions en partenariat et en réseau.
- Connaître les dispositifs sociaux et de l'environnement social, économique et institutionnel.
- Connaissances juridiques, administratives et législatives en matière d'aide sociale.
- Maîtrise de la technique de conduite d'entretiens individuels.
- Maîtrise des techniques d'expression écrites et orales.
- Maîtrise des outils bureautique.
- Capacité de travail en équipe.

Profil :

- Référentiel DEASS
- Expérience dans l'encadrement d'un service social ou d'un pôle social.
- Expérience du travail en milieu associatif.
- Expérience du travail avec les gens du voyage.

6

LES ANNEXES

Les fiches de poste



FICHE DE POSTE

CHARGEÉE D'ACCUEIL

Définition du poste :

Animation de l'accueil du Centre Social et gestion des boîtes postales

Objectifs généraux de l'action :

- Organise la gestion des boîtes postales :
 - o Réception et réexpédition du courrier
 - o Encaissement et gestion administrative
- Accueille le public en créant un lieu convivial en lien avec l'équipe d'animation
- Participe l'animation globale du centre social au sein du Comité d'animation
- Informe et oriente les familles (oralement et avec des supports variés et adaptés)

Compétences requises :

- Capacité relationnelle
- Capacité d'adaptation
- Travail en équipe
- Ecoute et analyse les besoins du public.

Profil :

- Expérience dans l'accueil du public.
- Expérience dans le travail associatif.

FICHE DE POSTE

ASSISTANTE DE DIRECTION

Objectifs généraux de l'action :

- Organise et coordonne pour la Direction la transmission et la rédaction des informations de l'ADAGV.
- Frappe, saisie, et présente des notes, des comptes-rendus et des documents généralement à caractère confidentiel et en assure le classement et l'archivage.
- Traite, exploite, soit les informations de l'association (correspondance courante et affaires spécifiques).
- Assure la réception et l'expédition du courrier de l'ADAGV.
- Organise les rendez-vous, reçoit et filtre les communications téléphoniques, établit un contact direct avec la Direction et avec l'extérieur.
- Organise le travail de la gestion des boîtes postales des personnes domiciliées à l'ADAGV :
 - o Etablit les adresses des boîtes postales lors de leur ouverture.
 - o Procède au versement de la cotisation annuelle versée par les personnes domiciliées et en assure le suivi annuel.
 - o Réceptionne et trié le courrier des domiciliés, en assure la distribution et/ou le réacheminement.
- Assure le suivi budgétaire de l'ADAGV notamment en transmettant les pièces comptables et les données relatives aux salaires au cabinet d'expertise comptable.
- Reçoit les informations relatives aux charges sociales de l'employeur, en établit les barèmes et les transmet, joint les paiements aux organismes concernés.
- Participe aux réunions d'équipe du centre social.
- Participe au conseil d'administration de l'association.
- Participe à l'élaboration et à l'évaluation du projet centre social.

Compétences requises :

- Rasssembler, mettre en forme (tableaux de bord, graphiques...) les différents travaux de secrétariat de l'association.
- Assurer à la demande des dirigeants de l'association la totalité du traitement d'informations particulières (frappe, enregistrement informatique, diffusion...).
- Rédiger des notes ou correspondances à partir de consignes orales ou immuées.
- Réceptionner le courrier et les appels téléphoniques, en assurer le filtrage et la transmission.
- Connaitre les particularités techniques des domaines fiscal, comptable et juridique...
- Travailler en équipe.

Profil :

- S'adapter à un rythme et à des méthodes de travail spécifiques.
- Hiérarchiser l'urgence des demandes.
- Gérer maternellement les contacts de ses responsables hiérarchiques (prise de rendez-vous, organisation de réunions, déplacements...).
- Prendre des initiatives pour faciliter le fonctionnement du service et en référer à la hiérarchie.
- Respecter la confidentialité des informations traitées ou communiquées.
- Assurer le lien entre la direction et les équipes.

6 LES ANNEXES

Les fiches de poste



FICHE DE POSTE

ACCOMPAGNATEUR SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Définition du poste :

Mise en place de l'action Accompagnement Social et Professionnel.

Objectifs généraux de l'action :

- Amener les familles à une meilleure compréhension de l'organisation administrative et sociale.
- Permettre une meilleure insertion dans le tissu social, économique et professionnel.
- Faciliter l'accès aux droits communs ;
- Sensibiliser les personnes à la maîtrise des savoirs de base.

Dans le déroulement, il analyse les difficultés, recherche des solutions (à court, moyen ou long terme) et accompagne les familles en les rendant acteur de leurs démarches. Il est intermédiaire entre les familles et les organismes. Il accompagne les usagers à l'émergence des projets professionnels. Il agit en lien avec les référents RSCA.

Il participe à l'élaboration et la mise en place du projet global de l'association et du centre social.

Compétences requises :

- Connaissance des politiques sociales et des dispositifs d'insertion professionnels.
- Connaissance du cadre global de la création d'activité indépendante.
- Capacité de diagnostic, d'élaboration et de mise en œuvre d'un plan d'accompagnement visant l'autonomie.
- Capacité à assurer une fonction de médiateur.
- Travailler en équipe.

Profil :

- Expérience dans l'accompagnement social.
- Expérience dans l'accompagnement professionnel.
- Expérience dans l'accompagnement des gens du voyage.
- Expérience dans le travail social associatif.

FICHE DE POSTE

SECRETAIRE POLE SOCIAL

Objectifs généraux de l'action :

- Participe à l'organisation et à la gestion quotidienne du pôle social :
 - o Au niveau de l'unité d'accompagnement Social Global : organisation logistique et administrative, suivre le suivi des bénéficiaires et l'élaboration des contrats d'engagement reçus/versés (organisation des rendez-vous entre les usagers et le travailleur social, organisation et gestion des dossiers, transcription et rédaction des courriers, gestion des élections de domicile).
- Participe aux réunions d'équipe du pôle social.
- Participe aux réunions de l'équipe du centre social.
- Assure l'accueil physique et téléphonique du pôle social/centre social, prend et transmet les messages, orienter les personnes vers les intervenants compétents.
- Anime l'accueil du pôle social/centre social.
- Est à l'écoute des besoins du public.
- Participe à la mise en place, en lien avec l'animation accueil, de projets d'animation collectifs familles.

Compétences requises :

- Capacité d'organisation, de rigueur et de relationnel.
- Connaissance des dispositifs d'action sociale et de leur évolution.
- Respect de la confidentialité.
- Capacité d'écoute du public.
- Capacité à travailler en équipe.
- Capacité à la mise en place de projets d'animations prenant en compte la famille.

Profil :

- Expérience dans l'utilisation des logiciels informatiques.
- Expérience dans l'archivage de documents.
- Expérience dans le travail social associatif.
- Expérience secrétariat (prise de rendez-vous, gestions agenda...).

6

LES ANNEXES

Les fiches de poste



FICHE DE POSTE

ASSISTANT(E) DE SERVICE SOCIAL

Définition du poste :

Référent d'insertion sociale et professionnelle en direction de bénéficiaire du RSA en situation d'itinérance. L'assistant(e) social(e) contribue à l'insertion et à l'autonomie sociale des personnes dans le cadre des dispositifs réglementaires. Il ou elle est chargé de prévenir les dysfonctionnements sociaux, d'aider les personnes à développer leur potentiel et à améliorer leur situation.

Référentiel de la fonction :

Aide à la résolution des difficultés individuelles et familiales

- Accueillir les usagers lors de permanences, de rendez-vous en face à face ou téléphoniques.
- Évaluer la situation, analyser la nature des difficultés rencontrées et effectuer un diagnostic.
- Proposer les dispositifs d'aide les mieux adaptés.
- Informer, conseiller et accompagner les personnes dans leurs démarches et les orienter vers les structures ou services adaptés.

Suivi social et administratif des personnes en situation d'itinérance

- Inscrire les différents dossiers de demande d'aides.
- Inscrire les dossiers RSA.
- Accompagner les demandes de retraite, MDPH, CMU...

Actions de prévention :

Concevoir et participer à la mise en œuvre de projets collectifs.

Pluridisciplinarité et partenariat

- Travailler en partenariat avec les organismes et les associations en lien avec ses missions.
- Mener des actions individuelles ou collectives en équipe pluridisciplinaire.
- Participer à des réunions multi professionnelles (concertation, commissions, groupes de travail).
- Entretenir un réseau professionnel local et départemental.
- Accueillir et accompagner des stagiaires.
- L'assistant social participe au projet global de l'association et au projet centre social.

Compétences requises :

- Connaissance des dispositifs sociaux et de l'environnement social, économique et institutionnel.
- Connaissance de base en psychologie et en sociologie.
- Connaissances juridiques, administratives et législatives en matière d'aide sociale.
- Maîtrise de la technique de conduite d'entretiens individuels.
- Maîtrise des techniques d'expression écrites et orales.
- Maîtrise des outils bureautique.
- Capacité de travail en équipe.

Profil :

- Expérience dans l'accompagnement social.
- Expérience dans l'accompagnement professionnel.
- Expérience dans l'accompagnement des gens du voyage.
- Expérience dans le travail social associatif.

FICHE DE POSTE

ANIMATEUR

Définition du poste :

Mise en place des animations sur l'aire d'accueil d'Orléans la Source à destination de l'ensemble des familles.

Objectifs généraux de l'action :

- Anime les aires d'accueil.
- Organise et anime des activités (ludiques, artistiques, manuelles et sportives) et participe à son organisation en termes d'espace et de moyen.
- Est référent d'un groupe d'enfants, de jeunes ou d'adultes au sein du pôle animation et organise des activités diverses, sorties, jeux éducatifs et pédagogiques...
- Accompagne les familles de l'aire d'accueil vers les structures de droit commun pour faciliter leur insertion sociale, culturelle et économique.
- Participe à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du projet pédagogique du centre de loisirs et du projet centre social.
- Participe à des groupes de réflexion, des manifestations locales et des festivités diverses.
- Participe aux réunions d'équipe du centre social.
- S'assure du respect des règles de vie au sein du centre de loisirs.

Compétences requises :

- Développe et instaure une relation de confiance avec le public.
- Met en place des animations diverses adaptées au public accueilli.
- Fait le lien entre les gens du voyage et les sedentaires par la mise en place de projets partenariaux.
- Travaille en équipe.
- Explique, montre le fonctionnement et le maintien du matériel et des équipements à utiliser.

Profil :

- Expérience des pratiques d'animations.
- Connaissance du public.
- Capacité d'adaptation.

6

LES ANNEXES

Les fiches de poste



FICHE DE POSTE

REFERENT FAMILLES

Définition du poste :

Par délégation du responsable du centre social et sous l'encadrement de celui-ci :

Le référent familles d'un centre social ou d'un espace de vie sociale pour mises à l'œuvre la coordination de l'ensemble des activités collectives ou individuelles et des services relevant du champ de la famille et de la parentalité, en cohérence avec le projet social de l'établissement. Il travaille en lien étroit avec le directeur du centre social, il peut être référent d'action et, par délégation, responsable de projet. Membre de l'équipe, il travaille en collaboration avec les autres travailleurs sociaux du centre social. Il sera amené à travailler avec d'autres partenaires du territoire d'intervention du Centre Social sur des projets spécifiques relevant du champ de la famille, de la petite enfance et de la jeunesse en lien avec le centre social.

Le référent familles crée, accompagne et garantit les conditions favorables permettant le dialogue avec les habitants, l'émergence des besoins, le repérage de problématiques familiales. Il met en œuvre les actions permettant de renforcer les liens sociaux, familiaux et parentaux et de travailler à la cohésion sociale et l'insertion des familles dans leur environnement.

Compétences requises :

- posséder une bonne connaissance du champ de la famille et de la notion de parentalité,
- connaître les politiques familiales publiques mises en œuvre par les institutions sociales,
- savoir créer des espaces d'expression et d'échanges avec les habitants, valoriser les relations et échanges interpersonnels,
- connaître et maîtriser la méthodologie de projet pour identifier les besoins des familles, les analyser et monter les projets,
- intérêt au travail collectif autour de projets partagés,
- aptitude à travailler en équipe et en partenariat, capacité d'initiative, sens de la communication, disponibilité, qualités relationnelles et capacité d'écoute.

Qualifications requises :

Le référent familles doit justifier d'une qualification en travail social avec une expérience confirmée d'accompagnement des familles.

Un diplôme de niveau égal ou supérieur à bac + 2 est nécessaire : conseiller(e) en économie sociale et familiale, assistant(e) de service social, animateur (rice) socioculturel(l)e, éducateur(rice) de jeunes enfants....

FICHE DE POSTE

DIRECTRICE ALSH

Définition du poste :

Par délégation du directeur et responsable du centre social et sous l'encadrement de celui-ci :

Direction pédagogique de l'accueil de loisirs des 6/17 ans
- Direction pédagogique de l'accueil de loisirs des 6/17 ans
- Délibération, suivi et évaluation du projet pédagogique
- Encadrement de l'équipe d'animateurs
- Coordination de la mise en place d'activités de loisirs, d'éveil, sportives et culturelles dans le cadre de la réglementation en vigueur, en garantissant la sécurité physique et affective de l'enfant
- Proposition des perspectives d'amélioration et des besoins matériels
- Participation à la dynamique collective et transversale du Centre Social

Compétences requises :

- Développe et instaure une relation de confiance avec le public.
- Connaissance du public enfant
- Connaissance de la réglementation, des politiques et des dispositifs « jeunesse et sport » en vigueur
- Maîtrise la méthodologie de projets
- Connaissance du contexte d'intervention
- Être en capacité d'organiser le travail d'une équipe
- Met en place des animations diverses adaptées au public accueilli.
- Fait le lien entre les gens du voyage et les sédentaires par la mise en place de projets partenariaux.

Profil :

- BPJEPS
- Expérience des pratiques d'animatis.
- Connaissance du public.
- Capacité d'adaptation.